

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmannus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

N° 102

Service de Recherches
et Folkloriques du Brabant

LE FOLKLORE BRABANÇON



Le supplice de la manne Miséricorde d'Hoogstraeten
Dessin de L. Maeterlinck.

398
(493.2) année
02

FOL

F

-- 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles --

U 352

1863
491528
17^e année - N° 102.

Jun 1938.

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

La Sagesse Populaire. — Jeux et Jonets d'Enfants. — Une affaire de trahison au XVI^e siècle. — Enseignes nivelloises. — Menus Faits. — Bibliographie. — Le Mouvement Folklorique. — Nos Excursions. — Nécrologie.

398
(493.2)
FOL
F
a.s.b.l. BIBLIOTHEQUE
PRINCIPALE DE
NIVELLES
Place Albert 1^{er}, n° 1
1400 NIVELLES
TEL. 067/22.77.85

La Sagesse Populaire.

(PAUL HERMANT).

Il est utile autant que réjouissant, de tenter de construire dans le domaine des idées générales ; et c'est notamment un résultat lorsqu'on arrive, ou que l'on croit être arrivé, à localiser un concept ou une idée, dans l'ensemble de notre vie spéculative. Mais ceci n'est qu'une première étape. Il faut faire l'essai des hypothèses que l'on a formulées et des résultats provisoires auxquels on est arrivé, en les appliquant à un domaine précis et concret. Il est même bon de choisir, comme champ d'essai, un terrain qui semble devoir présenter quelque difficulté spéciale.

J'avais donc essayé d'établir psychologiquement le sens de la Sagesse ; je m'étais tout naturellement basé sur les travaux des écrivains qui ont étudié la question, c'est à dire les philosophes et les moralistes qui, par leur point de vue même, ont pris le problème sous son aspect le plus élevé et le plus savant. J'ai cru que c'était une sage méthode que de contrôler les résultats auxquels nous nous sommes arrêtés, en les appliquant à la vie mentale des gens pratiques et simples et de rechercher comment ceux-ci ont conçu la sagesse.

L1352
P.R.W.

53
54
55

Nous disposons à cet effet d'un matériel d'une richesse inouïe : les *proverbes*, que littérateurs, folkloristes et ethnographes ont recueillis en grandes quantités, chez les peuples les plus divers. Pardonnez-moi si je n'ai pas labouré tout le champ : il était trop vaste. Je me suis contenté de quelques milliers de proverbes que j'avais sous la main, et j'espère que l'épreuve, puisqu'il ne s'agit que de cela, donnera néanmoins satisfaction. Vous m'excuserez si parfois je vous allonge un chapelet de dictons, comme le faisait Sancho Pansa, mais comme ce héros est une belle incarnation de la sagesse populaire, ce n'est peut-être pas une faute bien grave que de suivre sa manière de s'exprimer, si savoureuse parfois.

Nous en étions donc arrivés à considérer et à définir la sagesse comme un état d'équilibre très stable entre les diverses fonctions de la vie mentale, équilibre qui empêche l'une de ces fonctions — idée, sentiment, revers ou bonheur — de prendre une importance excessive au point de réduire presque à néant le rôle des autres actions. La sagesse est l'affirmation de l'unité de notre vie mentale et de notre personnalité, c'est une attitude habituelle devant les événements, qui donne à ceux-ci, une valeur en rapport avec l'ensemble de la vie.

Le sage s'oppose au fou, au maniaque et à l'agité, et il les évite ; jamais un bouffon ne mangera de mon pain dit un proverbe espagnol, dont voici une variante : garde toi du voleur dans la maison et du fou au dehors, et ceci se répète sous des formes multiples. Le français les résume en disant : Bonne journée fait qui de fou se délivre, ou bien : n'est pas sage, qui n'a peur d'un fou. Et l'esprit populaire poursuit les fous de son ironie : le flamand nous dit que quand un homme est né fou, tout ce qu'il fait est perdu et le mal est sans remède, car qui a de folles fantaisies les gardera sa vie durant. Italiens, flamands et espagnols sont bien d'accord sur ce dernier point, la folie est incurable.

Cependant les fous sont en nombre tel que, malgré tout, le sage doit en tenir compte, ou ne pas leur rompre en visière et même, comme St. Augustin l'avait déjà dit, se mettre sous leur protection. Un proverbe turc à ce sujet :

sans les fous, les sages ne pourraient pas vivre et citons encore cette expression de Caton l'Ancien, passée en proverbe : les fous sont plus utiles aux sages que les sages aux fous, les anglais disent : les fous construisent les maisons, les sages les habitent.

Tout sage a ses faiblesses et un grain de folie. Tous les fous ne portent pas la murette, ou cette variante : Tous les fous ne sont pas aux Petites Maisons, ce que les Italiens expriment sous cette forme : Si tous les fous portaient le bonnet blanc, nous ressemblerions à un troupeau d'ovies. Les anglais précisent : personne n'est toujours fou, mais chacun l'est quelquefois.

* * *

Le sage évite le fou car sa fréquentation est dangereuse et cela pour diverses raisons :

1° La folie est contagieuse. Le flamand l'exprime ainsi : nous apprenons l'un de l'autre à être fous, car un fou en forme un autre, ou bien sous cette aspect plus symbolique, une pomme pourrie dans un panier gâte aussi les fruits sains. L'italien est plus bref en disant qu'un fou en fait cent.

2° Tout homme, et même le sage, finit par ressembler à ceux qu'il fréquente. Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es, est une expression courante un peu partout. Joins-toi aux bous et tu deviendras l'un deux, dit-on en Espagne ; mais si le bien se propage, le mal le fait aussi. On se sâlit toujours près des pots noirs, et cela se dit en toutes langues.

3° Non seulement il ressemble aux autres, mais il fait comme eux. Un espagnol dit à un autre : dis-moi avec qui tu iras et je te dirai comment tu feras, ou ce qui revient au même : avec les loups on apprend à hurler. L'anglais semble traduire le premier proverbe espagnol en disant : dis-moi avec qui tu vas, et je te dirai ce que tu fais et le français fait de même pour l'autre en disant : il faut hurler avec les loups.

La conclusion en est qu'il faut rester éloigné du méchant et du fou : le remède contre le méchant c'est de laisser beaucoup d'espace entre vous et lui, comme le dit

un proverbe espagnol. C'est que le peuple connaît la faiblesse humaine et qu'il sait que l'influence du milieu est pernicieuse à beaucoup de belles natures, que l'occasion facile est dangereuse pour les honnêtes gens, les sages et même les saints. La porte ouverte est une tentation pour le Saint, en une maison ouverte l'homme honnête succombe, sont choses qui se disent en Espagne, comme on dit en Italie : coffre ouvert, le juste pèche. Aussi le mieux est de fuir l'occasion, qui fait le larron.

S'il faut se défier de sa force morale, il faut se défier tout autant de son jugement surtout si ce jugement concerne sa propre personne. Que de proverbes nous le disent : Le français sous une forme imagée : jamais miroir n'a dit à une femme qu'elle fut laide ; le chinois est précis : ce n'est qu'avec les yeux des autres qu'on peut voir ses défauts, le Turc le résume en ce bref apologue : Quels sont les plus jolis oiseaux, demandait-on à la corneille. Ce sont mes petits, répondit-elle. L'espagnol a cette formule spirituelle : L'âne dit au mulet : Va-t'en, hête à longues oreilles, dont le parallèle grec est tout aussi incisif : l'âne critique le coq, parce qu'il possède une tête trop grosse. En Espagne encore on dit ce court dialogue : Commère la coureuse, partout où je vais, je vous rencontre ; commère la jaseuse, si vous étiez au lit avec la jambe cassée, vous ne me trouveriez pas en chaque maison.

Rappelons le proverbe évangélique : on voit la paille dans l'œil du voisin et non la poutre qu'on a dans son propre œil.

Le chinois généralise en disant : l'œil le plus juste ne vaut pas une règle. C'est-à-dire il faut rechercher l'exactitude en tout. Le flamand nous le dit sous forme figurée. Il ne faut pas puiser au ruisseau, quand on peut puiser à la source, c'est à dire remontez à l'origine de ce que l'on vous dit on de ce que vous êtes disposé à croire ; c'est à la source que vous trouverez de l'eau claire, dit de même l'italien.

Ne vous fiez pas aux apparences, car tout ce qui brille n'est pas or, dit la sagesse du monde entier et une erreur entraîne l'autre. Qui voit le ciel dans l'eau, voit les poissons sur les arbres, nous dit très judicieusement un dicton chinois.

Pour voir juste et éviter les erreurs ainsi que les mécomptes qui s'ensuivent il faut de la réflexion et de la prudence. Avec quelle insistance les proverbes nous le disent :

Le français : il ne faut prendre ni femme ni étoffe à la chandelle, ou cette ancienne expression plus concise : de soudain vouloir, longue repentance.

Le flamand est plus prolix : précipitation n'est pas activité, décision brusque est rarement bien prise, conseil trop prompt ne fait jamais bonne action ; hâte-toi lentement. En somme ce proverbe-ci, qui dit la même chose, est plus profond : Marcher prudemment et voir au loin, c'est le fait de gens sages. Mais j'aime mieux celui-ci : Rien avec hâte, si ce n'est de prendre ses puces. En conclusion : ce qui est hâtif est rarement bon.

L'espagnol donne en diction cet excellent conseil : Avant de te marier, songe à ce que tu fais. L'italien dit en deux mots : pense d'abord et agis ensuite.

L'arabe dit : si tu veux être sage prévois les choses avant qu'elles n'arrivent, ou bien, le sage réfléchit avant d'agir ; après c'est un peu tard. Et cependant que de fois on fait le contraire : on ferme l'écurie quand le cheval est volé. La sagesse humaine a observé cela partout.

Non seulement il faut réfléchir, mais il faut se défier de soi : agir dans la colère, c'est s'embarquer durant la tempête, dit un proverbe français. Laissons passer le temps ou, comme le disent les flamands : l'obscurité et la nuit sont mères de la réflexion ou suivons la grande prudence de l'espagnol lorsqu'il conseille de ne louer, ni de blâmer avant sept années.

La réflexion est un appel à l'expérience de soi-même et d'autrui. Celle-ci surtout est avantageuse. C'est un grand gain pour soi, que de se corriger aux dépens d'autrui, dit-on en Espagne. En Italie on dit : qui ne veut croire aux leçons, apprendra à ses dépens. En somme c'est une économie d'efforts et de souffrances et l'Anglais conclut avec justesse : Sagesse qui coûte est la meilleure, si on ne la paie pas d'un prix trop élevé.

Toujours pour éviter les erreurs et les revers il ne faut pas se fier aux apparences, car, dit le proverbe français, rien ne ressemble mieux à un honnête homme qu'un

fripon. De tout homme inconnu, le sage se méfie. Et dans le monde entier on dit que ce n'est que dans le besoin que l'on connaît l'ami.

Nous avons dit qu'acquérir la sagesse c'est établir en soi un équilibre vivant plus stable, moins sujet aux hasards de la vie intérieure ou extérieure. Si le sage de haute culture recherche cet équilibre dans les pensées et les sentiments élevés, dans la religion, la philosophie ou l'art, le peuple, au contraire le recherche dans la vie matérielle et la vie morale simple qui lui donnent tant de soucis et d'inquiétude et qui, plus que toute autre chose, sont de nature à troubler son repos.

Voyons ce que les proverbes nous apportent en cette matière.

Il faut avoir la sécurité et l'équilibre des moyens matériels et lorsqu'on les a acquis, il faut les conserver.

Il convient pour ce faire de limiter ses désirs à ses ressources. Règle ta bouche sur ta bourse est un proverbe espagnol ; le français est plus général : avant de consulter ta fantaisie, consulte ta bourse. Anciennement on trouve cette expression : mieux vaut restreindre son estat, qu'en povreté cheoir tout plat.

En Bucovine on le dit mieux encore : le vieux désirait du miel et finalement il alla se coucher sans souper.

Surtout en fait de dépenses ne pas dépasser ses ressources. Le Français, économe de nature, a maints dictons à ce sujet :

— Qui achète ce qu'il ne peut.

Vend après ce qu'il ne veut.

— Qui achète le superflu

Vendra bientôt le nécessaire.

— Selon l'argent les violons, ou selon le bras la saignée.

— Ne dépensez que selon vos moyens.

— Dépends toujours moins que ta rente ; et d'autres encore. De tous on trouverait aisément l'équivalent en espagnol et en italien. En Allemand on dit : Selon l'argent, l'emplette.

Un autre danger pour la réalisation ou le maintien de l'équilibre de la situation matérielle est de vouloir agir au-delà de ses forces ou de ses moyens.

Français et espagnols sont d'accord pour dire que qui trop embrasse, mal étreint et l'Anglais confirme par ces mots : qui saisit tout, perd tout. L'Italien exprime clairement notre point de vue en disant : ouvrir son cœur à l'ambition, c'est le fermer au repos.

Par contre il ne faut pas gaspiller son effort à ce qui n'en vaut pas la peine. Français et espagnols l'expriment par cette phrase : le jeu doit valoir la chandelle, et le Russe par celle-ci : le cheval ne vaut pas l'avoine.

Cela revient à déclarer qu'il faut dépenser avec bon sens ; l'espagnol nous le dit d'ailleurs explicitement : donner et posséder, demandent du bon sens. Toute dépense n'est pas à éviter loin de là : un penny est bien dépensé dit l'anglais, quand il rapporte un groat (qui valait 4 fois plus). Le français se place à un niveau plus élevé lorsqu'il dit ou écrit : l'argent sert l'homme sage et gouverne le sot.

Non seulement il faut dépenser avec bon sens, mais il faut économiser de même. À épargner ce qu'il fallait dépenser, on gaspille ce qu'on aurait pu épargner, nous enseigne la sagesse espagnole. Le turc est plus catégorique encore : La dépense de l'avare finit par égaler celle de l'homme généreux.

Ce qu'il faut éviter ce n'est pas seulement le trouble que peuvent jeter les perturbations matérielles mais encore celles qui proviennent de l'esprit et du cœur, tout aussi néfastes souvent.

Pour cela, la sagesse de l'humble préconise certains moyens préventifs et certains remèdes. Le premier d'entre eux est d'être content de ce que l'on possède ou de ce que l'on est. En pays flamand on enseigne que dans toutes les villes, nul n'est plus riche que celui qui est content de ce qu'il possède, et un autre dicton complète en disant : un cœur joyeux, un avoir médiocre est étonnement doux.

Le peu que l'on a, vaut mieux que le rien. Cela console ; le flamand encore nous le dit : mieux vaut un demi-

sent il faut ne les voir que sans leur aspect le plus favorable. Anciennement on disait en France : Homme qui tout veut veoir et savoir, ne doit ja nom d'ami avoir, ce qu'actuellement on transpose en ceci : Si ton ami est borgne, regarde-le de profil.

La prudence domine la vie du sage : La paix naît de la prudence et de la paix l'abondance, est une chose qui se répète en Italie.

Prudence et prévoyance sont sœurs. Le français conseille de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, l'espagnol lorsqu'il est ennemi du jeu dit que le meilleur coup de dés est de les jeter par la fenêtre et le Chinois nous rappelle que les tuiles qui garantissent de la pluie ont été faites dans le beau temps, alors que l'italien nous avertit que l'eau éloignée n'éteint pas le feu qui nous menace.

Quand l'équilibre relatif est obtenu il faut le maintenir et éviter les risques de trouble. Les innovations surtout sont dangereuses à ce point de vue. La sagesse populaire ne les aime guère et le flamand le dit en cette forme amusante : tout est à l'envers dans la maison lorsque le coq se tait et que la poule chante. L'espagnol n'aime pas de quitter les chemins battus : qui laisse la chaussée pour le sentier, pense abrégier et allonge et il conclut : ne quitte pas les vieux chemins pour les nouveaux. Cette phrase lapidaire italienne dit la même chose : qui est bien, qu'il s'y tienne, et cependant l'italien aussi traduit presque le proverbe espagnol en ceci : qui laisse l'ancienne route pour la nouvelle est bien souvent trompé. L'allemand est très général : on change souvent, mais rarement on améliore, ou bien : réformer est souvent empirer ou encore : toujours quelque chose de neuf, mais rarement quelque chose de bon.

Ce sont les vieillards surtout qui ont l'esprit traditionaliste : le flamand pour le dire emploie cette métaphore : on plie de jeunes branches et non de vieux arbres et, cependant, l'on dit en toutes langues qu'on n'est jamais trop vieux pour apprendre.

C'est qu'équilibre ne veut pas dire stabilisation complète, le milieu change et l'individu doit s'adapter. Aussi l'obstination est-elle un mal. Deux proverbes espagnols

disent que le sage change d'avis et que le sot s'entête et que mieux vaut être sot qu'obstiné. Le français dit qu'à parti pris il n'y a pas de conseil, c'est-à-dire qu'il rend incompréhensif. Un proverbe chinois, très fin d'ailleurs, dit qu'il faut être bien sage ou bien borné pour ne rien changer à ses pensées.

Mais la prudence veut qu'on garde les choses nécessaires à la vie. Qui donne son bien avant de mourir, peut s'apprêter à bien souffrir, dit sagement l'espagnol.

Ce maintien de l'équilibre ne va pas toujours sans sacrifices. Il faut savoir les faire lorsqu'il s'agit d'acquérir ou de conserver un plus grand bien. Joli est ce proverbe flamand : qui veut avoir des œufs, doit se résigner au caquetage des poules. Point de sentier sans quelque encombre, dit la sagesse castillane, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, dit-on en France, ou encore, il n'y a pas de viande sans os ; en Italie, souvent pour la rose on se pique ; en Allemagne : qui vent du feu supporte la fumée, l'Anglais résume : sans peine, pas de profit.

Si des revers arrivent, il faut lutter contre eux avec vaillance, car il y a remède à tout, hormis la mort, dit-on en Flandre, puis, y pense-t-on encore, il y a des limites aux maux car, s'il faut en croire le proverbe, le malheur se fatigue un jour à nous poursuivre. Le liégeois dit énergiquement : il faut broyer son mal.

En Espagne on dit : point d'abattement dans le malheur, ni de morgue dans la prospérité.

Un grand ennui chasse un plus petit. Cela se traduit en espagnol en une phrase amusante : Si tu as une dette payable à Pâques, le carême te paraîtra court.

D'ailleurs l'expérience nous enseigne, et nous saurons éviter le mal par la suite : un âne ne trébuche pas deux fois sur la même pierre, nous dit le flamand.

En outre il y a une justice inhérente aux choses. Le castillan dit : nul ne fait mal qu'il ne le paie, et pour cela ajoute-t-il : bien faire coûte encore moins cher que mal faire, et l'aide divine est assurée à ceux qui l'implorent. L'espagnol nous répète cela en des formes multiples : ce que Dieu veut, arrive, Dieu laisse faire mais non jusqu'au bout, celui-là est riche, qui est l'ami de Dieu, et, j'en passe.

Le français dit : où Dieu veut, il pleut. L'italien : qui veut bonne vengeance, qu'il en charge Dieu ou bien : tiens-toi tranquille et Dieu te vengera.

Mais seulement on y met généralement cette restriction qu'il faut faire un effort personnel ; l'aide de Dieu est pour l'homme laborieux, est un proverbe allemand, ou bien la formule universelle : aide-toi, le ciel t'aidera, que l'écosais interprète : le ciel bénit toujours les mains laborieuses.

Si l'on veut conserver l'équilibre moral et matériel que l'on a réalisé il faut éviter tout effort inutile et stérile. Un arc toujours bandé, se détend ou se brise est l'expression espagnole.

Mais ce qu'il y a de pire sous ce rapport c'est le verbiage. La littérature populaire est surabondante de critique en cette matière. Le flamand seul nous réserve une belle récolte dont voici quelques pièces : le temps détruit tout ce qui est fait, et la langue tout ce qui est à faire ; des phrases ne remplissent pas l'estomac ; des paroles ne sont pas de l'argent, etc. Partout on connaît le prix du silence : L'espagnol sur ce terrain est également intarissable : silence bien gardé, vaut mieux que mal parler. Entendre, voir et se faire, si l'on veut de la joie dans la vie. Parler sans penser, c'est tirer sans viser ; ce que dit la langue, c'est le cou qui le paye ; langue longue, main courte.

Passons aux français : Autre chose est dire et autre chose est faire ; grand diseur n'est pas grand faiseur. Le sage est économe du temps et des paroles.

Un des proverbes qu'en Angleterre on attribue au roi Alfred et qui remonte au XIII^e siècle, dit qu'un sage peut inclure beaucoup de choses en peu de mots.

En Bucovine on dit à un bavard : Tais-toi, nourrisson et tu recevras de la panade.

Non seulement l'excès de paroles nuit à l'action mais il entraîne au mensonge. C'est pourquoi l'homme sage ne dit pas tout ce qu'il pense, mais il pense tout ce qu'il dit. Qui parle beaucoup doit dire beaucoup de sottises, sont des expressions françaises. Cette brève expression allemande est précise : qui parle beaucoup, ment beaucoup. Celle-ci est plus ample : la vérité ne demande pas beaucoup de paroles, le mensonge n'en a jamais assez.

Un autre danger que doit repousser la sagesse est la vantardise et la fanfaronnade ; les vantards sont inutiles et nuisibles. Ce sont les vases vides qui font le plus de bruit ; aboyer n'est pas mordre, sont deux dictons flamands. Il n'y a que les sots qui se vantent ; en grande vanterie, grande menterie, répliquent les français. L'orgueil est surtout déplacé chez le pauvre et le russe nous le dit : l'orgueil va au pauvre, comme la selle à une vache, et l'arabe se moque du fanfaron par ces mots : si tu dis que le lion est un âne, va lui mettre un licou.

Quand il y a des difficultés à surmonter ou un grand effort à faire comptez bien plus sur vous-même que sur l'aide d'autrui. Qui veut que ses affaires soient bien faites, qu'il les fasse lui-même ; ne t'attends qu'à toi seul ; qui s'attend à l'écuille d'autrui, dîne souvent par cœur ; le mieux servi n'est pas celui qui au bout de ses bras met les mains d'autrui, sont quelques-unes des nombreuses expressions françaises pour dire la même chose. Le flamand emploie une analogie : si tu sais souffler sur ta bouillie, n'emploie pas la bouche d'autrui. L'espagnol s'exprime ainsi : qui espère en la cuisine d'autrui, déjeune mal et soupe encore pis ; ce que tu peux faire, pourquoi espères-tu que ton ami le fasse ?

Mais mesure avec prudence l'effort que tu peux faire, ne porte pas ton ambition trop haut, car la chute sera d'autant plus grave. Le flamaud a insisté sur ce point : plus l'arbre est haut, plus la chute est lourde ; les plus hautes marées font place aux basses eaux ; qui monte plus haut qu'il ne lui convient, tombe plus bas qu'il ne comptait ; ce que le français résume : bien bas choit, qui trop haut monte. L'italien dit : qui risque trop ne réussit guère ou bien : mieux vaut tomber des fenêtres que du toit. L'anglais, le dit sous cette forme : qui jamais ne grimpa, jamais ne tomba ou grimpeurs trop lestes font chutes plus graves. Et c'est bien là une pensée généralement humaine puisque nous la retrouvons même chez les Bataks de Sumatra : plus tu choisiras un séjour élevé, plus profonde sera ta chute.

La science, que le peuple ne comprend guère, a pour lui quelque chose d'audacieux, de téméraire. Pour lui le savant n'est le plus souvent qu'un original ou un maniaque.

Le français range dans la même catégorie les gens d'esprit : de l'esprit comme quatre et pas de sens comme un.

L'espagnol a le sens précis des choses : la science est folie, si le bon sens ne la guérit. Il y a moins de finesse dans cette locution allemande : Savoir beaucoup donne des maux de tête. L'anglais est radical : plus on est savant plus on est âne.

Rappelons à ce sujet ce que disait le valet du père Griffet, en parlant de son maître : hors sa science, il ne sait absolument rien.

Le turc conclut : un homme doit savoir ce qui lui convient.

Un élément de trouble dans la vie, ce sont les gens malveillants, les détracteurs. On les dénigre, on leur enlève de leur valeur morale, c'est à dire qu'on diminue leur influence ; le flamand dit : le chaudron reproche au pot d'être noir ; ou n'est sali que par un sale pot, dit-on à Bruxelles. C'est généralement en l'absence de la personne intéressée qu'on la dénigre, aussi les proverbes réfutent-ils ces accusations. En France cela trouve diverses expressions : les absents ont toujours tort, les présents valent mieux que les absents, les os sont pour les absents, on oublie vite les absents et ainsi de suite. En Espagne on entend dire : pas d'absent qui ne soit coupable, pas de présent sans excuse et aussi : jamais absent n'est trouvé innocent ; enfin : morts et absents n'ont plus d'amis.

* * *

La sagesse populaire rentre en somme aisément dans le cadre de la sagesse conçue sous son aspect le plus général. Elle a néanmoins ses particularités : elle est pratique et concrète, elle ne s'embarrasse pas de pensées profondes, ni de grande sensibilité.

Le peuple apprécie beaucoup la sagesse et les exemples que nous avons cités en témoignent. Je me contenterai d'ajouter ce proverbe arabe : une seule des journées d'un sage, vaut mieux que la vie entière d'un sot.

Il ne faut pas chercher la sagesse chez la femme, qui a la patience comme vertu propre, au dire des Flamands dont le sentiment rappelle celui des arabes qui pré-

teudent que, celui qui désire exceller dans la sagesse, ne doit pas se laisser gouverner par les femmes.

Elle devrait être l'apanage de l'homme adulte malgré que le russe dise que la harbe n'amène pas toujours la sagesse.

N'est pas sage qui croit l'être, conclut l'arabe ; car, dit-il, l'homme est sage, tant qu'il cherche la sagesse, mais dès qu'il croit l'avoir trouvée il perd la tête ; le juif aussi nous dit que sagesse réside en l'effort vers elle : l'homme sage est celui qui trouve à s'instruire avec tous les hommes. Et l'italien confirme par cette phrase : le sage devient plus sage en écoutant.

Le sage n'est pas reconnu par les siens car nul n'est prophète en son pays ou, comme dit l'arabe : le sage, dans son pays natal est comme l'or dans la mine, c'est-à-dire ignoré.

Ce n'est pas l'aspect qui fait le sage, pas plus que l'habit ne fait le moine, mais le chinois rectifiera cependant en disant que si la gravité n'est que l'écorce de la sagesse, cependant elle la conserve.

(Conférence faite au Séminaire de l'Histoire de la Philosophie de l'Institut des Hautes Etudes à Bruxelles 1938).

Jeux et Jouets d'Enfants.

(ARMAND PELLEGRIN).

Le jeu produit une manifestation agréable que ressent l'enfant qui prend contact avec les choses de la nature. Le bébé, couché dans son berceau s'en donne à cœur joie en prenant ses petits pieds ; le mouvement qu'il leur communique sans s'en rendre compte produit une difficulté qui l'intéresse agréablement et le fait rire seul. Assis dans sa chaise, le petit marmot, bat la tablette de son petit poing ou de la cuiller qu'on lui donne en guise de hochet ; le bruit l'amuse, si par hasard la chute par terre de l'objet produit du bruit il recommencera vingt fois le manège. Le mouvement et le bruit sont deux grands facteurs qui amusent l'enfant dans les jeux de la prime jeunesse.

T'rès tôt, les garçons se montrent ordinairement plus turbulents et plus bruyants que les filles. Si le petit garçon a une prédilection pour le cheval qui galope et hennit, la petite fille veut que sa poupée soit obéissante et même qu'elle repose tranquillement dans le petit lit à rideaux tirés. Quelle imagination dans ces petites têtes jeunes et naïves ! Il suffit d'être à califourchon sur un bâton pour se figurer tout un cheval, gambadant, ruant, piaffant, hennissant, caracolant, pour l'identifier avec un cheval observé et que le cavalier appelle de son nom familier comme le fermier voisin. Comme monture, la chose va très bien, mais quand il s'agit d'atteler le cheval, pour pousser l'imitation dans tous les sens, cela ne va plus, il faut faire le cheval soi-même et imaginer le chariot qui est une casserole hors d'usage ou une caisse à levures. Attelé par une simple corde, le véhicule est à tour de rôle un chariot de cultivateur transportant du fumier ou des récoltes, un camion de boulanger ou de marchand de légumes qui s'arrête devant la porte. Les choses vont mieux si des camarades se prêtent au rôle de chevaux et que le bonhomme se mue en

conducteur avec fouet, gestes et paroles parfois avec un rapprochement si fidèle que rien n'est oublié pas même les « fleurs du langage charretier ». On se figure tout ce que l'imagination supplée à la réalité dans ces conceptions d'enfants.

Ce que nous avons dit des garçons nous pouvons le constater chez la petite fille jouant avec sa poupée « Comme l'oiseau fait son nid avec tout, dit Victor Hugo, les petites filles font des poupées avec n'importe quoi ». Nous voyons Cosette qui a emmaillotté le sabre, elle l'abandonne pour la poupée que les petites Thénardier avaient délaissée pour emmailloter le chat. La gradation est significative : un sabre qui n'a de la poupée que le maillot, une poupée dans toute sa forme, un chat qui a en plus et mieux que tout cela la vie et le mouvement. L'auteur des Misérables nous donne l'essence de la psychologie enfantine : « la « poupée est un des plus impérieux en même temps des « plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, « vêtir, parer, déshabiller, réhabiller, un peu gronder, ber- « cer, dorloter, endormir, se figurer que quelque chose est « quelqu'un, tout l'avenir de la femme est là dedans. Tout « en rêvant et tout en jasant, tout en faisant de petits « trousseaux et de petites layettes, tout en cousant de pe- « tites robes, de petits corsages et de petites brassières, l'en- « fant devient jeune fille, la jeune fille devient grande, et « la grande fille devient femme. Le premier enfant conti- « nue la dernière poupée ».

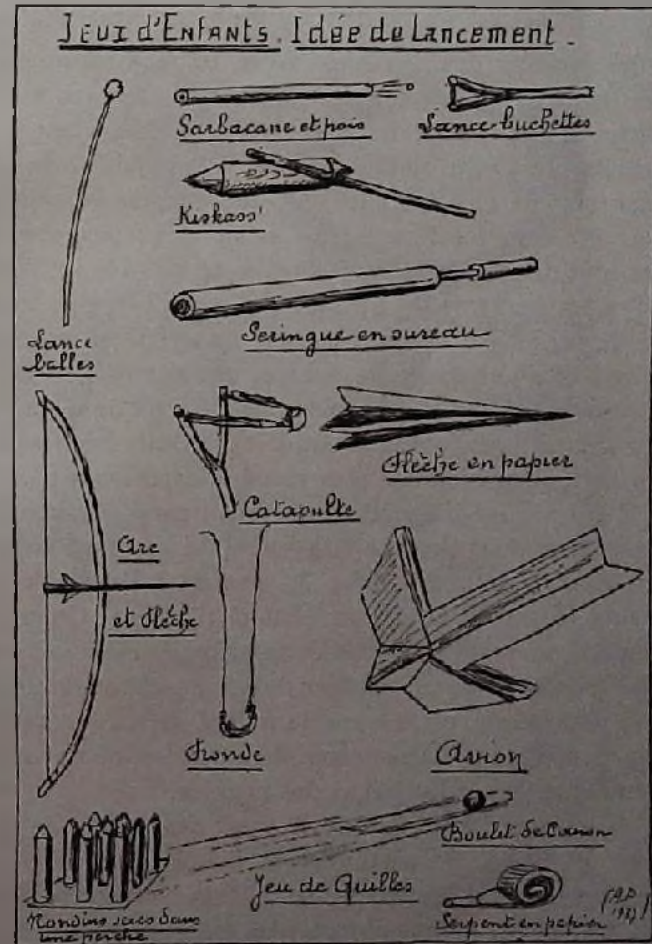
Quand nous étions enfants nous avons fait ces rêves et c'était le bon temps et quel bon temps c'était ! Quelles profondes réflexions amènent les observations dans ce domaine des jouets et des jeux ou les naïves activités sont des réactions franches et sincères de l'esprit et de l'instinct de l'enfance.

Le domaine des jouets et des jeux de l'enfance est une page de psychologie et un champ d'observations folkloriques des plus intéressantes sur la spontanéité des réactions individuelles et la similitude de ce qui se retrouve à travers les âges et les civilisations.

On dit que certains jouets sont vieux comme le monde. Dans un ouvrage intitulé : Les principales décou-

en sève pour avoir les lanières que nous enroulions en cône au moyen d'épines pour faire des cornets que nous munissions d'un fausset d'écorce ; fabriqué des chaises de tiges de plantain, des moulinets de lamier blanc en passant au travers de la tige carrée et creuse une fine branchette d'orme et en soufflant sur les glomérules fait tourner ce moulin ; croisé des brins d'ortie secs pour imiter la roue du moulin en les perçant d'une tige transversale posée sur deux petites fourches de bois plantées dans l'abée coupée dans une diguette établie au travers d'un courant d'eau ; nous avons garni nos vêtements de boutons de bardane, fendu longitudinalement des tiges d'épis de froment pour faire des sifflets ; plié du papier pour faire des bateaux, des salières, des cocottes, des moulins, vidé des tiges de sureau de leur moelle pour fabriquer des seringues, des sarbacanes, des sifflets, des miriltons ; fait du tam-tam avec des couvercles de casseroles, avec deux bâtons sur le fond ou les flancs d'un vieux seau ; fabriqué des arcs et des flèches, des cerfs volants ; couru derrière un cerceau en bois tombé d'un tonneau ; roulé des billes d'argile que des camarades nous vendaient avec adresse ; passé un bout d'allumette au centre d'un bouton pour obtenir un totou ou un fil dans deux trous opposés d'un bouton pour faire un moulinet ; enfilé des fruits d'églantier pour faire des colliers ; fait des pipes avec des marrons ou des glands, des sifflets en usant des noyaux de cerises, en emboitant deux douilles de cartouches de chasse, les amorces et le carton ayant été enlevés au feu ; fait des chaînes de pétioles de pissenlit, des couronnes de marguerites, des fouets de jonc, des porte touche en roseau, des lanternes macabres en vidant une betterave y découpant des yeux, un nez, une bouche et y allumant une bougie ; fait éclater des rochers gonflés ; même fabriqué des violons sur des sabots usés recouverts d'une planchette de boîte à cigares et de quatre fils de fer tendus, monté des cochons en plantant des pattes en bois, des oreilles et une queue dans une betterave ou un cornichon et même nous les avons tués en imitant le cri d'égorgeant poussé par la victime ; nous avons plié des chapeaux et roulé des sabres en papier ; posé en équilibre des serpentins de papier sur la pointe

d'une aiguille plantée dans une demi pomme de terre ; plié et tordu notre mouchoir de poche pour faire une souris que nous faisons manœuvrer sur notre bras ; lancé au moyen d'une longue haguette flexible des baies de pommes



Jouets fabriqués par les enfants et éveillant l'idée de lancement, utilisés pour l'explication mécanique de la force, du mouvement, de la trajectoire, etc.

de terre ; découpé des masques de papier ; arrangé des jeux de quilles au moyen de neuf rondins sciés dans une perche de sapin ou d'érable avec un boulet de canon pour les abattre ; fait des fouets qui claquent à qui mieux mieux

avec manche, lanterne et cordelette ; ajusté une balançoire en posant une planche au travers d'un tronc couché. Chaque saison ramenait ses jeux et ses plaisirs. A la rentrée des classes c'était les attelages de cordes, imitation du charriage des betteraves, transport, difficultés de démarrage, pesage etc., l'hiver, la glace et la neige offraient aux écoliers des plaisirs plus durables. Avec la belle saison revenaient les billes et les toupies, les barres, les poursuites, les danses à la corde, le jeu du carré, « du rouge coq », de la marelle, du Colin Maillard, de la « Caracole », du saut de mouton, du chat perché, des osselets, de la balle au mur avec toutes les figures. En ce domaine beaucoup de choses sont déjà oubliées. L'influence du progrès est passée dans les amusements de l'enfant qui a remplacé la simple flèche de papier par ce qu'il nomme un avion ; il construit des chars d'assaut avec une bobine, une rondelle de pneu, un morceau de bougie et un bâtonnet, il « shotte » sur tout ce que son pied rencontre, il emploie le vocabulaire sportif, en un mot, il ne s'amuse plus comme les enfants d'autrefois. D'ailleurs est-il encore un enfant quand il porte déjà de longs pantalons presque à la sortie du berceau. Ne doit-il pas alors s'amuser comme les grands ? Il semble que tout une partie de la vie ait changé d'aspect. Quand on se rappelle pourtant ce temps de la prime jeunesse on revit une période si naïve et combien heureuse et savoureuse et l'on se demande si cette sorte de foiblesse de poésie juvénile n'aura pas comme conséquence de matérialiser davantage la conscience des individus et des peuples.

L'enfant d'autrefois avait aussi des jouets de commerce ; le cheval de carton et la poupée, les billes, les balles, les toupies, les sabots, les sifflets aux couleurs très vives, les petits moutons d'ouate, les ménages en fer blanc ; les chariots, les brochettes, les trains, les pantins, les singes hauculeurs, les pistolets à amorces, les flageolets en fer blanc, les trompettes à embouchure de porcelaine blanche, les maisons de bois ; les petits sapins en copeaux, les crécelles, les hochets, les vessies que l'on soufflent et qui geignent en se dégonflant, en un mot tout ce que la boutique à un sou débitait dans notre jeune temps.

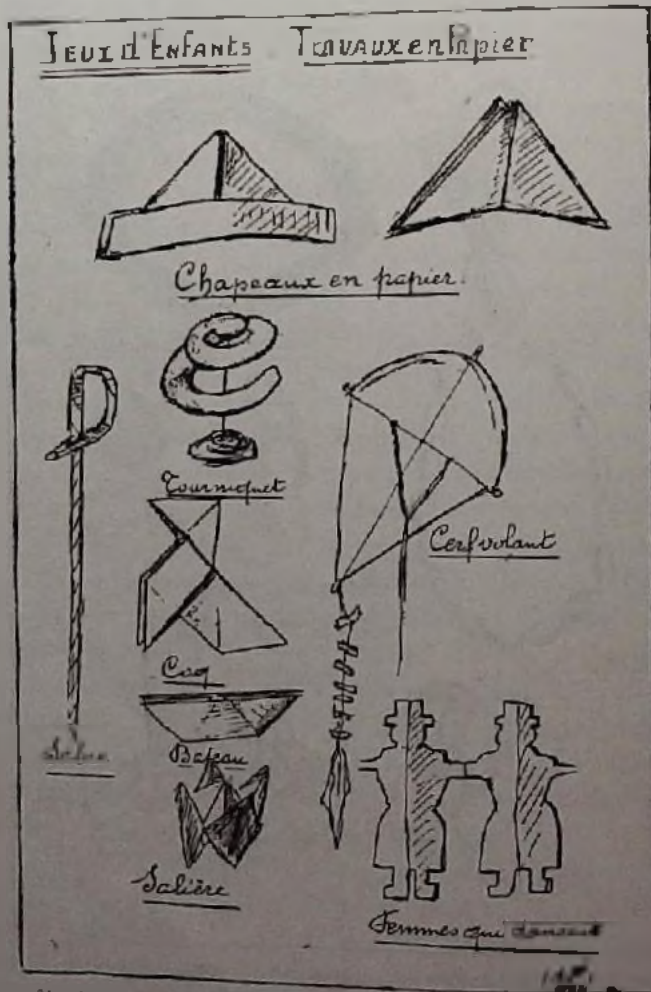
Aujourd'hui, c'est le progrès dans l'industrie du jouet comme dans tous les domaines commerciaux ; le jouet de luxe a pénétré dans le foyer rural comme dans



Objets fabriqués par les enfants et qui témoignent de leur ingéniosité. Le tank, dans le bas, montre que les enfants sont inspirés dans leurs créations par les nouveautés. Cet objet fabriqué d'une bobine, aux lords taillés, d'une laguelette et d'un caoutchouc, se met lui-même et avance lentement en donnant une impression de force.

celui des bourgeois. Pas plus que dans l'article toilette on ne reconnaît plus le riche et le pauvre à ses jouets. Dans les magasins de jouets des grandes villes, les objets les

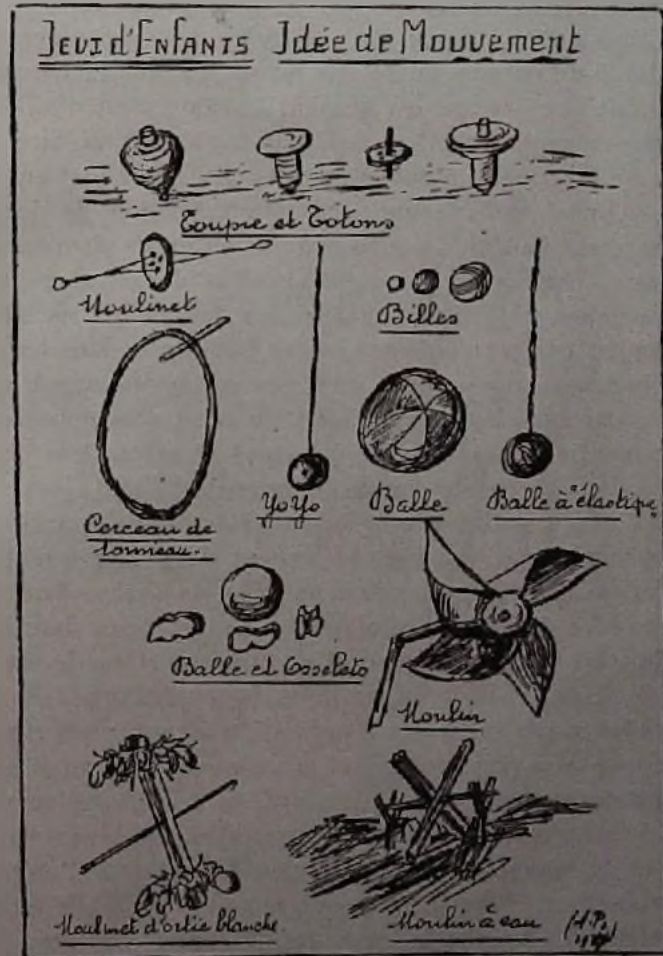
plus attrayants et les plus variés sont présentés avec une sorte de démoniaque psychologie où parents et enfants sont sollicités irrésistiblement. Que de calculs devant ces merveilles et que de désirs en escomptant la possession.



Jeux d'enfants en papier qui par l'usage qu'ils en font, servent à expliquer bien des phénomènes, comme le vent, sa force, sa direction ; les formes géométriques par les plis du papier.

Cependant il faut dire que l'industrie des jouets vise plus la commercialité de la marchandise que l'adaptation à la clientèle particulière qu'est l'enfance. La valeur éducative des jouets devient ainsi presque nulle surtout comme nous

l'avons dit plus haut que l'enfant devient rapidement trop grand pour s'amuser avec des jouets de bambin. D'un autre côté il faut reconnaître que les adultes s'intéressent plus à certains jouets dit scientifiques que l'enfant qui ne



Objets fabriqués par les enfants ou jouets de hasard que tous possèdent et qui servent à expliquer le mouvement, la force centrifuge, l'équilibre, etc

peut rien y comprendre. Beaucoup de jouets fatiguent vite, ils sont vite délaissés, et remis dans l'armoire, d'autres sont très amusants, mécano, jeu de construction, mais on perd facilement des petites pièces essentielles. Aujourd'hui

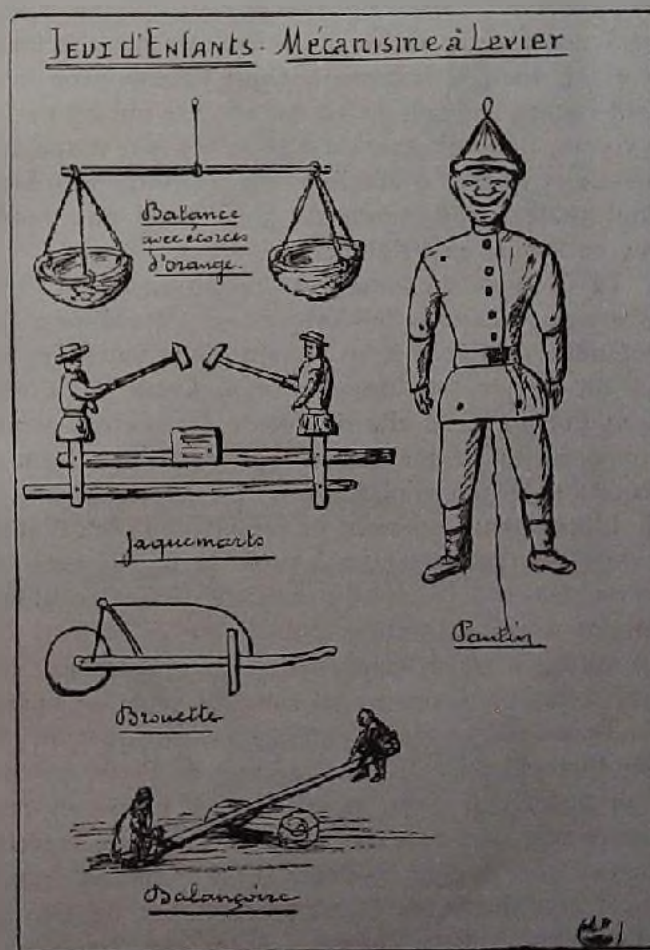
aussi Saint-Nicolas apporte des vélos véritables qui permettent le déplacement et habituent à l'éloignement du foyer familial, pour les petites filles comme pour les petits garçons. On pourrait beaucoup dire sur le vélo qui est plus qu'un cheval de carton à roulettes, plus qu'une trottinette, bien plus attrayant que tout ce qu'on peut imaginer sur une table de cuisine garnie des jouets les plus recherchés. On dirait que l'enfant est né pour le vélo ; c'est d'ailleurs ce moyen de locomotion qui a changé peut-on dire les idées de la jeunesse actuelle et même du siècle tout entier.

Quand nous examinons une collection de jouets qu'ils soient fabriqués par les enfants ou qu'ils viennent du magasin, nous y trouvons des notions de physique très intéressantes où l'école peut trouver des ressources intuitives plus à la portée de ses jeunes élèves que dans les expériences que l'on ne fait qu'avec des appareils coûteux.

Dans les leçons classiques on n'est pas embarrassé pour montrer, la divisibilité des corps et même leur porosité et l'on cherche des cas de compressibilité et d'élasticité, quand on a à sa disposition les balles de caoutchouc, l'arc, la sarbacane, la seringue, le serpent de papier que l'on souffle, la catapulte et même la bille, le tank ; dans un autre ordre d'idées, la conjonction de ces deux dernières produit le son : vibrations de l'air qui font vibrer le papier de soie fixée au bout du mirliton, les cordes en fil de fer du violon sur le sabot ; la transmission du son : suspension du tissonnier à une corde, etc. etc. ; quand les forces sont impuissantes à une certaine rigidité ou a le genre leviers : les jaquemarts nous en donnent toutes les combinaisons, le pantin, la balance faite avec deux demi pelures d'orange, la brouette et la balançoire sont autant d'appareils faciles à réaliser. La toupie, le toton, les billes sont des exemples du mouvement sur un plan et les jouets qui lancent nous montrent la trajectoire, influence de l'attraction exercée sur les corps.

Nous avons ajouté à ces réflexions sur les jeux et jouets de l'enfance quelques croquis qui doivent donner un peu de clarté dans le décousu du travail. Ces croquis donnent également une classification générale se rapportant à l'intérêt que l'enfant y trouve.

Puisque nous avons parlé du jouet dans l'étude de la physique, il faut voir aussi une occasion d'observations botaniques : dans le sifflet de saule c'est en brisant la zone génératrice en sève qu'on peut détacher l'écorce, l'enfant connaît la structure de la tige de lamier, celle du jonc,



Objets fabriqués par les enfants et qui servent à expliquer les mécanismes à levier, le rôle du levier, etc.

du sureau, du saule, les pétioles et les akènes du pissenlit, la chair du marron, du cornichon, de la betterave, du noyau de cerise, de la tête de bardane, des fruits de l'églantier, pour les avoir maniés et les avoir choisis au moment oppor-

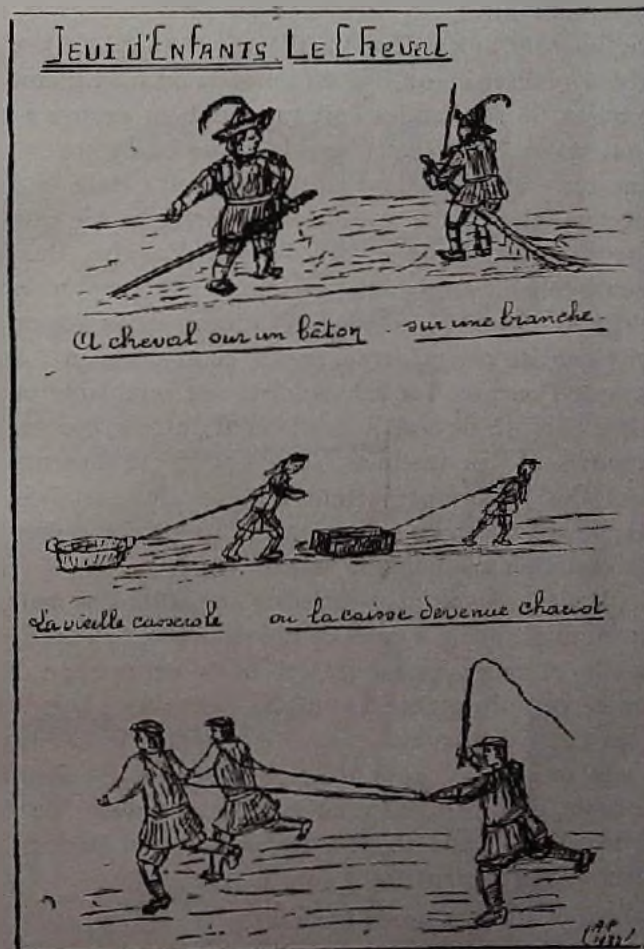
tun. Il sait qu'on ne fait pas les sifflets en hiver, mais que les seringues de bureau peuvent se faire en toute saison.

Le folkloriste fureteur se demande quand ont commencé les premiers jouets dont la tradition a perpétué l'existence jusqu'à nous, qui les a transplantés dans les divers pays sous diverses latitudes et sous différentes apparences à une époque où les relations entre peuples étaient rares et où tout se transmettait par transmission orale. Prenant comme exemple le jeu des osselets qui est né dans les cavernes, j'ai eu l'occasion d'avoir la visite d'une dame algérienne et ensuite d'une dame française du Pas de Calais qui toutes deux m'ont dit avoir joué aux osselets comme on a joué en Belgique.

Le domaine du jouet offre certainement un champ très vaste de recherches folkloriques qui s'étendraient dans la profondeur des âges et en étendue dans toutes les peuplades du monde, civilisées ou non. Cette tâche serait vaste et difficile mais elle donnerait des notions sociales très importantes vu que les jouets sont ordinairement des conséquences ou des miniatures de la vie réelle.

L'instituteur qui vient de recevoir un plan d'études basé sur l'observation mettra à profit certains jouets pour initier ses élèves à l'étude du milieu en faisant confondre à l'origine jeu et éducation, c'est-à-dire en initiant l'enfant à sentir un plaisir dans l'étude des phénomènes de la nature. A ce sujet nous avons sous les yeux un ouvrage très curieux : *200 jouets qu'on fait soi-même avec les plantes* par Victor Delosière, librairie Larousse Paris, qui amusera en instruisant dans lequel l'auteur passe en revue successivement : les parures colliers, couronnes, bracelets, pendants d'oreilles dont les fleurs et les fruits font tous les frais ; la musique et les bruits produits par les claquets, crécelles, cricri, sifflets, miriflona, flutes, etc., les armes de jet représentées par l'arc et la seringue ; les tournettes totons, virolets et moufins qu'animent le vent, l'eau ou la main tirant une ficelle. Une des deux tables donne une liste des récréations classées par saisons suivant la nature des éléments qu'elles exigent. Cet ouvrage contient 112 gravures et croquis très explicatifs. On prétend que les jouets ont une influence sur la vocation de l'enfant ; cela semble très problématique.

Tous les enfants qui jouent aux soldats avec sabre de bois ou de fer blanc, qui arrangent des soldats de plomb sur la table seront-ils des militaristes ou des volontaires voire même des patriotes ? Devient-on ingénieur parce



Jadis, dans leurs jeux, les enfants imitaient souvent les actions des grands où il était fait appel au cheval comme instrument de traction. Ces jeux tendent à disparaître, les enfants disposent de bonne heure de jouets perfectionnés, trinitettes, bicyclette, etc.

qu'on est adroit pour réaliser les combinaisons d'une boîte de mécano, sera-t-on un architecte, un constructeur si l'on fait des merveilles avec les pièces d'une boîte de constructions ? De ce pas toutes les petites filles qui jouent avec

une machine à coudre ou un petit ménage seront des femmes de ménage modèles et la famille et le foyer seront sages.

L'attrait des jouets dépend plus de l'imitation que de la disposition future de l'enfant. Le petit bourgeois joue plus activement aux soldats que le campagnard, le premier cherche à réaliser ce qu'il a vu en ville ou à la plaine des manœuvres, le second les voit rarement en groupe ; l'enfant qui manie les pièces d'une boîte de construction peut réaliser un édifice qu'il vit, qu'il connaît ; dans la boîte du mécano, il y a des modèles instructifs, mais quant à inventer il faut déjà un niveau d'esprit d'adulte. Des jeux quoique très amusants pour les enfants peuvent développer l'instinct de cruauté que les civilisations et les éducations ne parviennent pas à arracher du cœur humain : malin plaisir que l'on prend à voir souffrir son semblable ou encore insensibilité devant le malheur d'autrui ; ces racines qui nourrissent les instincts sauvages et belliqueux des nations. Ces jeux sont surtout les arcs, les pistolets, les flèches, les frondes, les catapultes, qui peuvent causer des dégâts matériels et même la mort.

D'où le devoir de surveiller les jeux des enfants. L'éducation familiale a dans ce domaine une responsabilité matérielle et aussi morale. Ceci nous ramène au foyer où l'on ne voit plus guère les enfants passer tout leur temps sous les yeux des parents ; encore une fois le bambin se croit vite trop grand pour aller sur les genoux. Pourtant quel plaisir, quel bonheur pour enfants et parents de vivre cette intimité. Quand le père fait sauter son bambin sur son genou en chantant :

A dadaije dessu l'muraille
Noss tchevau n'a pu d'l'aveine
Yun' arot à l'aut'samaine,
Il est to pèlé des mougn'del
Vie blanke blé.

On mettait les mains ouvertes, paume sur paume,
on les écartait et on claquait en disant :
On boquet d'p'wain su l'imandge
Le tchet l'a prind. Il est couru évoye avou
A kat à kot mimon.

Sur les doigts on disait :

Pâcet, Laridet, Grande Dame, Djean Delsau

Pte gazeau — ou :

Le ci qu'a sti au bwès, le ci qu'a veyu l'lept



Série de bruiteurs en d'instruments de musique de fabrication enfantine, mais dont l'instituteur se sert pour familiariser les enfants avec la notion physique du bruit, de l'harmonie, de l'acoustique

le ci qua yeu peu, le ci qu'a couru è voije
le ci qua yeu kwinkwinque, (en pinçant
fortement l'auriculaire).

Ceci nous fait penser aux formulettes qui précédaient ou accompagnaient certains jeux.

Avant de commencer le jeu de poursuite, les joueurs font « le poll » c'est-à-dire au moyen d'une formulette trouvent le poursuivant. On disait en accordant une syllabe à chaque joueur. *Al cliquette, botchi botchelle terez vos m'main vos ayroz one cloquette*

ou encore :

Al sal dram pill'es pell'es polo grain' bouvre es bouvr'es tatatan boustrani'

ou aussi :

Une poule sur un mur qui picotte du pain dur, picoti picota saute en bas,

ou :

Charlemagne a vindu s'vatche, il a del baube jus-qu'an mintou. Viv Napoléon.

Pendant le jeu de la « Caracole » on chantait :

Casicol' pistol' grand mèr' riol'

Pendant la deuxième figure on dit

Zim, zim ma plite cousine

Ma mère est en ribotte

ou : *l'èzi wèzau, marcotte frèsee*

Quand les vatches, pichnaient elles

Z'on le queue levéa.

ou *Chim, chim les coulias po peler les canadas.*

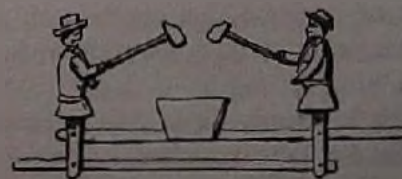
Les petites filles jouant à la balle au mur disaient : « dans une main, dans l'autre, mains derrière, mains devant, sans parler, sans rire, pas de cadence, sur un pied, sur l'autre, la révérence, je casse un verre, je casse un pot, le tour du monde, le grand tourbillon », pendant que la balle était en l'air elles exécutaient la figure convenue.

Les filles dansaient à la corde à la petite corde ou à la grande corde ; dans ce dernier cas, les aînées chantaient ensemble pour celle qui dansait :

*Un petit chapeau de paille, plein d'amour(e)
(Jean) qui la demande sans plus tarder (Jean)
Va l'épouser, va l'épouser).*

On pourrait encore citer les rondes dans lesquelles se sent l'influence de l'école et dire qu'un jeu imposé, même après une leçon de gymnastique, ne donne pas à l'enfant la même exubérance que les jeux que l'enfant organise lui-même comme il les a appris de ses aînés avec les formulettes traditionnelles. Tout un travail documentaire pourrait être entrepris dans le domaine jeux et jouets en considérant non seulement l'enfance mais toute la vie de l'homme sous toutes les latitudes et chez tous les peuples. Ce sujet est vaste, nous nous sommes contentés de rappeler quelques souvenirs d'enfance, de consigner quelques observations et de tirer des conclusions personnelles très modestes.

Ophéylissem, Janvier 1937.



Une affaire de trahison au XVI^e siècle

(J. NAUWELAERS).

Le vendredi 2 mai 1578, Aert De Rijcke, secrétaire de la ville de Vilvorde et huitainier du métier des drapiers, fut arrêté par une patrouille bourgeoise. Six volontaires, compagnons des serments, commandés par Philippe Van Roy, étaient sortis de la ville, deux heures environ avant l'ouverture des portes. Ils s'étaient formés en trois groupes et avaient battu la campagne en tous sens, sur la rive gauche de la Senne. Suivant des renseignements sûrs, De Rijcke se trouvait aux environs d'Éppegghem, attendant les chevaux que son domestique avait ordre d'amener.

Lambert Thraelens et Jan Claes cheminaient de concert ; ils furent les premiers à apercevoir De Rijcke et à le rejoindre. Thraelens l'invita à se rendre. Sans paraître autrement surpris, le secrétaire déclara : « Fort bien ! je vous suis. On ne trouvera rien contre moi. Je m'en allais parce que je ne peux pas plus longtemps me résigner aux logements militaires ».

On reprit le chemin de la ville. Thraelens marchait devant ; De Rijcke suivait ; Claes fermait le cortège. On arrivait ainsi au Vondel, fossé coupant les prairies, lorsque prestement, le secrétaire enleva son manteau, en couvrit la tête de Claes et, profitant du désarroi, prit le large. Laisant Claes empêtré et ridicule, tout en appelant au secours, son compère se mit seul à la poursuite du fuyard. A ses cris, deux hoteliers accoururent et barrèrent la route. Thraelens rattrapant le prisonnier ne put contenir son indignation ; il l'apostropha avec vigueur : « Ah ! je vois bien à présent quelle espèce d'homme tu es ; jamais je n'aurais cru cela de toi ! » Le cordonnier Van Wijck survint à son tour : « Fi, cria-t-il, fi, le traître qui voulait nous faire pendre tous ! » Déconfit, De Rijcke avoua : « Il y en a bien d'autres que moi, va ! » Sur ces entrefaites, arrivait

le chef de la patrouille ; lui aussi ne put s'empêcher d'exprimer sa raucœur : « Compère, compère, dit-il, à quoi t'es-tu laissé aller ? Qu'avais-tu besoin de suivre les conseils pervers de ton oncle ? »

— « Pas le moins du monde, répliqua le malheureux. Mon oncle n'y est pour rien. C'est ma faute à moi seul ».

On se remit en route. Chemin faisant, les miliciens ne cachèrent pas leur embarras : « A qui allons-nous le livrer ? se demandaient-ils. A la ville ou au prince d'Orange ? » De Rijcke s'abandonnait au désespoir : « Faites comme vous voudrez ; je sais bien que je dois mourir » La petite troupe entra à Vilvorde sans autre incident. Le secrétaire y fut livré à Messire Pierre Vander Beken, chevalier de Jérusalem, qui le soumit incontinent à un premier interrogatoire.

Ce préambule ne pourrait-il servir d'introduction à quelque récit romancé ? Que l'on se garde cependant de croire que je quitte le terrain austère de l'histoire. Aucun de ces détails n'est inventé ; ils sont parfaitement consignés et contrôlables dans le volumineux dossier de cette étrange affaire, instruite pendant près de deux ans (1).

L'arrestation d'un important fonctionnaire est, à toute époque, un événement peu banal. Celle-ci fit sensation. Arnold De Rijcke, alors âgé de 31 ans, s'était toujours comporté en homme d'honneur ; il était très attaché à la ville qu'il servait avec beaucoup d'intelligence et un dévouement total. Il paraissait aussi avoir embrassé sans arrière pensée la cause des États.

L'étonnant événement se produisit au cours des troubles qui désolèrent nos provinces et parmi l'anarchie à laquelle les livra la grande révolution du XVI^e siècle. Ce n'est point le lieu de raconter la Pacification de Gand de 1576, ni les interventions du prince d'Orange, ni le sac d'Anvers, connu sous le nom de « furie espagnole ». Il suffira de rappeler qu'à l'arrivée de Don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas, le Namurois et le Luxembourg étaient les seules provinces restées fidèles à l'Espagne. On sait que,

(1) Archives Générales du Royaume. Office fiscal, n° 97.

par l'édit de Marche, le gouverneur général avait consenti au retrait des troupes espagnoles et qu'il put pacifiquement entrer à Bruxelles, le 12 mai 1577. Peu après (24 juillet), les intrigues du prince d'Orange l'amènèrent à se réfugier précipitamment à Namur. Le procureur général qui dressera l'acte d'accusation à charge de De Rijcke y rappelle que, simulant une partie de chasse, Don Juan était entré au Château de Namur et s'y était retranché.

Vers la fin du mois, les États apprirent ce qu'ils considèrent comme un coup de force ; ils voulurent empêcher que le gouverneur s'emparât d'autres points stratégiques et dépêchèrent en toute hâte des bourgeois de Bruxelles pour occuper le château de Vilvorde. A leur grand étonnement, les milices, arrivant aux portes de la ville, se virent refuser l'entrée. Mieux que cela, le magistrat vilvordeois s'empressa d'adresser à Don Juan un messenger spécial, l'appariteur de la ville, Jean Huysmans le jeune. Celui-ci avait mission d'avertir verbalement le gouverneur de la tentative des Bruxellois mais n'avait pas mandat de rapporter une réponse. En prenant cette initiative, le magistrat était loin de représenter l'unanimité de l'opinion. La ville était livrée aux factions. Le magistrat et la bourgeoisie aisée tenaient d'instinct, mais sans fermeté, le parti du gouvernement espagnol qui représentait à leurs yeux l'ordre et le calme. Les gens du commun adhéraient à la révolution avec un enthousiasme farouche. Leur meneur était ce Philippe Van Roy, homme d'une cinquantaine d'années, tailleur de métier et centenier (hondersteman) des pionniers communaux, qui commandait la patrouille du 2 mai. Aussi, pour quitter la ville, l'huissier promu ambassadeur dut-il user d'un stratagème. Au milieu de la nuit, son père et lui se présentèrent ensemble aux hommes de garde, déclarant qu'ils se rendaient à Yssche. Dans le courant de l'après-midi qui suivit, Van Roy rencontra le père Huysmans et s'étonna qu'il fût déjà revenu. Lui expliqua qu'il n'avait pas été plus loin que Tervueren mais que son fils avait poursuivi sa route et s'attarderait sans doute quelque peu à faire bombance. Comme l'absence se prolongeait, Van Roy voulut montrer qu'il n'était pas dupe. Il interjeta à nouveau le père Huysmans, lui disant :

« Ton fils n'est pas à Yssche ; il s'est rendu au quartier wallon (nae dwalsch quartier) ».

A Namur, Huysmans fils s'adressa à M. de Hierges, rencontré au château ; ce seigneur fit rapport à Don Juan lequel s'informa si les Vilvordeois désiraient ou non assistance militaire (assistensie van volck). Huysmans put répondre qu'il n'était pas chargé de la demander. On le retint trois jours à Namur, puis on lui confia une lettre qu'il remit fidèlement à ses destinataires. La missive était datée du 8 août 1577. Le gouverneur remerciait le magistrat de sa conduite à l'égard de la troupe qui avait voulu forcer l'enceinte ; au nom du Roi, il s'engageait à lui adresser une garnison pour la sûreté de la ville et du château, dès que le désir lui en serait exprimé.

Dans l'entretemps, on vivait dans l'indécision. Quel parti prendre ? Plus tard, des témoins affirmèrent que De Rijcke n'aurait pas caché ses sympathies espagnoles. Mais comment tenir ouvertement ce parti dans le Brabant soulevé et au milieu d'une population hostile ? Les informations sur la position des forces de Don Juan étaient quasi nulles. De fausses nouvelles circulaient. Le 31 juillet 1577, le magistrat de Bruxelles s'inquiétait d'une rumeur née dans le courant de l'après-midi, rumeur suivant laquelle des forces ennemies se dirigeaient sur Vilvorde pour la surprendre. On n'y croyait guère, mais on recommandait aux Vilvordeois de se tenir prêts.

Quelques mois s'écoulerent sans événement marquant. Le 11 décembre 1577, la ville de Bruxelles communiqua à celle de Vilvorde un manifeste proclamant Don Juan ennemi de la patrie pour avoir rompu la Pacification de Gand ; le 23 décembre, cet acte fut solennellement publié en présence du mayeur et du corps chevalier. On ouvrit, par ordre, un registre destiné à contenir les noms et l'inventaire des biens des « gouvernementaux », comme on dirait de nos jours.

Le 31 janvier 1578, l'armée des États, défaite à Gembloux, fut disloquée et s'éparpilla (1). Ses débris se

(1) Pirenne, Histoire de Belgique, IV, p. 116. Dans le dossier De Rijcke, la bataille de Gembloux est appelée bataille de Gembloux (village près de Gembloux).



Plan de Vilvorde montrant l'ancien emplacement du couvent de la Consolation, rasé en 1578. Plan établi par Jacques de Deventer vers 1560.

retirèrent sous les murs de Bruxelles. Vilvorde et Malines reçurent des renforts importants. La défense de Vilvorde fut confiée au seigneur de Clines. Celui-ci fit incendier le couvent Ten Troost alors situé aux portes de la ville,



Chapelle commémorative à l'emplacement de l'ancien couvent de la Consolation à Vilvorde (Dessin de Jos. Bonnaer)

sous prétexte qu'il pouvait être occupé par l'ennemi et lui servir d'appui (1).

On s'attendait à voir paraître l'armée victorienne. Le receveur des Domaines était requis, le 7 février 1578,

(1) Kervijn de Lettenhove, Les Huguenots et les Gueux, IV, p. 569-571. Dans une requête par elles adressée au Roi en 1624 et suivie d'une lettre d'amortissement, les « religieuses de l'ordre des Carmelites mendiantes de Notre Dame de Consolation » rappelaient que « leur cloître », durant les troubles, esté totalement ruiné et demoly mesmes pour la conservation de la ville pour la crainte qu'on avoit que l'ennemy ne se fût fortifié illecq contre ladite ville » (original aux archives du couvent Ten Troost; en copie au registre 168, fo 92 de la chambre des Comptes aux Archives Générales du Royaume).

d'approvisionner de bois et de chandelles le corps de garde du château » d'autant que le temps et les termes esquelz nous sommes requièrent que par tout se face bonne garde et singulièrement au chasteau de Vilvorde où le corps de garde ne peut estre de nuit sans feu et lumière » (1). Effectivement, le 10 février, Octave de Gonzaga, lieutenant du gouverneur, se présenta devant la ville. Ses avant-postes atteignaient le Troost ; cependant, les portes de la ville lui demeurèrent obstinément fermées et le 18 février, le prince d'Orange pouvait écrire : « les ennemis ont abandonné Vilvorden... » (2). Gonzaga s'était retiré sans combattre. D'autres villes, Jodoigne, Louvain et Tirlemont se levèrent contre leurs garnisons écossaises et accueillirent les Espagnols (3). Le Procureur Général prétendit sans preuves que le magistrat vilvordeois, mortifié de la découverte de Gonzaga, envoya une lettre d'excuses à Don Juan.

La situation des Vilvordeois, amis des Espagnols, était devenue critique. Néanmoins, lorsqu'il arrivait à De Rijcke, caporal de la garde bourgeoise, de se trouver de service aux remparts, il tançait vertement quiconque parlait mal de Don Juan ou du pouvoir légitime.

Secrétaire communal, De Rijcke prenait une part active à l'organisation de la défense. Il s'acquittait de cette tâche, comme de tous ses autres devoirs, avec honneur, exactitude et probité ; tous les témoins entendus au procès le reconnurent. En avril 1578, le magistrat décida l'ouverture de meurtrières (busgaten) dans les remparts, près de l'écluse sur la Senne, pour permettre le tir flanquant vers la porte de Malines et empêcher l'escalade de la ville. Le 29 avril, De Rijcke, accompagné des échevins Wallerand Gielis et Denis Van de Venne, et d'un maçon, alla inspecter la Spuye (4). Le maçon reçut les instructions adéquates. Il n'y avait à cela rien que de naturel. Toutefois,

(1) Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes, Acquis 1630.

(2) Gachard, Correspondance du prince d'Orange, IV, p. 38.

(3) Strada, cite par Mgr. Namèche, Le Règne de Philippe II, t. VI, p. 224.

(4) Reluse fortifiée sur la Senne.

montrant les fenêtres extérieures du bâtiment recouvrant la Spuye, De Rijcke dit : « Que voilà une excellente affaire ! Comme il sera facile de se sauver par là en cas de nécessité ! Quelle brèche aussi pour admettre du monde dans la ville. Il n'en faut pas autant du reste ! En levant simplement l'écluse (de mergel), on peut laisser entrer dans la ville des barques chargées de soldats ». Paroles anodines ou équivoques ? Que signifiaient-elles ? Était-ce une plaisanterie ? Ou une remarque opportune sur une faiblesse des fortifications ? De Rijcke souligna plus tard, au cours de son interrogatoire du 3 mai, qu'il y eut sur place des échanges de vues « pro et contra » et qu'il s'attendait qu'on le louât de sa perspicacité. Au moment où les propos furent tenus, Vande Venne n'y vit pas malice. Gielis au contraire eut l'impression très nette que le secrétaire cherchait des complices pour quelque mauvais coup.

Les visites de De Rijcke à ses amis se multipliaient. Il avait décidément élu Gielis et Vande Venne pour confidentes de ses pensées ou pour complices de la trahison qu'il méditait. Le 1 mai, veille de son arrestation, il emmena Gielis en promenade sous prétexte de voir le pré où paissaient ses vaches. En cours de route, il s'indigna avec vivacité au sujet de la soldatesque qui encombrait la ville et ruinait ses malheureux habitants. Puis il annonça que Don Juan, pour récompenser le loyalisme des Louvanistes, avait décidé d'établir dans leur ville la chancellerie de Brabant. Il insinua que Vilvorde aurait pareils avantages si elle était livrée au gouverneur. Le lendemain 2 mai, à 11 heures du matin, De Rijcke et Vande Venne arrivèrent ensemble chez Gielis. Une patrouille de cavaliers des États venait de traverser Vilvorde emmenant prisonnier vers Malines, alors foyer de l'insurrection, un certain Thielman Vander Meerem, sacristain de Querbs. De Rijcke se montra bouleversé par cette nouvelle. En grande confiance, il avoua à ses amis qu'il avait entretenu des intelligences avec le sacristain et s'était servi de lui pour communiquer avec Louvain. Il ajouta : « Si on met Thielman au supplice, il serait bien capable de parler de moi » !

Le même jour, vers cinq heures de l'après-midi, De Rijcke et les siens quittaient Vilvorde. Madame De Rijcke

et son enfant, que la servante Martine Vanden Eynde portait dans ses bras, sortirent les premiers par la Porte de Malines. Le but avoué de cette équipée était d'atteindre Malines où Madame De Rijcke trouverait asile chez son père et se remettrait des émotions et des avanies que les soldats logés chez elle lui faisaient subir depuis de trop nombreuses semaines. Au gré de Martine, la marche n'était pas assez rapide ; on n'atteindrait pas Malines avant la tombée du jour. La brave fille qui n'était pas dans le secret s'étonnait aussi des allures nerveuses de sa maîtresse laquelle ne cessait de se retourner et finit par déclarer qu'elle attendait son mari. Et en effet, avant qu'on eût dépassé le Grimberghenbroeck, le secrétaire ralliait le petit groupe.

A l'approche d'Eppeghem, à proximité du Sieckhuys (1), on s'arrêta. Madame De Rijcke s'assit au bord de la route, alla à son enfant et se sentit tout à coup d'une faiblesse extrême. Comme par hasard, survint alors Anneken, la femme de Chrétien Vander Meeren. Ce dernier, ancien procureur à Vilvorde, frère du sacristain Thielman, avait quitté la ville en avril pour se réfugier au camp espagnol. Anneken était accompagnée de ses trois enfants et d'une fille portant un volumineux paquet sur la tête. Il y eut un bref conciliabule, après quoi on se retira « In den Gulden Bodem ». Là, De Rijcke congédia sa servante, lui enjoignant de transmettre à son valet l'ordre d'amener ses chevaux au pont d'Eppeghem. Martine objecta que les chevaux ne pourraient pas passer l'eau. Le secrétaire lui répondit : « Ne vous inquiétez pas de cela : au surplus, si vous apprenez qu'on nous poursuit, envoyez-moi un mes-

(1) Au début du XIX^e siècle, « la partie de terre de vingt cinq ares avec les arbres et plantis y appartenant vulgairement nommée Het Sieckhuys » était située entre les « deux chemins conduisant de la ville de Vilvorde vers et à la Chaussée de Malines ». Le 12 septembre 1794, ce bien fut vendu par les Administrateurs des couvents supprimés de la Commune de Malines. Un acte du 31 vendémiaire an XI (octobre 1804) le fit entrer dans le patrimoine des époux De Baway-Seyhers, propriétaires du célèbre pensionnat De Baway à Vilvorde (Archives Générales du Royaume, Notariat général du Brabant, 1614), acte 17 du répertoire).

sager à n'importe quel prix, mais surtout n'en parlez à personne ».

Vers 7 1/2 heures, les deux familles se présentèrent « In de Struys », auberge tenue par Jan Goossens, près du pont d'Eppeghem, sur la rive gauche de la Senne. Le patron observa qu'il n'avait ni de quoi les loger ni de quoi les nourrir. De Rijcke insista : on se contenterait de ce qui pourrait être donné. On s'organisa donc comme on put : les deux femmes et les quatre enfants se casèrent tant bien que mal dans un petit lit ; l'hôte et sa femme se retirèrent à la cuisine ; De Rijcke demeura dans la salle commune.

La nuit allait être singulièrement agitée pour les époux Goossens. De Rijcke sortait et rentrait à tout bout de champ, sous prétexte que la bière lui avait particulièrement plu, bien qu'il n'en eût bu qu'un seul pot. Ce fut pis vers une heure. Chacun perçut le bruit de projectiles, des pierres vraisemblablement, touchant la façade de l'auberge. Peu auparavant, une voix avait crié à diverses reprises : « Anneken, Anneken ! ». La femme Goossens se leva et sortit ; elle vit un individu posté sur la rive droite. Un dialogue s'échangea :

- Que voulez-vous ?
- N'est-ce point ici qu'habite Jean Goossens ?
- Oui.
- Anneken n'est-elle pas là ?
- Si. Que lui voulez-vous ?
- Dites lui de venir.

Précisément, le secrétaire et Madame Vander Meeren arrivaient. Ils s'avancèrent d'abord ensemble à trois ou quatre verges dans la direction de l'église d'Eppeghem. L'aubergiste entendit distinctement l'inconnu dire : « Si vous ne pouvez passer la rivière ici, soyez à Sempst à 3 heures. Je vous y enverrai une voiture ».

Tout rentra ensuite dans le calme. Environ une demi-heure après ce premier incident, le même signal se renouvela. De Rijcke et Anneken se précipitèrent dehors et le même mystérieux interlocuteur leur dit :

- Faites vivement vos paquets (maeckt sack ende pack). Allez à Sempst et passez-y la Senne en bac.

Tout aussitôt, on se prépara au départ. De Rijcke régla la dépense en recommandant à la femme Goossens le silence sur sa présence chez elle avec Anneken Vander Meeren. Il pria aussi l'aubergiste de l'aider à porter une partie des bagages jusqu'à Sempst. A Sempst, un bac (1) fit passer la rivière à Madame Vander Meeren, à sa servante et à ses trois enfants, tandis que, fébrile, le secrétaire se promenait de long en large.

Il demeura en cet endroit jusque vers cinq heures du matin, puis il rebroussa chemin vers Éppeghem, apparemment dans l'espoir de rencontrer son valet convoyant ses chevaux sur la rive opposée. Il ignorait que la servante Martine avait longuement cherché le vieux domestique et n'avait pu lui transmettre ses instructions que fort tard, alors que les portes de la ville étaient closes. Il ignorait aussi que son départ avait été remarqué, qu'on le recherchait et que l'imprudente Martine, dans le but louable de le défendre contre ses détracteurs, avait naïvement révélé que, loin d'être parti pour Louvain, il se trouvait à Éppeghem et y attendait ses chevaux. Il s'aventura trop loin et fut pris.

Toute l'expédition avait du reste échoué ; Anneken, Madame De Rijcke et leurs enfants furent appréhendés de leur côté et conduits à Malines. Leur sort fut moins pitoyable ; au bout de quelques jours, on les rendit à la liberté.

Le chevalier Vander Beken envoya De Rijcke au château où il fut mis au secret. L'instruction du procès commença aussitôt. On ne trouva nul texte réprimant la trahison, mais à cette époque on ne se mettait pas en peine pour si peu. L'acte d'accusation que rédigea plus tard le procureur général s'appuyait sur cet unique principe de droit naturel : il est criminel de conspirer contre la patrie, formule un peu large et fort imprécise.

Une commission de deux échevins interrogea d'abord De Rijcke, en présence de Vander Beken et d'Érasme Christianus, capitaine des troupes allemandes de la garnison. Les réponses furent maladroitement. Le secrétaire nia les faits les plus certains, même ceux qu'au cours de la nuit

(1) *Hydrotype* : cave réfrigérante en usage dans les brasseries.

ses amis Gielis et Vande Venne, pris de panique, avaient révélés à Vander Beken.

Le 5 mai, les commissaires aux fortifications de Malines informèrent le magistrat du récit des deux femmes. L'enquête porta immédiatement sur ces faits dont Goossens et sa femme rapportèrent toutes les circonstances.

Le 7 mai, De Rijcke comparut devant le mayeur entouré de Vander Beken et de cinq échevins, au nombre desquels se trouvait Gielis. Cette fois, le prisonnier eut meilleure contenance. Il ne s'avisait plus de contester l'évidence, mais s'évertua avec habileté à démontrer que seules les apparences étaient contre lui. Il n'avait nullement songé à désertier ; il voulait seulement mettre sa femme en sûreté et la soustraire à l'insupportable fardeau des charges militaires. Anneken Vander Meeren, elle, se dirigeait sur Vilvorde. Si elle avait changé de plan, c'est parce qu'il lui avait annoncé l'arrivée de trois nouvelles enseignes de lansquenets. Quel mal y avait-il à se trouver avec elle ?... Avait-il vraiment demandé qu'on envoyât ses chevaux à Éppeghem par la rive droite, bien qu'il n'ignorât point la destruction des ponts ? C'est possible, mais il n'ignorait pas davantage qu'un bac était dissimulé près de la berge à hauteur du pont d'Éppeghem. Et puis, pourquoi n'aurait-on pas pu nuitamment gagner Elewijt et Malines ? Sa conduite à l'auberge Goossens ? Rien de plus simple : il attendait à tout moment l'arrivée de ses chevaux. Il était vrai encore qu'il avait tenté d'échapper aux compagnons des métiers ; sa stupeur l'avait égaré ; du reste, ne savait-on pas de quels excès le populaire était capable ? Quant à ses rapports avec le fameux sacristain, ils se bornaient au dépôt d'un coffre chez lui ; ses confidences à ses amis Gielis et Vande Venne ne visaient pas d'autres relations. Au demeurant, il était parfaitement exact qu'il avait communiqué avec des places ennemies, mais... à l'instigation du magistrat. Guillaume Van Candiessche, oncle de sa femme, jadis secrétaire et pensionnaire de Vilvorde (1), était présumé se trouver à Louvain

(1) Guillaume Van Candiessche, licencié en droit, avocat au Conseil de Brabant, ancien secrétaire communal de Vilvorde, fut membre du Conseil de Brabant institué à Louvain par don Jean,

ou dans quelque autre lieu soumis à Don Juan. Le Comte de Boussu (1) avait ordonné à Vander Beken de confisquer ses biens, de les vendre et d'employer leur prix aux fortifications de la ville. Les examinateurs ne se souvenaient-ils point que le magistrat, fort ému, l'avait invité à avertir d'urgence son oncle pour lui permettre de se justifier (2) ?

Signature de Willem Van Cambrisseche, ancien secrétaire communal de Vilvorde, d'après une charte échevinale conservée aux Archives du Royaume (Greffes seculaires, n° 9637)

Ce qui anéantit le prisonnier, ce fut l'affirmation des instructeurs que sa femme avait reconnu l'existence de ses communications avec les Espagnols. Ce moyen de rechercher la vérité en s'aidant du mensonge n'est pas nouveau, on le voit ; de la part du mayeur et des échevins

pendant la révolution. Ses lettres patentes datent du 10 juillet 1578 (Placcaten van Brabant IV, p. 438 ; Piot, Histoire de Louvain, p. 287). Après la révolution, il devint conseiller ordinaire (Gaillard, le Conseil de Brabant, III, p. 355). Il fut enterré à Bruxelles dans le chœur de Ste. Gudule (Archives Générales du Royaume ; manuscrits divers, n° 1763, p. 605).

(1) L'un des principaux chefs des insurgés.

(2) Guillaume Van Cambrisseche se justifia, en effet, en produisant un acte des échevins de St-Trond, du 20 mars 1578, contenant l'attestation de nombreux ans habitant cette ville et suivant laquelle il y était en pension (waer hij coopt sijn costen) chez Pierre de Rethy, commissaire du Prince Evêque de Liège. Sur le vu de cette pièce, les poursuites avaient été suspendues.

vilvordeois, le procédé manquait de charité et d'élégance. Rentré dans sa cellule, De Rijcke rédigea une requête éplorée aux États. Non, il ne pouvait croire à ces prétendus aveux. Et s'ils étaient réels pourtant, cette déclaration mensongère devait être mise au compte de la pusillanimité ou de l'erreur, car sa femme n'avait certes pas compris le sens du mot « communiceeren ». Quant à lui, fort de son innocence, il prenait à témoin le Juge Tout Puissant devant qui nous comparaitrons tous. Il n'était sorti de Vilvorde qu'une ou deux fois pour se rendre à Malines. Il voulait vendre un lot de fil et de soie (wijn ende garen) qu'il possédait dans cette ville afin de pourvoir à l'entretien des soldats pour lequel il avait déjà, en dix ou onze semaines, dilapidé 250 livres. Et le voilà en prison, au secret, tel un homme mort, abandonné de tous et sans même être mis en accusation, comme l'exigeait la Joyeuse Entrée.

Personne ne s'émut de ces plaintes. L'affaire était vraiment très grave. Le prince d'Orange lui-même en fut informé par un courrier spécial. Le 7 mai, Didier Van Chenu, prêtre, écrivait d'Anvers au magistrat une lettre conservée au dossier ; il l'avertissait que le prince avait à s'occuper d'autres affaires et qu'on attendit ses instructions. Celles-ci furent données à Bruxelles, le 14 mai. « Comme entendons que ung nommé Aerdt De Rijcke est constitué prisonnier au chasteau de Vilvorde pour certaines ses delictz touchant la patrie, qu'il at point esté encores examiné (1). Avons ordonné et ordonnons par cestes à Sr Jehan de Mol, escuier, eschevin de la ville de Bruxelles et à Mre Corneille Vander Straeten de eux trouver audit lieu de Vilvorde pour examiner ledit prisonnier ».

Le mayeur poursuivait son enquête ; le 23 juillet, les commissaires du prince d'Orange ouvrirent la lettre. Le Procureur Général s'émut à son tour de ce forfait aussi énorme qu'haïssable (enorme ende execrabel delict) et évoqua l'affaire. Il ordonna le transfert du prisonnier du château de Vilvorde à la prison du Treurenberg (26 juillet 1578).

(1) Information inexacte ; à la date où l'ordre fut écrit, De Rijcke avait subi déjà deux interrogatoires.

Sur ces entrefaites, Thielman Vandermeeren avait pu s'échapper de la prison de Malines et rejoindre son frère à Louvain. Il s'en fallut de peu que De Rijcke ne s'évadât, lui aussi. Avec d'autres prisonniers, il avait gagné les combles du Treurenberg ; déjà une corde était fixée à une tabatière lorsqu'un geôlier aperçut les fugitifs et alerta la garde. Cette tentative fut considérée comme une charge nouvelle.

Quels éléments nouveaux apportèrent les longues et laborieuses enquêtes dont les procès-verbaux composent d'imposants manuscrits ?

On voulut d'abord s'assurer du but de l'accusé. Avait-il quitté la ville sans esprit de retour, ou était-il exact que, par dignité d'homme et par affection pour sa jeune épouse, il n'avait pu supporter plus longtemps la dégradante promiscuité des militaires, ces Français, ces Flamands, ces Hollandais, qui se conduisaient sous son toit comme en pays conquis ? Avait-il, comme le bruit s'en était répandu, vendu tout son avoir ? Hélène Van den Eynde, sœur de la servante Martine, raconta que M^{me} De Rijcke, sur le point de partir, l'avait mandée dans sa demeure et lui avait donné ses provisions : une rasière de seigle, un peu plus de farine ; puis, tout en descendant du grenier, elle l'avait priée d'emporter ses cierges et lui avait proposé enfin d'acheter ses bestiaux, trois vaches et trois génisses, pour cinquante florins. A cette offre inattendue, la femme s'était récriée : elle n'avait ni argent ni pâturage. Madame De Rijcke s'était faite insinuante : les bêtes trouveraient de la pâture à satiété dans la prairie de son père ; quant au terme de paiement, il importait peu. Le marché fut conclu ; Hélène donna un denier à Dieu (godspeuninck), mais Madame De Rijcke lui conseilla de déclarer au besoin qu'elle avait acquitté le prix entier. Avant de se séparer, les deux femmes avaient vidé un pichet de bière. Madame De Rijcke dit à ce propos, en badinant : « c'est tout cela de gagné sur les mouffes » (elle désignait sous ce nom libel les Allemands logeant chez elle).

Ces témoignages étaient fort embarrassants pour le fonctionnaire communal. Mais ils étaient très loin d'être une trahison. Il convenait donc de pousser l'enq

savoir notamment quelles avaient été au juste les relations de l'accusé avec les frères Vander Meeren. On enleva au domicile de l'accusé le dépôt du sacristain, une caisse et un tonneau. On peut juger de la curiosité avec laquelle Philippe Van Roy procéda à l'inventaire de leur contenu. Cruelle déconvenue : on y trouva du lard, quelques œufs, du pain, du savon, du linge usé (quaet lynwaet), de vieux bas et un Nouveau Testament en langue allemande portant l'ex-libris manuscrit de Thielman.

L'information tournait à la bouffonnerie. Tout ce tintamarre allait-il se terminer par un éclat de rire ? Ah ! que ne parvenait-on à établir des intelligences secrètes entre l'inculpé et ce traître de Chrétien Vanden Meeren ! On rechercha les personnes qui s'étaient récemment rendues à Louvain et auraient pu y rencontrer Chrétien : on mit la main sur deux femmes revenues du compromettant voyage.

La première était Claire Plattehorse, épouse Hinnebeen, demeurant à Houthem. Elle reconnut être allée à Louvain en juin, dans l'espoir d'obtenir restitution de ses vaches enlevées par les fourriers espagnols. Elle avoua sans difficulté qu'elle avait rencontré Vander Meeren ; celui-ci lui avait demandé si le secrétaire était toujours emprisonné. A sa réponse affirmative, Chrétien aurait murmuré, à part soi : « Ah ! le pauvre bougre ! » (ermen bloet, ermen bloet).

L'autre était Maryken Boyenants, épouse Henri Van Candriessche. Amende au chevalier Vander Beken, le 3 juin, elle nia. Le lendemain, nouvel interrogatoire, en présence de Hans Van Viersen, sergent major de la place (1). Cette fois, pressée de questions, elle se troubla et confessa plusieurs voyages. Elle ne croyait pas mal faire. Elle avait du reste demandé à Jean Huenens, receveur des Domaines, si la circulation jusqu'à Louvain était libre.

(1) On retrouve Chambre des comptes, 25546, n° 125, (Archives Générales du Royaume), mention de « Hans de Viersen, sergent major de Vilvoorde » ; la mention est relative au paiement à lui fait, en mars 1579, de la somme de 130 livres pour deux mois de traitement.

Le fonctionnaire royal lui avait répondu : « Mais sans doute, Maeycken, car il n'y a guère de danger en ce moment » (Jae, ghij, Maeycken, want daer en is nu soe groet perijckele nijet). Elle était retournée, le 2 février, à la demande d'une amie pour s'assurer si la grand'mère de celle-ci était toujours en vie et aussi pour s'enquérir de la rançon exigée pour le fils de Jacques de Hamere. Elle s'était rendue chez Lincken, la fille d'Adam Quisthoudt, receveur communal de Vilvorde. Chrétien Vander Meeren était entré là. Il l'interrogea sur les dispositions prises pour la défense de Vilvorde, mais elle était incapable de répondre à de telles questions. Vander Meeren lui avait alors confié que sous peu toute l'armée de don Juan marcherait sur Vilvorde et Bruxelles, avec quelque vingt huit pièces d'artillerie. Il lui avait remis un billet pour Jean Huenens et Adam Quisthoudt. La messagère, bien que ne sachant pas lire, s'était doutée du caractère compromettant de pareil écrit. De peur de le laisser aux mains des soldats de garde aux portes de Vilvorde, elle l'avait confié à une femme de Penthy. Elle n'ignorait pas que dans cette lettre, il était question de « furie espagnole » ; Vander Meeren l'avait d'ailleurs priée de recommander à Quisthoudt qu'il se sauvât, dès qu'il recevrait certain avertissement secret. Il lui suffirait d'aller à Grimbergben pour être en sûreté.

Le billet de Vander Meeren fut retrouvé : « Cher ami, écrit le procureur, demeurez en paix chez vous et cachez contre la fureur tout ce que vous pourrez ; quelques bons amis et vous même serez prévenus de l'endroit où il conviendra que vous vous retiriez, et du signe de reconnaissance que vous aurez à placer sur votre porte ; vous vous y conformerez sans faute, sitôt mon signal (1) ».

L'accusation convenait que ce billet datait de juin 1578. Il était dès lors sans pertinence quant au crime reproché à De Rijcke ; celui-ci n'en était au surplus point le destinataire.

(1) Getrouwe vrient, blijft gerustelijk in u huys ende bercht voer de furie u goet dat mogelijk is / u ende meer andere goetle vrienden sal geadvertteert worden de plaetse daer ghij u sult laten salveren met oock het teecken dwelck ghij op u heder deure sult stellen nuer metten iersten dat ghij sult van mij geadvertteert worden sult u daer naer reguleren souder faulte.

Il se jouait donc à l'égard de l'infortuné secrétaire une pénible comédie judiciaire. Armé de sa dialectique spacieuse, de son éloquence et de ses prérogatives, le barreau allait livrer bataille et ruiner cet édifice de présomptions. Les avocats Kinschot et Mertens se chargèrent de la défense de l'accusé. Leur première intervention ne fut pas heureuse ; elle se bornait à souligner que l'accusation ne produisait pas la correspondance de l'accusé avec l'ennemi et à prétendre que le placard des États Généraux déclarant don Juan ennemi de la patrie n'avait pas été publié à Vilvorde. Pitoyable argumentation, à laquelle le Procureur Général Josse Hrenis répliqua avec simplicité et justesse que la correspondance se trouvait chez l'ennemi et que le placard avait été publié par l'accusé lui-même, ainsi qu'en attestaient les registres communaux (4 septembre 1578).

Heureusement, les avocats trouvèrent mieux ; dans un mémoire de 166 articles, rédigé par Mertens, ils démontrèrent l'innocence des preuves laborieusement accumulées par l'accusation. A les croire, tout ce qui paraissait suspect devenait naturel dès qu'on considérait les faits sans prévention ni parti pris. S'il est vrai que la logique du Procureur Général n'était pas fort rigoureuse, les avocats, eux, n'hésitaient pas à accumuler les pétitions de principe, les affirmations gratuites et les sophismes les plus hardis. Ils s'y employèrent avec cette liberté complète de la défense dont les barreaux contemporains, plus policés, n'ont même plus la notion.

Qui était l'accusé ? Un homme d'honneur, à coup sûr, et un excellent patriote ! Quel bourgeois avait, comme lui, contribué à la défense de la ville en mettant même son valet, ses chevaux et sa voiture au service de la communauté ? N'est-ce pas lui qui imagina de mieux équiper la Spuyse ? N'est-ce pas lui qui se rendit à Malines en compagnie de Philippe René Van Oyenbrugge, drossard de Grimberghen, pour protester contre la réquisition par les Malinois des villageois affectés aux travaux de fortification de Vilvorde ? N'est-ce pas lui encore qui avait été envoyé à Malines pour y commander les douze chariots nécessaires aux retranchements ? N'est-ce pas lui qui, fréquemment, au collège échevinal, se plaignait de l'indifférence générale

à l'égard des avant postes de Wilre, de Campenhout et d'ailleurs, d'où les ennemis dirigeaient des incursions dans le plat pays ? N'est-ce pas lui qui indiqua les moyens de les déloger de ces positions ? A moins de supposer l'accusé un monstre de duplicité, comment concilier sa brillante conduite avec l'accusation ?

Une entente avec l'ennemi ? De Rijcke est propriétaire de terres situées hors la porte de Louvain, soit du côté exposé aux raids espagnols. Or, il n'a pas voulu que ces terres fussent cultivées ; il n'a même pas fumé ses terres du Perckbosch ni de Penthy, bien qu'il fût parvenu de fumier en abondance. D'autres sont allés à Houthem pour s'approvisionner de foin ; lui, non, de peur de tomber aux mains de l'ennemi ; et cependant ses chevaux manquaient de foin. Ses vaches, il ne les a pas envoyées dans ses propres prairies, mais sur un pré voisin de la Porte de Flandre, à lui prêté par un ami. N'est-il donc pas évident qu'il jugeait avoir tout à craindre de l'ennemi commun ?

Ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir tenté de livrer la ville. Or, ce civil n'a aucun complice parmi les militaires de la garnison — car cela n'est même pas allégué ; il aurait conçu là un dessein irréalisable. Que l'on ne parle pas des Van Candriessche et des Vander Meeren, ce serait par trop frivole (frivoel), car lors du siège de la ville par Gonzaga, Van Candriessche était à Anvers et Vander Meeren se comportait à Vilvorde même comme un bon et fidèle bourgeois.

Et cette date du 2 mai ? Quelle inconséquence !... Au lieu de quitter la ville dès l'occupation de Louvain par don Juan, De Rijcke aurait attendu trois mois. Il aurait laissé passer toutes les occasions propices, car à présent, la ville, gonflante de gens de guerre, est imprenable. Il a subi les misères de l'occupation, jusqu'à vendre son patrimoine. Qu'on n'oublie pas que, depuis le carême, le pauvre homme a reçu d'abord des Français et les a entretenus à ses frais ; cette soldatesque, non contente de son traitement, a enfoncé toutes les portes de la maison, a rudoyé Madame De Rijcke et l'a traitée, si le secrétaire n'avait, à deux ou trois reprises, fui sa propre maison avec elle.

Puis, il a logé des Flamands, puis encore des Hollandais, quelques fois jusqu'à neuf ou dix soudards ensemble et cela pendant onze semaines, sans interruption. Ces hôtes encombrants amenaient d'autres militaires ; ils s'énivraient du matin au soir et parfois du soir au matin. Ah ! ils le savaient bien, les contrôleurs et les conducteurs jurés des bières, eux qui constataient que dans la maison du secrétaire, il se consommait plus de bière qu'au Hert ou aux Drye Coningen, les auberges les mieux famées (treffelijcxte herbergen) de la ville. L'ivresse conduit à des excès de toute nature ; ces soldats désœuvrés n'ont-ils pas nuitamment enfoncé la porte de la chambre de la servante et même celle de la salle à manger où De Rijcke et sa femme comptaient dormir en paix sur quelques bottes de paille ? Scènes de violence, accompagnées d'injures et de menaces. Après ces pillards, il était venu des voleurs : des Hauts Allemands qui pillèrent littéralement la maison. De février à mai, ce n'était pas trop mal. Et voici qu'au matin du 2 mai le mayeur annonce sans sourciller l'arrivée de trois nouvelles enseignes wallonnes. Ah ! non, c'en était trop ! Et De Rijcke de déclarer ouvertement qu'il préférerait s'en aller ailleurs dépenser son petit pécule avec sa femme. A-t-on songé à poursuivre tant d'autres bourgeois qui par leur fuite ont échappé aux horreurs de l'occupation militaire ?

La vente du mobilier et du bétail ? Inventions !... Madame De Rijcke avait déposé quelques meubles chez des amis, pour en éviter le vol et la destruction. Les vaches, elle les avait confiées à la garde de braves gens, en leur recommandant d'en revendiquer la propriété, si on tentait de les réquisitionner. Cet homme n'aurait-il pas agi comme un sot, si, organisant son évvasion, il n'avait pas envoyé ses chevaux, sa voiture, et ses bestiaux vers Houthem pour les rejoindre nuitamment et se faire confortablement conduire avec les siens à Louvain ? Au lieu de cela, on le voit emprunter la rive gauche de la Senne, mettant délibérément la rivière entre les Espagnols et lui.

La rencontre d'Anneken Vander Meeren est un événement fortuit. On avait logé à Eppegem parce que Madame De Rijcke était épuisée. Les chevaux ont été mandés

par le secrétaire à diverses fins : pour mener son épouse à Malines, pour les soustraire au vol et éventuellement pour les vendre. Ne pouvait-il donc pas en disposer sans forfaire, *cum quilibet rerum suarum sit moderator et dispensator vel arbiter?*

Les incidents à l'auberge Goossens ? Rien encore de plus simple. Le secrétaire dormait dans un fauteuil devant l'âtre. Il attendait ses chevaux. Il est sorti quelques fois pour se mettre à l'écoute, *ghelijck men bij nachte verre hoort*. Si ses chevaux avaient été amenés sur l'autre rive, il leur aurait fait passer l'eau, car en aval de la maison Goossens, une corde était tendue par dessus la rivière pour la manœuvre d'un bac amarré à cet endroit. Si le passage avait souffert quelque difficulté — ses chevaux sont un peu craintifs — il les aurait envoyés en amont, là où les chevaux d'Houthem passent la Senne, la nuit. Il savait donc qu'un bac se trouvait là, à portée. Pourquoi n'aurait-il pas fait traverser la rivière à Anneken et aux siens pour se précipiter tous ensemble chez l'ennemi ?

Si l'on se demande finalement pourquoi le secrétaire a tenté d'échapper à la patrouille de Philippe Van Roy, l'explication en est fort simple ; l'accusé s'est immédiatement rendu compte qu'il se tramait quelque mauvais coup contre lui ; or, il a tout à craindre des menées de ses accusateurs et de la fureur populaire ; il n'ignorait nullement que sa parenté avec Guillaume Van Candriessche le rendait antipathique à certains milieux. Les membres du magistrat et la plupart des bourgeois aisés logeaient à la même enseigne, phénomène commun aux autres villes. A Vilvoorde, on ne se gênait pas pour dire ouvertement que toute l'administration tenait pour don Juan. La scie populaire (*leemzen proverbium*) du moment était de s'aborder en se disant : « Que dira don Juan ? » On visait ainsi le magistrat pour le tourner en dérision. Sur le passage de De Rijke, des malveillants citaient à haute voix le nom de Van Candriessche. Ces factions étaient nées des efforts de quelques agitateurs d'introduire dans la ville la prédication de la religion nouvelle, ce que le magistrat avait interdit. Que l'on trouve là l'origine de bien des rancœurs, est prouvé par ces paroles de l'un des hommes de la

trouille : « A présent, vous n'avez qu'à bien vous tenir si vous voulez empêcher la prédication ! ».

La procédure à charge du secrétaire, ainsi poursuivie par les avocats, était illégale. Après un premier interrogatoire, il fut conduit à l'hôtel de ville où on le garda au secret jusqu'au 7 mai, bien qu'il n'eût cessé de réclamer fort courtoisement un entretien avec le mayeur. Au lieu de le maintenir à la disposition de ses juges naturels, le mayeur et les échevins, seuls compétents, ou a permis qu'il fût enfermé au château, procédure qui, contrairement au droit et à l'équité, dessaisissait le mayeur. On a vraiment balloté l'accusé entre les diverses juridictions comme les juifs ballotèrent le Seigneur (sic) (1). Il resta au château jusqu'au 27 juillet, date de son transfert à Treurenberg. Dans l'entretemps, une commission instituée par le Prince d'Orange informa à sa charge, conjointement avec le Procureur Général, si bien qu'il se demandait en fin de compte quels étaient les instructeurs de son procès et quelle accusation précise était dirigée contre lui, car il ne fut pas mis en prévention avant le 11 août.

Faillait-il vraiment reprendre l'histoire des derniers mois pour démontrer qu'il n'y eut ni complot ni trahison, ni même intention de livrer la ville ? Ces trois cents Bruxellois qui se présentèrent sous les murs en juillet-août 1577, on leur refusa l'entrée du château. N'est-il pas inconsidéré de prétendre que cette défense venait de De Rijke ? Comme si le château ne communiquait pas directement avec l'extérieur ! La lettre dont était porteur le messenger accompagnant la troupe ne réclamait d'ailleurs pas l'entrée dans la ville. Cette cohue se composait en majorité de gens de peu (*van cleyne gewichte*), préférant force saracines, parlant de brûler la ville qu'ils appelaient un trou (*die zij noempden eenen nest*). Ces agités brisèrent les chaînes des ponts. Plus tard, lorsque les milices bruxelloises revinrent avec des lettres de Van Os, le châtelain les admit directement au château. Cette troupe causa grand dommage en abattant quantité de tilleuls qu'elle transporta

(1) Wel wetende dat hij gevangene niet schuldig en was dan recht met hem gesoeckelt ende gehandelt gelijk met onsen Heere geschiede...

dans la forteresse. Quant au magistrat, dont le détenu n'est que le serviteur, ne s'est-il pas comporté différemment lorsque les États Généraux lui ont dépêché les soldats du sire de Bossenies ? ceux là entrèrent immédiatement sans la moindre opposition. Plus tard, après la défaite de Templou, la ville grouillait de militaires ; pendant le siège, les renforts étaient, jour et nuit, couverts de sentinelles nombreuses ; huit corps de garde étaient installés : un dans le jardin des coulevriniers, un à chacune des quatre portes ; les trois autres, face à l'ennemi : au pignon, au château, et entre les portes de Malines et de Louvain. Comment trahir, au milieu de tant de monde ? Depuis lors, l'armée de don Juan avait-elle reparu sous les murs de Vilvorde ? Nullement. Elle s'était retirée vers Aerschot, Diest, Beaumont pour atteindre Philippeville où elle se trouvait encore.

Enfin, la tentative d'évasion au Trenrenberg ! Voilà un homme jeune, moralement épuisé par une longue détention et sachant que bientôt on lui appliquerait la torture pour obtenir un aveu, à défaut des autres preuves que l'on recherchait vainement. Qui, à sa place, n'aurait tenté de se soustraire à tant d'iniquité et à un péril si imminent ?

Le droit de défense fut toujours sacré devant le Conseil de Brabant, même à cette époque où les passions politiques et les controverses religieuses dressaient les citoyens les uns contre les autres. Le mémoire des avocats provoqua une information complémentaire. Elle eut lieu à Vilvorde même, le 15 juin 1579, par une commission que présidait le Conseiller Jean Van Malcote, le célèbre professeur de droit à l'Université de Louvain. L'enquête porta sur quelques faits invoqués par la défense. Ils furent trouvés exacts. Jaspur de Herlay, lieutenant-châtelain et son épouse, *Éléonore Ervet* confirmèrent que le prisonnier leur avait été spécialement recommandé, qu'il avait été tenu au secret le plus strict sur l'ordre du capitaine Dewit, commandant militaire du château et qu'il avait vainement réclamé une entrevue avec le mayeur Henri de Bourgogne de Herlaer. Ce dernier reconnut avoir été appelé par le prisonnier ; il ajouta que par crainte de se rendre suspect, il s'était abstenu de le voir. Il ne se cacha pas de lui avoir conseillé d'alerter son oncle Van Candriessche. L'instruction se termina sur ces témoignages. Le parquet était à bout de souffle et d'imagination.

A la vérité, l'accusation ne pouvait sérieusement se soutenir tant qu'il ne serait produit quelque document écrit. Or, si pareille pièce existait, il était certain qu'elle n'avait pas été interceptée et que l'ennemi ne la livrerait pas. Jusqu'ici, le Procureur Général raisonnait ; il ne prouvait rien ; il avait entouré l'accusé d'une atmosphère douteuse au lieu de circonscrite l'action à un fait positif et criminel. On ne saurait donc jamais si De Rijcke fut l'instrument d'un parti de notables, fidèle au souverain légitime. Et l'on pourrait discuter indéfiniment sur la valeur des présomptions sans découvrir un véritable motif de condamnation. Bien des circonstances demeuraient suspectes. Mais c'était des nuées de choses discutables, de préventions fragiles que les avocats avaient malmenées et mises en déroute. Eux, les avocats, ne définissaient pas leur système ; ils voulaient des preuves. En attendant, ils défendaient cette thèse astucieuse et fautive : il n'y eut pas trahison à l'époque du siège, puisque la ville ne fut pas prise ; il n'y en eut pas depuis, puisque les Espagnols n'avaient pas renouvelé leur tentative.

Intervint-il une sentence ? Les archives du Conseil de Brabant ne paraissent rien contenir à cet égard. De Rijcke lui-même rappela son emprisonnement mais non sa condamnation. On ne saurait qu'applaudir à la prudence dont témoigna, en cette occasion, la haute cour de justice.

L'action publique étant abandonnée, De Rijcke fut remis en liberté. On le retrouve à Mons, au cours de l'été de 1581. Il y fut chargé d'une mission officielle : il se rendit à Louvain où trente trois mariniers malinois avaient cherché refuge. Il réunit ces gens et les conduisit à Saint Amand « pour les employer sur les barques et batteaux équipés par ceux dudict St. Amand pour sasseurer contre les ennemis de Tournay ». Il organisa ces équipages, tant à Valenciennes et Douai qu'à Saint Amand. Cette mission l'occupait trente six jours (17 juin-22 juillet 1581) ; il y consacra tout son pécule et engagea même « quelques meubles de sa femme » (1).

Plus tard, après la reddition de la place à Alexandre l'arnèse, — la reconciliation, suivant l'expression de l'épo-

(1) Archives Générales du Royaume. Acquis de Lille, liasse 1882-1883.

que. — Arnold De Rijcke fut comblé de faveurs. Par un décret du 9 octobre 1584, le roi établit le « secrétaire de notre ville de Vilvorde en l'estat et office des biens saisis et annotez ès quartiers dudit Vilvorde, Campenhout et Grimberghen » (1). Cinq mois après, le 23 février 1585, De Rijcke sollicita et obtint la charge de mayeur de Campenhout, vacante par l'absence de François Daneels « es-

Signature d'Arnold de Rycke, secrétaire communal en fonction à Vilvorde en 1577, d'après une charte échevinale aux Archives du Royaume. (Greffes scabinaux, n° 9637).

tant au service de la contrepartie et ennemys de Sa Majesté ». En présentant sa candidature, De Rijcke demandait qu'on eût « regard aux bons services qu'il a fait à Sa Majesté et espère encore de faire, ensemble les pertes et dommages par luy endurez parmy son emprisonnement endure pour le service d'icelle dont Messeigneurs (de la chambre des comptes) son assez advisez » (2). Dans l'entretemps et pendant quelques années au moins, De Rijcke conserva ses fonctions de secrétaire de la ville de Vilvorde (3). En

(1) Chambre des Comptes, registre 18608.

(2) Chambre des Comptes, portefeuille 6.

(3) Les archives du Convent de la Consolation contiennent six chartes portant la signature d'Arnold De Rijcke. Elles datent des années 1586, 1587 et 1588.

1593, il s'engagea au service de l'artillerie ; comme il lui deviendrait dès lors difficile de s'acquitter de l'office de mayeur de Campenhout, il se démit au profit de J. B. Van Spaelberch, commis greffier de la Cour féodale (1).

A Houthem, De Rijcke possédait une ferme dite 't Hof ten Schrieck (2). En octobre 1595, l'ex-secrétaire (certijts pensionaris ende secretaris der stadt Vilvoorden), désirant protéger sa propriété contre les pillards (vrijbuiters), obtint l'autorisation de l'entourer d'un fossé de 25 à 30 pieds de large, ce qui ne pouvait se faire sans déplacer l'assiette de la rue (3).

Ce bourgeois honorable, riche, comblé de faveurs pouvait-il être vraiment coupable du crime dont il fut accusé ? La faculté d'oubli des hommes est telle qu'on a conservé le vague souvenir d'une tentative de trahison, mais que nul n'a retenu le nom d'Arnold De Rijcke. Qui donc était secrétaire communal de Vilvorde à cette époque ? Était-ce bien lui ? Ce texte curieux en ferait douter : « Au mesme temps les villes de Willeworde et de Haulx (Hal) furent en train d'estre livrez audict don Juan par la trahyson, assavoir de la ville et chasteau de Willeworde d'ung Van der meeren, secrétaire d'illecq et autres adhéreus... » (4). Ce qui démontre au surplus que, de bouche en bouche et de chroniqueur en chroniqueur, les événements se colportent tout de travers.

La cause était donc définitivement jugée... et bien oubliée. Si les avocats, par une assimilation indiscrète, sinon sacrilège, avaient comparé l'infortune de leur pitoyable client à certains épisodes de la Passion, leur audacieux parallèle devait s'arrêter là, car la carrière du secrétaire, un moment compromise, s'acheva brillamment. De la prison où il distillait la honte de sa médiocre aventure, De Rijcke, en termes pathétiques, adjurait la Vérité Éternelle

(1) Chambre des Comptes, portefeuille 14 ;acte est du 6 février 1593.

(2) Wanters, Environs de Bruxelles, II, p. 533.

(3) Chambre des Comptes, portefeuille 16.

(4) Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas — édition J. Blaes et A. Henne, Brux. 1859-66. T. II, p. 170.

et prenait à témoin le Juge Infaillible... Et pourtant, ne mentait-il pas ? Ne mentait-il pas encore lorsque, le 28 juillet 1578, il niait catégoriquement toute conspiration en vue de livrer la ville ou toute révélation quant à ses fortifications ?

Et bien oui, ses accents étaient faux ! Ses explosions de piété simulées ! Malgré ses invocations, De Rijcke doit être tenu pour coupable. Peut-être bien n'eut-il pas l'intention, en mai 1578, de se réfugier à Louvain : le cas n'était du reste pas pendable ! Le crime du secrétaire de Vilvorde fut autre : il livra vraiment les secrets de la place. Voici que, plus de trois cent cinquante ans après les faits, le bienheureux hasard des découvertes d'archives permet de rapprocher le dossier de l'instruction et les pièces conservées chez l'ennemi d'alors.

Les archives farnésiennes à Naples contiennent une lettre, non datée, écrite par De Rijcke à « Son Excellence » — don Juan, à n'en pas douter, — qu'il traite en « très illustre et très excellent prince ». Elle fut composée à l'époque où les Espagnols, maîtres de Louvain, songeaient à « savoir quelques secrets de la ville (de Malines) et les employer en quelque entreprise », c'est-à-dire après la bataille de Gembloux et l'avance des troupes espagnoles. « D'autre part, écrivait De Rijcke, plaira à Votre Excellence avoir fraîche mémoire des secretz qu'autrefois à Votre Excellence ay présenté, desquelz le double est icy attaché » (1).

Ces « secrets », De Rijcke en devait-il la connaissance à sa propre pénétration ou les avait-il appris lorsque, en sa qualité de fonctionnaire communal, il assistait aux conseils des capitaines chargés de la défense de la ville ? Il les exposait dans un schéma aussi curieux qu'instructif démontrant clairement que la place de Vilvorde était dénuée de valeur défensive. On y voit, courant dans la plaine, entre la ville et les hauteurs (lettre e), le canal (a) avec son écluse de Ransbeck (b), et le pont, devant la porte de Flandre (d). Et la même direction arrivent les eaux de

(1) Archives de l'Etat Italien à Naples. N° 1372 des archives farnésiennes (Inventaire de Cauchie et Van der Essen).

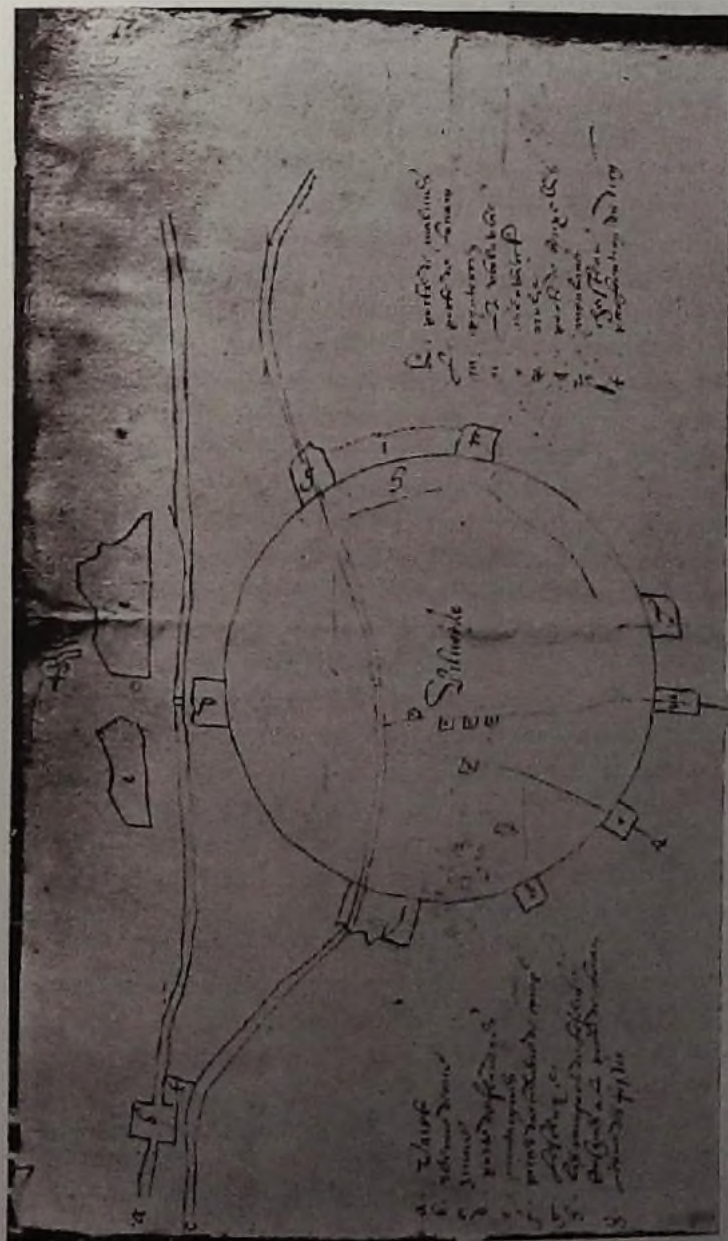


Schéma de la place fortifiée de Vilvorde pour montrer que la place n'est pas défendable. Ce schéma, adressé par le secrétaire communal De Rijcke à don Juan, se trouve aujourd'hui aux Archives Farnésiennes de Naples.

la Senne (c) entrant dans la ville par le château (s), et en sortant par l'écluse du Spuy (g). Des deux affluents de la rivière, l'un, la Woluwe (n), pénètre par l'ouvrage fortifié du Pijntoren (m), l'autre, la Rieole (p), se glisse sous le Nieuwerck (o). Ces deux « rivièrettes » font tourner les moulins (r). Tout autour de la ville, les remparts (h) et les fossés pleins d'eau (i) ?

La démonstration du secrétaire au moyen de ce petit plan est lumineuse. Le premier soin de l'assiégeant sera de poster trois ou quatre pièces de campagne sur le Hoogvelt (e). Cette artillerie dominera complètement les remparts ; quiconque se montrera sur ceux-ci sera découvert des pieds à la tête ; un coup de mousquet en aura raison. Les assiégés étant dès lors contraints de s'abriter dans la ville, celle-ci sera pratiquement sans défense. Tout à loisir et à l'abri des coups, l'assiégeant examinera alors le meilleur parti à prendre, suivant le temps qu'il voudra donner à l'entreprise, les forces dont il disposera et les sacrifices qu'il pourra consentir. Veut-il enlever la position d'assaut ? Quelques hommes s'approcheront des fossés, « perforeront la terre » et laisseront « courir l'eau ». On n'aura plus qu'à « saissillir par là la ville sans défense ». Veut-il au contraire réduire les assiégés par nécessité ? Rien encore que de très facile. Deux ou trois personnes peuvent, en deux heures de temps, endiguer les « rivièrettes » et immobiliser ainsi les moulins de la ville. Il est à présumer que les assiégés ne resteront pas inactifs mais qu'ils s'efforceront d'arrêter le cours de la Senne à l'embouchure de la Woluwe et d'envoyer une partie de son cours dans le lit desséché, afin d'actionner quelques moulins. Ce plan se déjouera aisément ; près de Ransbeeck, on creusera une tranchée (t) par où l'eau de la Senne sera envoyée dans le canal. Sans moulins, Vilvorde sera affamée en quatre jours et se rendra.

Les autres commentaires qui accompagnent le plan du secrétaire-tacticien font croire qu'il était possédé d'une véritable fureur de destruction. En ouvrant « la retenue d'eau » de Ransbeeck, dit-il, l'eau s'éconlerait et on entrerait de pied sec à Bruxelles. Non content de cette suggestion, il ajoute qu'avec deux ou trois tonneaux de poudre,

on pourrait faire sauter l'ouvrage et ainsi « gaster la nouvelle vint », comme si la cause des légitimistes et celle de la religion avaient à gagner à la destruction du beau canal de Willebroeck, dont Bruxelles tirait gloire et profit ?

Tels sont les faits dans leur brutale vérité... C'est une source bien précieuse qu'un dossier criminel : la vie n'y est point maquillée ; les événements y sont retracés par les spectateurs eux-mêmes ; les personnages y apparaissent dans l'ingénuité de leurs passions. Les documents de Naples, rapprochés des papiers de l'Office Fiscal sont d'une cruelle indiscretion. Peut-être même est-on en droit de se demander s'il était opportun de dissiper les ténèbres dont le temps les avait recouverts et de souiller la mémoire d'un homme dont la postérité a refusé de retenir le nom. Cet épisode oublié restitué à la petite histoire de la grande révolution du XVI^e siècle une pittoresque figure de partisan. La chronique vraie de cette aventure et la révision de ce procès auront-elles la chance d'intéresser quelqu'un ? Du moins les philosophes du Droit y trouveront-ils une illustration de la suggestive allégorie que Zaniberti peignit aux murs du Palais des Doges à Venise : le Temps aidant la Justice à découvrir la Vérité.

Enseignes nivelloises (fin).

(AIMÉ BRULÉ).

Grand place.

D'un point pris vis à vis de l'angle de la maison de ville à la rue de Soignies.

— *Lescu de Bourgoigne* (maison condist) 1518 — *Duc de Lottier* autrement dit *l'Escu de Bourgoigne* (maison nommée la maison) 1673 — *Escu de Bourgoigne*, 1739, joignait à la suivante — Cette maison relevait en plein fief de la cour féodale de Bruhant.

— *Lescu de France* (maison condist) 1410 — *Lescul de France*, 1489 — *Escu de France*, 1772 — *Clabecq* ou *Clabecq*, 1776 (hôtel de), mouvant du fief de Rognon.

Ces deux maisons ont été réunies en une seule.

— *Tête noir* (maison nommée la) 1610 — *Tête noir*, 1622, mouvant du fief de Lottringe. Elle joignait à la précédente et à la suivante.

Les magistrats de la ville y tinrent leurs assises du 1^{er} mars 1785 à 1786, pendant l'exécution des réparations au *Blanc Levrier*.

— *Blanc levrier* (maison condist le) 1490 — *Blanc Levrier* (maison abbatiale du) 1605, faisant le toucquet de la *Chaudresue* — Elle servit d'hôtel de ville de 1755 à 1785 et de 1787 à 1792 (voir Wanters, p. 72, col. 1 et 2).

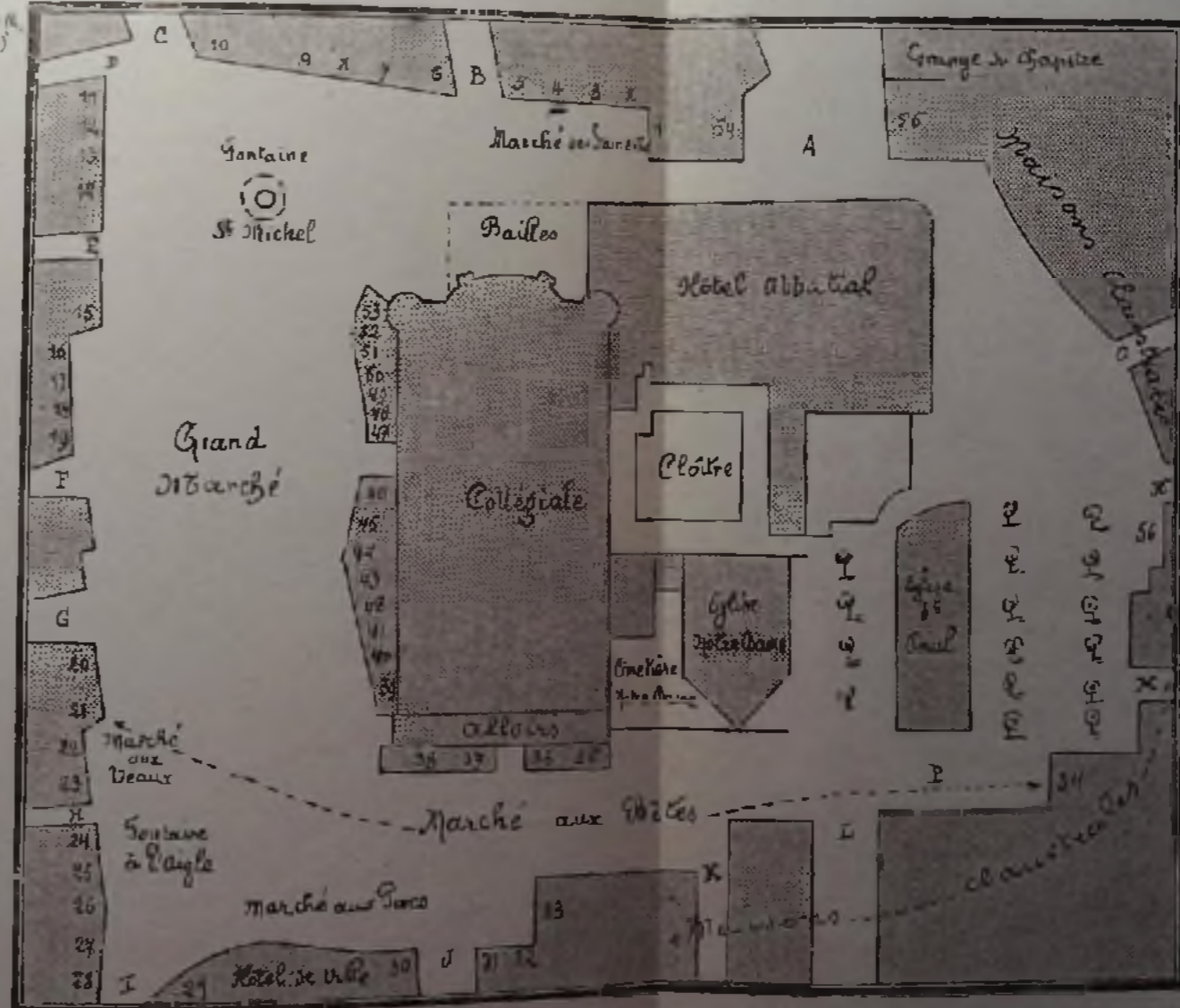
Les maisons ci-dessus faisaient face au *Marché des samedis*.

De la rue de Soignies à la rue de Mons.

— *Château d'or* (maison nommée le) 1610, faisait le coin de la chaude rue et tenait à l'*Aigle d'or*. Elle appartenait à cette date à un sieur Jean du Château lequel aura voulu sans doute perpétuer son nom en faisant sculpter un château dans le fronton de la porte d'entrée.

Enseignes des Marchés (Grand place) au XVIII^e siècle.

- 1 Petit Annecan Dor
- 2 Escu de Bourgoigne (P)
- 3 Escu de France (P)
- 4 Tête noir (L)
- 5 Blanc levrier (L)
- 6 Château Dor (L)
- 7 Escu Dor (P)
- 8 Escu Dor (P)
- 9 Escu Dor (L)
- 10 Escu Dor (L)
- 11 Escu Dor (L)
- 12 Escu Dor (P)
- 13 Escu Dor (L)
- 14 Fontaine Dor (L)
- 15 Escu Dor (L)
- 16 Escu Dor (L)
- 17 Escu Dor (P)
- 18 Escu Dor (L)
- 19 Escu Dor (L)
- 20 Escu Dor (L)
- 21 Escu Dor (L)
- 22 Escu Dor (L)
- 23 Escu Dor (L)
- 24 Escu Dor (L)
- 25 Escu Dor (L)
- 26 Escu Dor (L)
- 27 Escu Dor (L)
- 28 Escu Dor (L)
- 29 Escu Dor (L)
- 30 Escu Dor (L)
- 31 Escu Dor (L)
- 32 Escu Dor (L)
- 33 Escu Dor (L)
- 34 Escu Dor (L)
- 35 Escu Dor (L)
- 36 Escu Dor (L)
- 37 Escu Dor (L)
- 38 Escu Dor (L)
- 39 Escu Dor (L)
- 40 Escu Dor (L)
- 41 Escu Dor (L)
- 42 Escu Dor (L)
- 43 Escu Dor (L)
- 44 Escu Dor (L)
- 45 Escu Dor (L)
- 46 Escu Dor (L)
- 47 Escu Dor (L)



- 48 Belle Dor (L)
- 49 Charrue Dor (L)
- 50 Escu Dor (L)
- 51 Escu Dor (L)
- 52 Escu Dor (L)
- 53 Escu Dor (L)
- 54 Escu Dor (L)
- 55 Escu Dor (L)
- 56 Escu Dor (L)

Sans indication d'emplacement

- 5^e François
- Cros Chapeau (L)
- Bout de l'Escu (L)
- Bernette (L)
- Escu Dor (L)

- A Place Royal
- B Rue de Soignies
- C D'Alais
- D St Germain
- E Haubergem
- F Brasserie
- G Chaudresue
- H Rue de l'Escu
- I Rue des Bouches
- J St Pierre
- K Marché
- L Rue de Bruxelles
- M St Anne
- N Impasse
- O Rue des Prêtres
- P Marché aux bœufs
- vers la Cour Royal et
- le seul vers le marché
- aux porcs (1669)

Le 18 Mars 1739, advertance fut faite au propriétaire de démonter les peignons, murailles, étages et saillies de bois de sa maison et d'y dresser des peignons et murailles de pierres ou de briques, murailles à dresser perpendiculairement avec les murailles inférieures.

— *Aigle dor* (maison condist al) 1384, devant le perron, tenait à la précédente.

— *Trois pucelles* (maison condist les) 1495, tenant al héritage condist le *Paon* et par derrière au *Dragon* — *Cabastier* (maisons condist le) 1532 — *Trois pucelles* (les) 1779.

Ces deux dernières maisons qui, dans le principe, étaient contiguës, ont dû être, à un moment donné, converties en trois demeures vu qu'en 1779 on les trouve séparées par une maison portant pour enseigne le *Chien vert*.

D'autre part, en 1696, et elle existait encore en 1711, on renseigne une maison portant pour enseigne *Saint François* proche les *Trois pucelles* vis à vis de la fontaine *Saint Michel*, tenant par derrière à la ruelle qui mène à la *Chaudestue*.

— *Paon* (maison condist au) 1451 — *Pawon* (au) 1491 — *Pawon* (le) 1529 — *Pauwan dor* (le) 1596 — *Pawon d'or* (où que pend pour enseigne le) 1613 — *Pan dor* (le) 1623 — *Paon d'or* (le) 1712, joindant aux *Trois pucelles* et à la suivante.

— *Lermille* (maison condist) 1407 — *Hermitte* (maison l') 1485 — *Lyermitte* (al) 1486 — *Hermitte* (l') 1623, joindant au *Pan d'or* et à la *Croix d'or*.

— *Croix* (maison noeve condist ale) 1425, faisant le touquet del montoise rue — *Croy dor* (ale) 1435 — *Croix d'or* (à la) 1666.

Le propriétaire de cette maison reçut en 1739 la même advertance que celle adressée au propriétaire du *Château dor*.

De la rue *Sainte Gertrude* à celle du *Haubergeon*.

— *Asne royet* (maison condist l') 1426, faisant touquet del *Karitet* joindant a l'ostel a *Lestolle* — *royet* (al) 1429 — *Laulue mié*, 1585 — *Asne* 1634 — *Aue royde*, 1673.

— *Etoile* (maison condist) 1398, qui siet devant le perron — *Lestaille* (hostel de) 1483, joindant ale Ane Royet et à l'ostel du crissant — *Etoile* (au logis de l') ou *Grande Etoile*, 1583. Elle avait une issue rue du Hautbergeon et une rue Sainte Gertrude.

Ces deux maisons furent converties chacune en deux demenes à la fin du XVIII^e siècle.

— *Cressant* (maison a) 1418, contre le perron, joindant dnn costeit a l'hosteil alestaille — *Crissant* (ostel du) 1483 — *Croissant* (du) 1460 — *Croissant* (du) 1531 — *Creson* (le) 1605 — *Croissant* (le) 1622 — *Crechon* (du) 1633 — *Lune croissant d'or* (la) 1661 — *Croissant d'or* 1738.

— *Fontaine d'or* (maison portant pour enseigne la) 1673, vis à vis la fontaine Saint Michel, faisant le coin de la rue du haut vergeon ; elle était contiguë à la précédente.

De la rue du Hautbergeon à la rue des Brasseurs.

La maison primitivement connue sous le nom de la *Coppe d'or* (1383) s'élevait sur l'espace compris entre la rue du Hautbergeon et le Haulme.

En 1413, on la trouve convertie en deux habitations dont l'une, celle qui faisait le coin de la rue du Hautbergeon, était appelée, en 1456, *maison del Fechire*.

Elle fut de nouveau scindée en deux en 1445. La partie contiguë au Haulme portait pour enseigne le *Mortier d'or* en 1570. Quant à l'autre partie elle continua à être reusignée sous son nom primitif.

— *Coppe dor* (maison condist ale) 1383, tenant dnn des costeit ale ruwelle qui va ale fechire, daultre a l'ostel condist du halme — *Coppe* (ale) 1393 — *Couppes dor* (l'ostel dele) 1413 — *Coupe*, 1478 — *Couppes d'or* (la) 1618, tenant d'un côté au Mortier d'or.

— *Fechire* (maison condist del) 1456, seant devant le perron, faisant le toucket del ruwelle qui vat sour Merdechon.

— *Mortier dor* (enseigne du) 1570, joignant au Haulme et à la Coupe dor.

— *Hyalme* (maison condist a) 1383 — *Hialme* (l'ostel du) 1406, joindant a l'ostel a Lespée et a l'ostel le coupe dor — *Hialme* (l'ostel au) 1413 — *Hiamme* (le) 1426 — *Heaulme* (du) 1686.

Le jardin de cette maison s'étendait jusqu'à la rue du Hautbergeon et de celle des Brasseurs. On y construisit, à front de celles-ci, trois grandes et belles maisons vers 1782.

Aux termes d'une des dispositions du règlement du métier de St. Eloi fait par les Trois membres de Nivelles le 18 Février 1756, les marchands toiliers ou autres particuliers ne pouvaient « stapler » leurs pièces de toile que sur la place près du Heaulme et pour être vendues par pièces seulement.

— *Espée* (ostel al) 1406, joindant dnn costeit a l'ostel de Hialme — *Espée dor*, 1413 — *Eppée d'arme* (l') 1649 — *Eppée d'or*, 1686, tenant à la suivante. (Hôtel de ville de 1739 à ?).

— *Eléphant* (enseigne de P) 1677, tenant à l'Eppée d'or, d'autre au Sollier d'or, par derrière à la maison du Mouton — *Hollifant* (maison dite l') 1700.

— *Sollier d'or* ou *Grand Soulier* (au) 1686, tenait à la précédente.

— *Tête de bouf* ou *Corne de bouf* (maison dite la) 1635, faisant le coin de la rue qui conduit à l'hôpital, joignant par derrière à l'auberge du Montou blanc.

De la rue des Brasseurs à la rue de Charleroi.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'espace compris entre ces deux rues ne comprenait aucune maison. Il était bordé d'un mur dans lequel se trouvait une porte donnant accès à l'église Saint Nicolas.

Par décision du 2 Avril 1781, ceux de l'Hôpital furent autorisés à modifier l'alignement de ce terrain pour y bâtir une maison.

De la rue de Charleroi au Marché au bétail.

— *Rat* (maison dict le) 1612, faisant le coin de la rue de Charleroi, joindant à la suivante.

— *Cabaret ou Caubaret* (maison condist le) 1426, joindant au Merchou, devant l'osteil a Kokelet — *Croix blanche* (maison la) 1608 — *Blanche croix* (la) 1622, tenant à la précédente et d'autre côté faisant le coin par derrière au Paternoltres.

Côté de la Collégiale.

— *Coste de Lagayant* (maison empres le grand portail de l'église Madame Sainte Gertrude condist le) 1551 — *Renge haultechausse* (maison ou que pend dehors un) 1631 — *Remy Delmotte* (maison dite) 1787, joindant à la suivante.

— *Pourpoint blanc* (maison dite le) 1626 — *Blanc pourpoint* (le) 1651, joignait à la précédente et à la suivante.

— *Plume dor* (maison dite la) 1651.

— *Harbe Caillaux* (maison appelée) 1748, séparée par une maison du Pourpoint blanc — *Sainte Gertrude* (maison portant l'enseigne de) 1769, joindant à la Plume d'or et à la suivante.

— *Chartre d'or* (maison de la) 1653.

— *Cogs* (maison ou que pend pour enseigne le) 1626 — *Cocq d'or*, 1655, joindant par derrière à la Chambre des prêtres.

— *Coppe d'or* (enseigne la) 1648, *Coupe d'or*, 1703, tenait à la précédente et à la suivante.

— *Botte d'or* (maison appelée la) 1662, joindant d'un côté à la maison des Beaux huis et à la Coupe d'or, tenait par derrière à la Chambre des prêtres; convertie en un corps de garde en 1787.

— *Biaux huis* (maison des) 1475 — *L'escarpe* (a) 1654 — *Rouge escharpe ou Escarpe rouge* (maison portant pour enseigne la) faisant le coin de l'allée qui conduit à la collégiale et d'autre côté joignant à la Botte d'or.

— *Chambre des biaux huys* (1467) — *Chambre des prêtres*, 1626, se trouvait accolée contre l'église derrière les dernières des maisons mentionnées ci-dessus. y avait accès par la ruelle des Beaux Huis.

— *Ruelle des Beaux Huis*, 1475, menant à la collégiale.

— *Staux des pottiers* (aux) 1458. *Potterie* (la) 1488 — *Pottiers* (maison des) 1565, séparée par une maison de la dite ruelle.

Il y avait également contre la collégiale des *Stauls des Couteliers*, 1425, et des *Stauls des Marchiers* mais nous n'avons pu en déterminer les emplacements.

— *Mule d'or* (maison de la) 1621 — *Reine d'Espagne*, 1697 — *Mulle d'or* (la) 1719, joignait par en bas à la suivante.

— *Pot de fer* (maison du) 1655, en bois jusqu'en 1704, contigné à la chapelle du Vénérable, à l'apposite de la rue Alsau, joindant à chaîne d'or, 1669.

— *Rouge maison* (maison condist le) 1517, séparée par une maison de la petite ruelle conduisant à la boulangerie — *Chaîne d'or* (maison dite la) 1635, joignant à la suivante.

— *Franque valloir* (chambre des compagnons de la chambre de rhétorique des) 1515. Sous cette chambre se trouvait les *Grands estaux des corduaniers*, 1485. *Franco Vouloir* (maison nommée le) 1774.

— *Boullengerie* (la) 1375. Ce bâtiment qui faisait l'angle de l'entrée des alloirs était aux boulangers ce que les maisiaux étaient aux bouchers, c'est-à-dire que c'était là qu'ils débitaient leurs pains. Il subsistait encore comme boulangerie en 1505. *Trois Etoiles* (maison des) 1624, faisait le coin de l'entrée des Alloirs.

— *Alloirs* (1) — *Plichenerie* (en le) 1365 — *Halles des pliches*, 1369, où on vend le *pelloterie*, 1418 — où on vend des *coulliaux*, 1413.

— *Courniaul ou Tourniaul* (maison condist le) 1378. — *Cabares, Cabaret ou Kabares* (deux maisons condist) 1408, séant empres le Halle faisant le toucket des deux marchés, tenant au issue des Alloirs — *Cocq* (maison portant pour enseigne le) 1740, joignant à la maison dite le *Chat*.

La physionomie actuelle de cette partie du Marché ne correspond plus à celle d'antan. D'abord, la ruelle de

(1) Galerie couverte qui autrefois entourait le grand cloître Collégiale.

la Boulangerie a disparu, ensuite on trouve en 1624 que la *Chaîne d'or* joignait aux *Trois Etoiles*.

Au moyen âge ce bas côté du Marché était indifféremment dénommé : « en la rôtte des *Marchiers* », en « la rôtte des *marchands* » — en « la *corduanerie* » — « là où on vend les *cuirs* » — « là où on vend les *coutiaux* ».

Maisons non identifiées.

- *Caige d'or* (maison condist le) 1487.
- *Balanches dor* (maison nommée les) 1596, joindant à une maison du chapitre.
- *Chausses rouges* (maison dite les) 1668.
- *Bassin d'or* (maison dite les) 1673.
- *Ancre* (1^{er}) 1763.
- *Saint François* 1711.
- *Cras chapeau* 1718.

La fontaine qui se trouve en haut de la place date de 1526. Elle occupe l'emplacement d'un petit monument qu'on appelait indifféremment « les crois » 1361 ou « *Perrou* » 1384.

Marché au bétail.

Nouvel Marchez appelez à présent le *Marchez des bêtes*, 1656.

Du Grand Marché à la rue des Bouchers.

— *Paternostier* (maison du mestier des Carpentiers condist a) 1485 — *Patrenostre* (au logis de la) 1506, joignant au *Coquele*. *Pater notre* (la) 1545 — *Paternôtre* (maison dite la) 1672, sur le marché aux veaux joignant à la *Croix blanche* et au *Coquelet* — *Pautnose* ou *Pautenose* (maison dite) 1712. Saline en 1757.

Cette maison qui dans le principe était comprise dans celle du *Kockelet* semble avoir été partagée elle même en deux parties. En effet, nous avons rencontré en 1636, une maison « nommée la *Petite paternotre* », joindant au *merrou* et à la *Paternotre*.

— *Kockelet* (maison condist du) 1389, joindant ale maison condist al angle — *Cock* (hostel au) 1426, joindant à une maison seant en le *Keninne rue* — *Cocquelet* (le) 1524, touchant à la petite ruelle de Lange et au logis de la *Paternoster* — *Petit Kockelet* (le) 1546 — *Cocquelet* (maisons dites le) 1733, consistant en deux demeures.

La partie du Marché faisant face à ces deux maisons était parfois désignée comme suit : « *Marchiet de le Pessennerie* devant les pons en face de la sortie des alloirs », 1377 — *Pessenrie* (en le) 1401 — *Blaverie* (en la) devant les *Alloirs*, allant tout le cours de *Merdechon*, 1390 — *Marché aux Veaux*, 1672.

— *Langolle* (ostheil a) 1377 — *Angle* (maison del) 1379 (auberge) 1433, joindant a) maison du *Cornet*, séparée par une ruelle de la précédente.

— *Cornet* (maison condist a) 1379, joignait au *chierf* en 1429 et par derrière à la ruelle du *Commandeur* — *Courne* (l'hostel du) 1599.

Cette maison servit d'hôtel de ville en 1693.

— *Chierf* (hostel condist) 1429, joindant au *Cornet* et daultre al *hostel a Leup* et par derrière al *rue du Commandeur* — *Cieff* (le) 1512 — *Cherff* (le) 1599 — *Cerff* (le) 1651. A remarquer qu'à cette date elle est renseignée comme tenant d'un côté à la *Cleff* et d'autre au *Cornet*. A partir de 1653 elle porta pour enseigne le *Marianne*.

— *Clef* (maison ale) 1374 — *Clef dor* (maison a) 1376 — *Clef* (hostel de) 1486, joindant duu costeit au *Chierf* daultre a l'hostel a *Leup*.

— *Leus* (osteil a) 1391, tenant a l'osteil ale *Clef* et al osteil ale *Fleur de lis*.

— *Fleur de lis* (lostheil al) 1391 joindant a l'osteil a *leu*, faisant le toket del *rue* qui va dou *Marchiet* ans *Lombars*.

Les différentes maisons qui précèdent sont généralement renseignées comme se trouvant « sur les pons », appellation qui trouve son origine dans le même mot que celui qui a fait donner, pendant tout un temps, la même dénomination à la *rue des Brasseurs*.

Nous n'avons pu déterminer auxquelles étaient appendues, respectivement les enseignes *Sainte Gertrude* et

De la rue des Bouchers à la rue de Namur.

— *Plat de Stain* (maison condist a) 1386, tenant à pons des Maisials par derrière le halle del ville — *Miroit* (hosteil à) 1400, devant le fontaine des Maisiaux était séparée par une maison de celle du Pourcelet. *Pot destain* (hostel a) 1421 — *Pot de Stain* (ostelerie condist le) 1505 — *Grande Miroir* (maison que lon dit) 1591, près la Boucherie — *Miroir* (le) 1696.

Par acte des Trois Membres du 13 Août 1599, cette maison qui appartenait à la ville, fut vendue pour la somme de 430 livres artais, afin de faire face, en partie, « au paiement et furnissement de plusieurs taxes envoyées par les Etats de Brabant et son alteze portant jusque 2 m. 6 c. et 45 l. 2 s. artois ».

— *Pourcelet* — *Pourchelet* ou *Porcelet* (hosteil a) 1399, séparée par une maison de l'hosteil a Miroit — *Petit pourcelet*, 1588. — *Roi d'Espagne* (maison appelée le) 1647, faisant le coin de la rue de Namur.

De la rue de Namur à l'angle du Marché.

— *Teste dor* (maison condist le) 1378, faisant le toucquet de la rue Belyanne — *Tiesse dor*, 1505 — *Teste dor* (la) 1599 sur le Marché de porcqs — *Petite teste d'or* (la) 1565 — *Tête d'or*, 1614 — *Grosse tête* (enseigne la) 1754, faisant le coin de la rue de Namur.

— *Culot* (maison nommée le) 1671, joignant à la précédente.

De l'angle du Marché à la rue Ste. Anne.

— *Rome* (maison dicté), 1661, tenant à la suivante.

— *Reutz* (maison claustrale condit de) joignait à l'impasse Wellington actuelle. Cette maison fut cédée au Chapitre par une chanoinesse de ce nom, en 1429. De là la dite appellation.

De cette maison à la rue de Sainte Anne on ne rencontre que des maisons capitulaires à l'exception d'une appelée le *Cœur royal*, 1578, qui faisait face à l'église Saint Paul.

Contre la Collégiale.

— *Métier de Saint Eloy* (maison du) 1523, devant la maison de Ville, joindant aux alloirs de l'escolle avec une estatelle gisant en le ruelle des vieux estaux des boulangiers tenant d'autre coté au cimetièrre notre Dame — *Reyne d'Egypte* (maison ou que pend pour enseigne la) 1629.

— *Cinq Etoiles* (maison dite les) 1741, faisant le coin des Alloirs.

— *Don Juan d'Autriche* (maison nommée le) 1674, faisant le coin des Alloirs à l'opposite de la précédente.

— *Chat* (enseigne le) 1626, joignant d'un côté à la précédente et d'autre à une maison faisant le coin du Grand Marché.

Place Saint Paul.

Cette place était bordée de maisons claustrales. Là aussi se trouvait le *Spier*, bâtiment qui servait de dépôt pour les grains non affermés du Chapitre. Il faisait le coin de l'impasse des *Amourettes*, laquelle impasse faisait autrefois partie de la ruelle du même nom, comprise entre le jardin de l'Abbesse et l'église Saint Paul et qui conduisait au cloître de la collégiale.

ANNEXE.

Mesurage de la superficie de la Ville de Nivelles fait pendant le mois de Mai 1678. (1)

Le sousigné arpenteur juré et admis de par le Roy en son souverain Conseil de Brabant et verifié par la Chambre des comptes de sa dite Majesté, certifie et atteste par cette à ceux qu'il appartiendra, d'avoir mesuré à la requisition des M. M. du Magistrat de la Ville de Nivelles, la superficie de la dite ville, prise par dedans des cordes des ramparts à ladvenant de vingt pieds quare verge, pied de Ste Gertrude, et trouvé qu'il y a
comme sensuit :

(1) Registre aux résolutions de M. 16 Mars 1663 au 10 Septembre 1704, Royaume).

Premièrement la dite superficie ou plan de Nivelles contient en tous vingt cinq bonniers et demy y nonante verges, compris icelle superficie les parties suivantes :

Premier, le Grand Marché y celui des bestes avec la place de la maison de Ville, et la halle au blé y comprises toutes les rues de la dite ville avec le destour des remparts de quarante pieds de largeur à la réserve de la longueur des jardins des P. Recollets et Séminaire laquelle est comprise avec leurs jardinages, portant les dites parties quatre bonniers et trente cinq verges — Item, la pourprise de l'église M^{me} Ste Gertrude avec ses encloîtres, l'église paroissiale de Notre Dame, l'église St. Paul et leurs cimetières, compris la maison Madame la princesse de Nivelles, contiennent un bonnier et neuf verges.

Toutes les maisons appartenantes au noble et vénérable chapitre, lesquelles sont en nombre de dix neuf avec la maison des Coraux, compris le refuge du monastère du Bois Seigneur Isaac avec tous les jardinages des dites maisons et celui de Madame la princesse et le jardin et maison du Serment des Arbalestriers compris entre la place entre l'église St. Paul et le grenier du Chapitre dit l'Espire, portant six journaux et quarante six verges.

Les cloîtres des P. Récollets avec le Seminaire et la chapelle Ste Marie Madeleine, jusque aux courtines des remparts, contient six journaux et septante neuf verges.

Les cloîtres des P. Jesuites, les conceptionnistes, avec le refuge de l'Abbaye d'Affligem, la grange du Bayart, contiennent un bonnier moins huit verges.

Le cloître des Annonciates contient demi bonnier quatre vingt sept verges.

Les quatre églises paroissiales compris trois cimetières l'une servant pour St. Jean l'Evangeliste et pour St. Jean Baptiste et St. Jaques et St. André en ont chacun une, portant ensemble un journaux et demi et deux verges.

L'hôpital St. Nicolas avec le refuge de l'abbaye du Parcq, la pieuse Maison de la Charité, le petit St. Jacques et la maison des Orphelins avec chacun leur jardin, portant ensemble un bonnier, un demi journal et trois verges.

Finalement le refuge Monseigneur l'Evêque de Namur, celui de chantraine et de l'Abbaye de Villers, compris

la maison du fief de Rognon portant ensemble deux journaux deux verges, tirant hors des avant dits vingt cinq bonniers et demi et nonante verges, reste pour la commodité des bourgeois treize bonniers et demi et trente cinq verges et dedans le dit nombre de treize bonniers et demi et trente cinq verges sont compris les maisons des cinq pasteurs et celles d'aucun chanoines et chapelains et aussi celle du Mayeur de la dite ville.

Fait durant le mois de Mai seize cent septante huit.

(signé) NICOLAS ALLARD.

Menus Faits

Sainte Alène à Forest.

A. Wauters, *Enfances*, I, 179, rapporte que vers l'an 650, Dilbeek fut la résidence d'un chef ou d'un roi (?) qui s'opposait de toute manière à la propagation du nouveau culte et persécutait cruellement les nouveaux convertis. L'un de ceux-ci pour échapper à la mort se serait retiré au *Kerstien veld* (champ du chrétien) entre Moortebeek et Dilbeek. A Forest près de la Senne, dans un lieu que les cours d'eau souvent débordés et d'épaisses forêts défendaient contre les attaques des païens, il éleva une petite chapelle que plus tard S. Amand aurait consacrée sous le vocable de S. Denis.

Un jour le roi (?) peut-être un chef Frank, de Dilbeek qui s'appelait Levold, rencontra sur les bords de la Senne l'habitant chrétien de Forest, qui le conduisit chez lui, le reçut avec honneur, et célébra en sa présence l'office divin.

De retour dans son château de Dilbeek, Levold raconta ce qu'il avait vu à sa femme Hildegarde et à sa fille Alène. Celle-ci se rendit secrètement à Forest et se fit initié aux saints mystères. Levold ayant fait suivre sa fille, apprit sa conversion et ordonna à ses serviteurs de l'enchaîner. Comme elle se débattait avec violence, on lui cassa un bras et elle tomba privée de la vie.

Voici comment un manuscrit inédit du XVII^e s. du Conseil héraldique (N^o 230, p. 445) relate ces événements :

Extrait le 12 d'avril 1628. A Vorst lez Bruxelles, l'on sert en ce lieu sainte Alène, fille de Roy, laquelle passoit la rivière à pied pour aller aux Matines. Elle n planté un arbre qui est encore, il guerit des fièvres et autre maladies. Son Père niant desconver ou Elle demouroit y envois ses gens pour la Luy ramener par force, et l'ayant rencontré Elle embrassa un arbre, et eux la voulant enlever la prirent par un bras et le tirerent si violemment qu'ils Luy arracherent le bras lequel fut assitot porté sur l'autel du d^t Cloître par les anges, où il est encore honnoré avec le reste du corps. Ce prodige fut come que ses Père et Mere se firent baptiser et ont été saints.

Ce même Ms. renseigne les écus des 35 sœurs de l'église des Dames (Boisot, van Elten, vander Noot, Michault, etc.).

Copie conforme.

L. STROOBANT.

Offrande de clous à Diest.

En mai 1838 nous avons visité les ruines de l'antique église St. Jean entourée du pittoresque cimetière de Diest. Devant l'ancien porche se trouve un grand Christ en croix au pied duquel nous avons vu déposé un cornet en papier contenant une cinquantaine de clous appelés *Kruusnagelen* pour la guérison de la fièvre. Le patient doit dire plusieurs ave et s'enfermer après avoir déposé son offrande. Celle-ci rappelle les arbres cloués.

L. S.

Le Poeltje à Bruxelles.

Le vieil estaminet bien connu de la rue du marais appelé le Poeltje doit son nom à un petit marais ou étang qui se trouvait rue de la Blanchisserie. La rue du marais emprunte son nom au *wedepoel* ou *wedewaler* = *gewyde poel* = l'étang béni qui est cité au XIV^e s. comme situé au coin de la rue du Marais et de la Blanchisserie. (Cf. *Annales de la Soc. Royale d'archéologie de Bruxelles*, 1898). Un *poeltje* jaillissait une fontaine curative qui existe encore à l'ancien n^o 6bis de la rue des Boiteux (de *Kreupelstraat*). Les pèlerins s'y rendaient le jour de S. Roch pour la guérison des paralytiques (*Kreupel*). C'était l'antique fontaine des Boiteux ou des perclus (*Kreupelbarre* ou *lammenborre*).

C'est près de là que le 10 août, jour de S. Laurent on plante le *meyboom*. Les voisins ont le droit de prendre l'arbre ou Mai dans la forêt de Soignes.

Si les Bruxellois oublient de célébrer cette fête, ceux de Louvain sont en droit de venir diriger l'antique tradition.

L. S.

Li Rossatte.

A la nuit tombante, deux bûcherons, après une dure journée de travail, regagnaient paisiblement leurs demeures. La lune était levée et sa lueur blafarde permettait de distinguer encore plus ou moins la couleur des objets.

Une femme inconnue vint à passer ; l'un des bûcherons, en manière de souhaiter le bonsoir, lui dit :

Bonsoir, rossatte (Bonsoir, rous-sate) !

La chevelure roussie est commune aux sorcières.

S'arrêtant et portant les mains sur les yeux, il répondit :

Une rossatte peut tesse une bête rossatte
est une belle femme ; mais on vechia homme èssin.

(Une rossatte peut-être une belle
est une belle femme, mais un
laid).

Les deux compagnons
femme ; mais celui qui

lendemain matin, avec le système pélaire tout roux, même rouge-carotte. Ses cheveux, sa barbe, tout était roux. Sa femme et ses enfants ne le reconnurent qu'au son de sa voix et ses voisins, amis et connaissances le raillèrent peu charitablement.

On ne l'appela plus que le *rocha* et ses enfants ne furent plus désignés que sous le vocable *Pierre dèl rocha, Joséphine dèl rocha, etc.* Ainsi, son malheur retombait sur ses enfants.

Il resta *rocha* toute sa vie, car ce n'est que sur son lit de mort, qu'il reprit son teint de jadis.

AD. MORTIER.

Ruchaux, janvier 1938.

Peinture des âtres.

Lorsque les foyers de bois furent remplacés par des poêles, la question se posa de savoir comment on allait peindre les âtres. On savait que les mauvais esprits avaient une tendance marquée à se cacher dans les cheminées ; on peignit donc les âtres en couleur ciel, avec du bleu de Prusse et l'on projeta sur la surface bleue, séchée, des pointillés minuscules (*titches*) de rouge ; l'âtre ressemblait ainsi à une voûte céleste et était un rempart contre les tentatives du Malin. Et l'on prisait fort le talent de celui qui savait adroitement simuler les étoiles.

AD. MORTIER.

Ruchaux, janvier 1938.

Magie israélite.

M. Paul Menreau nous envoie un extrait du Journal (De Paris) du 23-8-1937, contenant la description de curieux usages des Juifs de l'Afrique du Nord. Comme ils s'apparentent d'une part avec des coutumes primitives, d'autre part avec des pratiques superstitieuses de chez nous, nous pensons intéressant d'en reproduire les parties les plus caractéristiques. L'article était signé Maryse Choisy :

Rien, par exemple, de plus curieux que le rite du changement de nom à l'usage des agonisants.

Isaac Lévy est au plus mal. Ce jour-là, l'ange de la mort consulte le grand registre de Dieu. Il y a lu que le 12^e jour de Tichri de l'an 5687 il devait aller chercher l'âme d'Isaac Lévy.

Alors le rabbin du village arrive avec un poulet blanc.

Il commence par changer le nom d'Isaac Lévy.

— Dorenavant, tu t'appelleras Jacob Abraham.

Puis il dit à l'ange de la mort :

— Tu fais erreur, mon ange. Tu es venu chercher un nommé

Isaac. Mais ici il n'y a que Jacob Abraham. Et ce n'est pas son jour.

Qui est embêté ? C'est l'ange de la mort !

Mais le rabbin le console :

— Nous regrettons que tu sois descendu de ton Ciel pour rien. Afin que ton arrivée sur terre ne soit pas tout à fait vaine, puisque tu n'as pas trouvé Isaac et qu'il te faut une âme aujourd'hui, prends toujours l'âme de ce poulet pour ton dérangement.

Le rabbin égorge le poulet.

Et l'ange de la mort est bien possédé.

Vous me croirez si vous voulez, mais le plus fort, c'est que parfois ça réussit au delà des espoirs permis. On a connu, par exemple, plusieurs cas d'agonisants ramenés de loin par cette astuce, alors que les médecins avaient jeté scalpel et seringue aux orties.

J'ai demandé également à une dame israélite de Tlemcen :

— Mais dites-moi, comment faites-vous pour les envoûtements d'amour ?

— Oh ! le rabbin n'entreprend jamais d'œuvres immorales. Les amours ne l'intéressent pas en principe. Mais il estime que c'est une bonne action de réunir deux époux légitimes qui ne s'entendent pas.

— Et qu'est-ce qu'il fait pour ça ?

— Le rabbin donne une amulette qu'on coud dans la doublure du veston ou de la robe, à l'endroit du cœur.

— Qu'y a-t-il dans ce talisman ?

Une tranche de la loi, écrite avec une encre spéciale diluée avec de l'eau prise à Jérusalem dans la piscine hétéie, le plus près possible du Mur des Lamentations. Dans cette amulette, on met également quelques poils de la queue d'un chien noir.

— Pourquoi un chien noir ?

— Le chien noir est infidèle. La tradition dit qu'il a trompé la confiance de Dieu. C'est pour cela que Dieu lui a donné cette couleur. Les poils de chien infidèle préservent de l'infidélité.

— Je comprends ; c'est de l'homéopathie !

Quelques jours plus tard, la même dame m'écrivait :

« Vous qui vous intéressez aux vieux rites, venez. Nous pendons la crémaillère. J'ai invité le rabbin pour qu'il dise ma maison. »

Quand j'arrivai, la famille était au complet. On y parlait de la crise et du prix des oranges.

L'appartement aussi était à l'image de la crise : un gros coussin, un peu entortillé, un peu menté.

La maîtresse de maison a eu l'air de ne pas pénétrer dans le nouveau home.

Maintenant elle enduit le seuil de son sourire et y scot douce.

Enfin voici le rabbin. Il a apporté un coq blanc. On le sacrifie.

Et le maître de la maison fait couler le sang à l'entrée dans le couloir en disant :

— Tu vois, mon Dieu, cet appartement, je ne l'ai pas eu facilement. Mais à la sueur de mon front et au prix de sang.

(Même Dieu a besoin qu'on lui mette les points sur les i).

Quand la cérémonie fut terminée, on appela le premier mendiant qui passait. On lui donna le coq. Car le pouvre symbolise Dieu.

Cette coutume, si curieuse qu'elle puisse paraître, se rattache à des rites devenus classiques en tous les temps et en tous pays.

Les Grecs, les Romains, les constructeurs de cathédrales incorporaient un cadavre aux fondations d'un nouveau bâtiment. Sans cette précaution, il y aurait eu décès dans la maison la première année. La croyance survit encore en Europe. Et l'habitude, qu'on retrouve jusque chez nos maçons, et qui consiste à hisser un pavillon au sommet d'une construction terminée sans mort d'homme ne remonte-t-elle point à la même source ?

Au moins, les « mentalités primitives » savent pourquoi elles accomplissent certains actes. Nous continuons, nous, à vivre au milieu de superstitions semblables, à peine affaiblies. Et nous raillons celles des autres faute de nous rappeler l'origine des nôtres. Elles ne sont pourtant pas si loin qu'on pense, ni dans l'espace, ni dans le temps.

Le baptême d'un navire.

Extr. de Anatole France, *Pierre Nozière*, p. 238.

On casse une bouteille sur l'étrave d'un navire quand on le lance. « J'ai demandé à un vieux marin, dit Anatole France dans *Pierre Nozière*, ce que signifiait cette bouteille cassée. Il m'a répondu en riant que l'étrave glisse mieux quand elle a été d'abord bien arrosée. Puis, reprenant sa gaieté ordinaire il a ajouté : « C'est un mauvais signe quand la bouteille ne se brise pas ».

Pourquoi casse-t-on une bouteille ?

Pour faire la part du malheur.

Rappelons que les Juifs, fidèles aux coutumes antiques, brise une tasse quand ils se marient.

Les Violons de Stradivarius.

La ville de Crémone a célébré avec éclat le bicentenaire de la mort de Stradivarius. Longtemps, on a cru que le secret du fameux luthier résidait dans la composition d'un vernis spécial ayant la propriété de donner une merveilleuse sonorité aux instruments qui en étaient recouverts. A la vérité, le vernis ne jouait pas le rôle essentiel. Le choix du bois importait surtout et vers 1720, Stradivarius acheta un érable dans lequel furent découpés quelques-uns de ses violons les plus fameux.

Le luthier de Crémone estimait que le bois devait subir la forte chaleur du soleil avant qu'un son en fut tiré. Ce traitement constituerait le vrai secret de Stradivarius (dont les instruments sont nettement supérieurs à ceux des luthiers allemands de la même époque).

Qu'y a-t-il d'exact dans cette croyance de Stradivarius ? Le soleil est-il vraiment la cause de la qualité musicale du bois ? Stradivarius n'a-t-il pas donné cette explication pour dérouter les concurrents avides de connaître son secret ? Mais alors quel est ce qui donnait à ses instruments leur admirable sonorité ?

Hanneton, Coccinelle, Taon et Libellule.

L'appel que nous avons adressé à nos lecteurs pour qu'ils nous procurent les dires et croyances populaires relatives à la coccinelle et à d'autres insectes nous a encore valu quelques renseignements intéressants que nous publions ci-dessous.

LE HANNETON.

Am'ton (Charleroi, Montignies, Marninelle)

Bruwant (Jumicouls, Châtelet).

Balouche (Châtelet, Namur, Braire).

Nilon (Châtelet).

Formulettes pour attirer les hannetons.

Traduction.

Am'ton vèndz par ci

Vos aurèz du pain bénit

Trimpè dins l'pichate di ca-

[*nozi*

(Thiméon).

Am'ton, am'ton, vèndz par ci

Vos aurèz du pain bénit

N'alèz nèn par là

Vos aurèz des coups d'coullu

(Jumicouls).

Nilons, nilons, vèndz par ci

Vos auront del lèle au vèz

N'alèz nèn par là

Vos auront des côps d'coullu

(Châtelet).

Hanneton venez par ici

Vous aurez du « pain bénit »

[(deuille de l'aubépine)]

Trempé dans l'urine de canari

Hanneton, hanneton, venez
[par ici]

Vous aurez du pain bénit

N'allez pas par là

Vous aurez des coups de

Hannetons,

Vous

Oh ! balouche, vèndz par ci
 Vos aurèz du pain rôt
 A l'pichate au canari.
 (Fraisir)

Au'tou, au'tou, vèndz par ci
 Vos aurèz in p'tit bouquel
 [d'pain sauci
 Dins l'pichate de canari.
 (Montignies s/Sambre).

Au'tou vèndz par ci
 Vos aurèz du pain bènît
 N'vos d-alèz nèn par là
 Vos aurèz des côps d'flaya
 (Gozér).

A Namur, pour exciter le hanneton au vol, les enfants chantent :

Lyon, Lyon
 Prends tes èles et vole su
 [l'pont
 Si t'as des caurs, vas-è au pol
 [d'caur
 Si t'è n'n'a pont
 Vas-è d'su l'flène Warnon
 A Boudje, à Biernacomène.

Oh ! hanneton, venez par là
 Vous aurez du pain rôt
 A l'urine au canari.

Hanneton, Hanneton, venez
 [par ici
 Vous aurez un petit morceau
 [de pain saucé
 Dans l'urine de canari.

Hanneton venez par ici
 Vous aurez du pain bènît
 Ne vous en allez pas par là
 Vous aurez des coups de flaya.

Lion, lion
 Prends tes ailes et vole sur
 [le pont
 Si tu n'en as point
 Va-t-en sur le raidillon War-
 [non
 A Rouge, à Berlaomène.

Lorsqu'il va prendre son vol, les enfants disent qu'il compte « ses caurs » (son argent) ; si l'insecte est mouillé, ils l'écrasent parce qu'il a « la gale », les tâches blanches qu'il a à l'abdomen, renseignent l'âge, les années du hanneton. (Namur).

Chaque tache correspond à un an. Quand le hanneton a 7 tâches, on dit qu'il a « la gale ». Quand il agite ses antennes et qu'il s'apprête à prendre son vol, on dit « qu'il lét ses èles » (Charleroi).

Il y a différentes espèces de hannetons : les *bat'fls* (bateliers) qui avancent en se balançant légèrement comme font les balentés ; les *monnès* (moussiers) dont le dessus de l'élytre est plus qu'aux autres (Forciennes) ; les *balouches de St. Djean*, espèce (Namur).

On presse un fil de la queue du hanneton : ainsi on ouvre ses ailes comme pour s'envoler. On dit alors qu'on « le prêcher ».

On presse sur les pattes du hanneton pour le faire »

LA COCCINELLE.

Martin (Jamboux, Courcelles, Gosselies, Fraire).
 Martin Sald (Charleroi, Marcinelle).
 Sainte Catrine (Cerfontaine).
 Martin Kécaye (Forciennes).
 Martin Cacaye (Montignies s/Sambre).

L'enfant pose la coccinelle sur le bout du doigt et dit :
 Martin, martin, vole, vole, Martin, Martin, vole, vole,
 Montrez-moi les voyes, Montrez-moi les chemins
 Pan d-aler a Scole. Pour aller à l'école.

La direction prise par l'insecte en s'envolant indique celle à suivre par l'enfant (Jamboux).

A Fraire, les enfants disent :
 St-Crépin Martin si vos St-Crépin Martin si vous me
 N'monstrèz nèn vos lias n'fls Pas vos beaux outils, je vous
 [d'j'as flave [tue.

TAYON.

Tahon (Marcinelle, Montignies s/Sambre, Gosselies).
 Tayan (Fraisir).

JULES VANDERBUSE.

La Coccinella.

Ce beau petit insecte aux sept raies noires sur son dos rouge est nommé à Bidden du nom de « Meulepeerdje ».

Les enfants captivent l'insecte et le tiennent bien dans le poing fermé et pendant qu'ils se frappent de l'autre poing ils chantent :

Traduction
 Meulepeerdje geef mij sinant Coccinelle donne moi de
 [l'huile
 Of neem ik hou (sia u dood). Si non, je te frappe à mort.

Prudemment ils ouvrent la main ; si la bête a par effort laissé sécréter quelques gouttes de sang, ils donnent la liberté à l'animal. Si cela n'est pas le cas, alors elle peut s'envoler au-si. Car tuer une coccinelle est péché mortel, cet insecte appartenant à la sainte Vierge.

G. H. DEZURE.
 (Bidden (Limb. Belge).

La peine de la manne.

Dans Le Folklore Brabançon (VII^e, p. 74)
 au Folklore dans l'œuvre de Charles De
 duit une miséricorde d'Hoogstraeten du
 peine de la manne. Dernièrement, dans un
 nous avons trouvé un article de la

consacré par Van Werveke, ancien conservateur du Musée de la Nyctale à Gand, à cet ancien châtimement. Le voici :

Parmi les peines infamantes qu'on infligeait au XV^e et au XVI^e siècles, il y en a une singulière, l'exposition dans la manne. Une manne est un panier d'osier à quatre côtés, plus long que large, à une anse à chacun des petits côtés, où l'on met du linge ou d'autres objets. D'origine germanique, le mot passa par les langues romanes. Le mot français n, au moyen-âge, la forme néerlandaise « mande », qui est devenu à l'époque moderne « manne ».



Le supplice de la manne Miséricorde d'Hoogstraeten
Dessin de L. Maeterlinck.

Au XV^e et au XVI^e siècles, certains individus furent condamnés à être exposés dans une manne attachée à une corde et hissée au moyen d'une poulie à une assez grande hauteur. Parfois, cela se faisait à la grue, une grande machine de bois, avec laquelle les enfants (ouvriers) de la grue déchargeaient ou chargeaient les bateaux. A Gand, elle se trouvait quai de la Grue, à côté du pont de la Boucherie. Tel qu'au pilori, de l'autre côté du pont, les condamnés étaient exposés au haut de la grue à la risée du public et aux projectiles des petits et des grands gamins. Des auteurs disent que, pour se débarrasser, les patients pendus au-dessus de l'eau devaient couper la corde : en tombant dans l'eau, la chute était amortie. Nous sommes tenté de croire que c'est exact, parce que le compte du bailli de Gand de 1509-1510 mentionne l'achat d'un couteau parmi les dépenses du bourreau pour pendre un homme dans la manne.

La première mention de l'application de la peine, que nous ayons rencontrée à Gand, se trouve dans le compte du bailli de 1431 : « Au pendeur, qui, par l'ordonnance du bailli et de la loi

« de Gand, mit à la mande Claes, appelé Quaet Claes, payé pour « robes et salaire 12 escalins ». D'après un article du compte de la ville 1453-1454, le bourreau pendit en la manne, le 12 juillet 1454, un homme, dont le nom n'est pas cité. Le 5 juillet de l'année suivante, Jean metten Ghelde fut pendu à la manne.

Jusqu'ici nos sources ne nous font pas connaître le motif pour lequel les individus sont condamnés. Le « Ballingloek », registre des bannis, est plus explicite. Le 10 novembre 1483 les échevins de Gand condamnent Pierre de Meersman à être pendu dans la manne et puis à un bannissement de cinquante ans « comme dit hij hi constamma quade, seld ende orribele eede zweerd, nomen de Ieden Gods... » — parce qu'il a l'habitude de préférer des juréments affreux, véhéments et horribles, étant les membres de Dieu. Même condamnation le 1^{er} décembre 1483 pour Liévin Boudins, alias Scuurkin, « comme de groote eede bij hem ghesworen van de Ieden Gods ende van rutheden » — pour les grands juréments proférés par lui, étant les membres de Dieu, et pour brutalités. Le 4 mai 1484 on hisse dans la manne et on bannit pour cinquante ans Jean van der Brugghen « van quaden, sellen ende orribel eeden van den « Ieden Gods ». En 1509-1510 le bourreau pend « en ungne mande ung Hoostkin « Moe soot » et reçoit « pour le mande, corde et contenu, 12 escalins parisis ». Le 3 août 1511 Etienne deComine est banni trois ans hors de Flandre et il sera pendu dans une manne, « ende met eerde gheslegen ter plaetsen, daert scepenen ghelieven sal » — assailli de boue à l'endroit à désigner par les échevins.

En 1526 les échevins sont plus sévères pour les blasphémateurs. « Item payé au bourreau d'avoir mis au pilori Michel van Lare, 20 escalins parisis ; item d'avoir percé sa langue à tout ung fer chaud, 20 s. p. ; item d'avoir battu de verges le dict Michel, 20 s. p. ; item d'avoir pendu le dict Michel en ungne mande pendant au crane, cause des grans sermens qu'il avoit jurés, 20 s. p. ; « Michel van Lare est donc exposé sur le pilori au coin de la Boucherie, on y perce sa langue avec un fer chaud et on le bat de verges, on le mène de l'autre côté du pont de la Boucherie pour le pendre dans une manne au haut de la grue, d'où il tombe dans l'eau. Que de stations a marqué ce malheureux calvaire ! La même année encore Jean van Ophalven est traité de même en une manne à la grue ; Hubert Taysert est pilorié, sa langue percée d'un fer chaud et est pendu à la grue. En 1536-1537 Jean Tienin est encore pendu dans une manne. C'est en 1577-1578 qu'on trouve à Gand la dernière condamnation de ce genre : « diet bourreau d'avoir mis la huycke de Jous à Jous 20 s. p. ; item au die bourreau d'avoir pendu en ungne mande Gille Ghijls, 20 s. p. ».

Tout compte fait, la peine de la manne n'eut à Gand. Des documents trouvés nous donnent des détails, que nous ne pouvons

lucaniques. Ainsi le registre criminel de Vere, en Zélande, contient une sentence du 11 mars 1511, par laquelle Jean van Maerle est condamné pour avoir mendié, à être mis sur le pilori, « daer na te hangen in de manne ende te vallen in het water » — après cela à être pendu dans une manne et à tomber dans l'eau. Le but est toujours de diffamer le condamné. Le fait d'être exposé là-haut à la risée et aux projectiles du public était déshonorant, mais on pouvait s'estimer heureux quand on parvenait à se maintenir dans cette position difficile. La chose devenait plus grave quand le fond de la manne cédait sous le poids du fardieu et que l'homme tombait à travers la manne : « als hij viel door de mand ». Cette expression est restée dans la langue néerlandaise : « Hij is door de mand gevallen » signifie, lorsqu'il s'agit d'un étudiant qui se présente aux examens ou d'un candidat à une place vacante, par exemple : il a échoué.

A. VAN WERVIERE.

Les anciennes mesures à Dion-le-Val.

L'emploi du système métrique fut établi chez nous l'an 1790. Malgré ce long établissement, la dénomination et l'emploi d'anciennes mesures persistent toujours dans notre Brabant wallon. D'ailleurs le nouveau « Plan d'études » des écoles primaires fait revivre ces vieilles mesures en invitant le personnel enseignant à les remettre en honneur. En première année du degré inférieur dans le « calcul mesure » les petits écoliers apprécient les dimensions d'un objet en X mains, Y pieds ou Z coudées. La cour, le jardin de l'école a X enjambées. S'agit-il de mesures de capacité ? Les élèves évaluent le contenu d'un récipient en autant de verres, de bouteilles, de pots ou de tasses. Nos grands-pères complaignent-ils autrement ? Interrogeons les vieux patriarches actuels. Que répondent-ils ? Ils vous énumèrent, surtout dans les remèdes de plantes, pour déterminer les doses, les termes ci-dessous. Permettez-moi de citer les plus usitées et leur valeur marchande.

Le *Gros* était la pesanture d'un grain d'orge de moyenne grosseur.

Un *scrupula* valait 24 grains.

Un *gros* pesait 72 grains ou trois scrupules.

Une *once* vaut huit gros.

Une *livre* valait seize onces et une *plinte* pesait deux livres.

La *chopine* était le poids d'une livre et le *demi-setier* celui de huit onces. Cette dernière mesure persiste encore de nos jours. C'est une mesure en bois aux dimensions suivantes 32 cm. x 32 cm. x 16 cm. soit donc un volume de 16 dm³ de grains dénommé le « *Sif* ». Il pèse 12,5 kgr. et par conséquent, huit « *sifs* » de grains sont nécessaires pour un sac d'un quintal.

Les mesures de capacité s'évaluaient en « *goutte* », « *cuillerée* », « *verre* », « *plinte* », « *pot* ». La cuillerée valait une demi-once. Un verre contenait deux onces et le pot trois chopines.

Entrons dans le domaine social et monétaire. Les vieillards discorant, sur la loi des huit heures, les congés payés, les gros salaires, nous disent que de leur jeunesse ils travaillaient durement de matin au soir. Une femme gagnait péniblement 6 sous et un homme neuf sous par jour. La valeur monétaire du sous était de neuf centimes. Bien entendu, le fermier vous dira que le coût des denrées alimentaires était peu élevé. C'était vrai. Le beurre se vendait de neuf à onze sous la livre. On obtenait le quarteron d'étais pour quinze sous. Quel bon vieux temps soupireront nos ménagères actuelles ? Malheureusement cela se passait l'an 1905. Les mesures de longueur étaient le *pace*, la *main*, le *ped*, la *coudée*, une *enjambée*. Le *pace* était la douzième partie du *ped* et mesurait 0,0255 m. Actuellement les artisans travaillant le bois ne vous disent-ils pas encore une planche d'un *pace* de Louvain soit 3 cm. d'épaisseur.

Le *ped* valait 33 cm. environ ; la *coudée* 0,50 m. et l'*enjambée* 1 m. environ.

Les mesures agraires étaient la *verge* « *li vetekje* » le *journal* « *le djournal* » et le « *boni* ». Dans notre Brabant-wallon la mesure d'une « *vetekje de jour de péral* » est encore très courante. Sa valeur est de 4 ares 44 ca. Certaines ventes, même rurales, du canton de Jodoigne, se traitent encore en verge. Le « *djournal* » a une superficie de 25 ares et le « *boni* » d'un Hectare. Cette expression de *boni* se retrouve d'ailleurs dans plusieurs lieux-dits de notre région. Citons par exemple : « *Les traves bonni* » à Louvignes-la-Grosse, Le « *Crau bonni* » à Hamme-Mille.

RÉNÉ SNAPEL.

Instituteur Cont., Dion-le-Val.

Folklore Anversois.

Voici un extrait du discours que M. Haysmans, président de la Chambre, tint dernièrement au corps consulaire et dans lequel il fit un éloge bien savoureux de la ville d'Anvers.

Nous rendons hommage à son tour spirituellement caustique et aimablement paradoxal.

« Notre ville, dit le bourgmestre, est composée de marchands et d'artistes. Mais nous constatons souvent que nos artistes ne sont pas de mauvais marchands. Rubens savait peindre. Mais il savait aussi vendre ses tableaux. »

« Cette ville a aussi une formidable tradition. Elle croit à sa propre légende. Elle a érigé, à deux pas d'ici, une tour. La signification est basée sur l'interprétation soignée et exacte de son nom. Mais elle a préféré le *lithère* à la *lithère* qu'elle sait d'expérience que la tradition reste, est généralement changeante et variable. »

« En philosophie, les adeptes s'entendent et ne restent ni philosophes ni philosophie. »

En politique, 2×2 ne font jamais 4, mais toujours 3 ou 5. Ce qui m'amène à dire que les mathématiques sont une science éminemment inexacte. Mais il y a mieux que tout cela. La ville d'Anvers a hérité dans son sein un savant réputé, Goropius. Cet homme remarquable a vécu au XVI^e siècle et il a démontré dans un livre fameux, écrit en latin, *Origines Antwerpianæ*, que les Anversois sont un peuple élu, sorti de l'arche de Noé. Ce qui explique l'existence du jardin zoologique. Que le flamand a été parlé au Paradis terrestre, qui, d'après lui, devait se trouver à Anstruweel, aux environs du Noordkasteel. Ce qui explique la présence, là-bas, des milliers d'Adam et d'Eve, qu'on y admire au clair soleil d'été. Ce qui explique enfin pour quelle raison les Anversois par sang ont beau écrire en néerlandais, ils continuent à parler leur dialecte. Le dialecte du Paradis terrestre.

La jonction et la Collégiale de Bruxelles.

Une polémique acerbe entre les partisans et les adversaires de la jonction Nord-Midi de notre railway métropolitain, suppose le plus ou moins de résistance qu'opposerait l'église Ste. Gudule aux fouilles nécessitées pour l'établissement du tunnel pour ce projet. En principe il suffit d'empêcher les affouillements les sables bouillants !

Concernant toutes nos hautes anciennes constructions, à propos de leur stabilité, il se répète la légende, qu'elles seraient bâties sur des peaux de bœufs, et que leurs fondations s'étendraient au loin dans un large périmètre !

On le dit ainsi notamment pour la tour de Saint Rombaut à Malines ; ses fondations iraient jusqu'au milieu de la Grand' Place ! !

Rien n'est plus improbable que cela ; la raison technique s'oppose à y croire. On peut donc se demander sur quelle fable ou sur quel motif initial cette légende repose.

Il y a quarante à cinquante ans, j'ai voulu me rendre compte des fondations qui se présenteraient à la fameuse tour Malinoise, qui, elle, est isolée, bien plus massive et haute que les jumeaux de Ste. Gudule, et j'ai constaté, si mes souvenirs sont exacts, que sa base pénétrait à peine de 2^m50 dans le sol et ne saillait qu'à 0^m50 en dehors de ses contreforts.

Quelle utilité y aurait-il eu à étendre sous elle préalablement une aire de peaux de bœufs, ou à noyer celle-ci dans le massif de son fondement ? Je n'en connais aucune, à part peut-être une précaution pour assurer la solidité en élévation, mais alors il fallait l'établir plutôt sur les fondations. D'autre part comme nous venons de voir ce qui en était pour Malines, celles-ci ne peuvent jamais dépasser sensiblement la base ; on tomberait dans la superfluité.

C'est pourquoi je me suis demandé si la voix du peuple n'aurait pas répondu à un fait réellement constaté, en songeant qu'on a pu initialement poser un barrage tout autour de ces

peaux pour prévenir des affouillements non pas seulement pendant leur élection, mais encore comme garantie pour l'avenir. Ce barrage aurait été un clayonnage calfeutré de peaux de bœufs, moyennant que possible dans le bouillant. Rien ne s'oppose à admettre qu'il fut prévu à une assez grande distance de l'œuvre. Ainsi la légende prend corps !

Cette thèse uniquement avancée par moi, je pense, il y a déjà quelque temps, pourrait-elle être admise ?

PH. V. B. M.

Locutions anciennes.

M. P. Henppen, dans *La Province* du 22-2-1838, écrit qu'en dépouillant les vieilles archives montoises, il lui arrive souvent de retrouver d'anciennes expressions curieuses, des locutions que nous croyons assez nouvelles et que l'on rencontre au XV^e siècle. Souvent il arrive qu'elles aient un peu changé de sens. En voici quelques unes :

« Je croyais que le tissu « poil de chameau » était une invention du XX^e siècle : erreur ! » A Jacques Bassecourt, drapier, pour la livraison de 32 aulnes $\frac{3}{4}$ de *poil chameau* noir, pour 2 chasubles, 2 paires de rideaux et 3 couverts de calices. (Sainte Waudru, Draps 1869).

« A Jacques Bassecourt, pour l'achat de 22 aulnes d'estoffe noire *poil de chameau* pour un drap des morts à l'estat de bourgeois, 70 L. 8 s. » (Sainte Waudru, Draps 1892).

Anne Josselet, décédée aux « Houppelines » le 15 décembre 1688 laissée une juppe de poil de chameau, et un méchant corot de poil de chameau. (Béguinage de St-Germain).

Les étudiants croient être très modernes en usant et abusant du terme rigoler ; pourtant le mot est vieux :

« Aller au wail sour les tierrières, et en après nokés et « rigoler » ses compaignons. » (Rimbecq, Mons, 1418).

Même rigoler avec des capains :

« ... des chères, en nom de réparation et amende, apportées et présentées en l'église Saint-Germain à Mons, le jour de le Candeler, par ung « coppin » tanturier. » (Sainte-Waudru, 1460-1466).

Même charier en rigolant :

« Gabriel Mathieu, sergent du baillage du Haynau, esmen et furibond à l'encontre de Messieurs eschevins en son fils, parce que on ne l'expédit à sa volonté, en son fils estoit baron, si on voloit faire des paltiez, et « koriot » et pourmouit très fort. » (1^{er} mai 1480. Sentences nouvelles).

Dans le domaine culinaire, le hachepot et des viéseries.

« Pour avoir acheté ung grand le « hoscéput » du couvent, pe-ant 24 Bourserie].

« Le 15 de novembre, fut acheté ung mnyd de pommes tant pour « figotter » que pour faire confiture pour le couvent en temps de Karène, parce que n'avions nuls chéans. 4 L. « 6 s. » (Epinlien, 1573-1574, Bourserie).

Voici un terme figuré, que Sigart note encore, et veut dire dépenser :

« Item li canones qui point ne furent en senne « esketèrent » à le maison le Clquet de 17 s. 6 d. » (Saint-Germain, 1402).

« Item, « desketet » à le maison Messire Hue le jour que on fist le election dou doyen de capitle de Condet, 13 s. » (Saint-Germain, 1417).

Le répertoire des injures s'est plutôt appauvri depuis les siècles passés.

Garçon était une injure, et ne l'est plus, et son féminin l'est encore :

« ... Nonobstant, elles ne laissèrent de poursuyvre leurs danses en chansons impudiques : une femme de la dite danse fut y osée que de l'injurier et appeler traître « garçon ».

(Mons. Greffe du mardi. Procès n° 300, 1642).

Je ne sais comment comprendre cette injure adressée au comtétable des cordonniers :

« ... qu'ils n'estoient que des connestables des « mecques ? ».

(Mons. Greffe du mardi. Contraventions, 30 décembre 1701).

Elle est argotique : ou bien, c'est autre chose. Mèches ? ?

Bref, mon entendement a été mis à une rude épreuve, en lisant un procès-verbal de la police de Mons du XVI^e siècle :

« Des servantes estant en débat devant la fontaine du marché, veillans « pissoter » l'une devant l'autre... »

(Mons. Greffe du mardi. Procès n° 94, 1578).

Je n'osais pas comprendre, et je craignais qu'un humoriste ne viot à illustrer ma chronique.

Mais Saint Piat m'a sauvé.

À Tournai, le pichou Saint Piat est tout récemment une fontaine publique, dont la bousette ne donne qu'un paisible jet qui en vain rivaliserait avec le spittage de notre « Ropleur ».

PAUL HEUGEN

Châtelains d'Ath.

Nous trouvons dans le manuscrit n° 314 des archives du Conseil héraldique une liste des châtelains d'Ath avec leurs armoiries très bien dessinées et coloriées.

Messire Otto d'Arbre, chevalier, premier châtelain d'Ath, l'an 1336.

Messire Jean de Velayne, chevalier, 1342.

Messire Willame du Chasteler, 1346.

M. Gillien, seigneur d'Atre, 1353.

M. Jean de Chasteler, chevalier, s^r de Beauloin, 1355.

M. Symon de Lalaing, 1356.

M. Thiry de Vilens, sire de Levergnies, chevalier, 1361.

M. Colart Rebbe, chevalier, 1364.

M. Daniel de Guilleghien, s^r de Neufville, 1365.

M. Raulouin de la Motte, 1369.

M. Willanme de Ville, chevalier, s^r d'Andreguies, châtelain d'Ath, 1373.

M. Jacques batard de Haimech, chevalier, 1378.

M. Gerard de Gomegnies, sire d'Aubies, l'an 13....

M. Thiry de Presiet, chevalier, 1381.

M. Jean de Grees, chevalier, seigneur de Wattines, 1398.

Gerard d'Obies Esenyer, l'an 13....

M. Thiry de Mere, chevalier, 1412.

Olhon d'Ecaussines, sire de Roen, Escuyer, 1418.

M. Jean de Vendegies, chevalier, 1429.

Thomas Mallet, Escuyer, s^r Doremian, 1452.

M. Jean de Hames, chevalier, 1470.

M. Arnould de Solbreuq, s^r de Fromontean et de la Cattoire, 1474.

M. Mathien de Launoy, chevalier, s^r de Presset, 1476.

M. Jean de Trazegnies, chevalier, 1482.

M. Antoine de Fontaine, Esenyer, 1483.

M. Robert de Melun, chevalier, s^r de Ronny, l'an 1490.

M. Antoine de la Laing, Chevalier de la Toison d'or, s^r de Montignies, 1514.

Messire Bandry, baron de Rousin, chevalier, 1518.

M. Jacques de Ligne, chevalier, s^r d'Estambruges, 1521.

M. Charles de Carondelet, seig^r de Potelles, 1525.

M. Jean, baron de Trazegnies, chevalier de la Toison d'or, 1542.

M. Jacques, Comte de Ligne, chevalier de la Toison d'or, 1552.

M. Berry de Carondelet, chevalier, seig^r de Potelles, 1561.

M. Robert de Trazegnies, chevalier, s^r de Sepmeries, 1572.

M. Jean de Trazegnies, chevalier, s^r de Merlimont, 1582.

M. Charles de Gavre, comte de Beaurien, 1586.

M. Adrien de Gavre, comte de Beaurien, baron d'Alzouk, 1611.

M. Antoine du Brevequet, chevalier, s^r de Toricour, 1615, 39^e châtelain d'Ath.

Philippe René d'Ive, seigneur de Wareille.

À la p. 21 du même Ms. nous trouvons une « liste des châtelains et gouverneurs d'Ath avec leurs armes, dont se n'ai sen trouver les premiers ».

Jean de Velenue, chevalier, châtelain d'Ath. Elbecq et Lessines, l'an 1310.

Gerard de Gavre, l'an 1330, portait garr.

Mathieu Likuens, 1331, châtelain d'Ath et Lessines, 1331.

Arnould de Pottes, 13... portait les

Otto d'Arbre, chevalier 1336.

etc., etc.

**La famille Pypenpoy de Bruxelles
au XIII^e et XIV^e s.**

D'après le Ms. N^o 4, tome 4, p. 136 du Conseil Héraldique :

N^o 1241 Leefde Joannis Pypenpoy, canonicus.

N^o 1312 Leefde Gerard Pypenpoy, drossart van Brabant, hij liet h. Rodolf Amman van Brussel, h. Arnaut ende Willem.

N^o 1320 Leefde h. Wilm Pypenpoy Reyniers sone.

N^o 1273 Leefde Guillelmus dictus Pypenpoy van Brussel in Archivis van Ber(nard).

N^o 1293 Leefde Wilm Pypenpoy, hij regelde met den hertoch.

N^o 1320 Leefde Wilm Dijp : Wauters sone, in arch(ives) man. S. Bern(ard).

N^o 1321 Leefde Radulphus Pypenpoy, Amman.

N^o 1361 Leefde Wilm Pypenpoy Amman van Brussel

N^o 1326 Leefde Rudolphus Schenschal ons Brabant in Arch. Arbodi.

Het is waerschyndyk dat die van Pypenpoy comen uut het huys van Rotsclaer, maer en wete noch ter tyd geen sekerheyt.

N^o 1330 Leefde Wautier Pypenpoy Wauter sone.

N^o 1352 Leefde Helwich Pypenpoy Wauters dochter.

N^o 1360 Leefde Wauter Ghysbrechts ende Juffr. Helwich Pypenpoy kinderen wylent heer Wauters des Rid hy had getraet Leonius oft Lodewyck Happaert.

N^o 1364 Leefde Giselbert pyp. schepen.

N^o 1370 Leefde Wilm Pyp(enpoy) schepen conform de Leenboeken, f^o XII

N^o 1368 Wilm. Walterus, Giselbertus et Gerardus Pypenpoy fratres liberi quondam Walteri Marg. Pypenpoy voor Joannis Rogbroeck.

N^o 1381 Leefde Giselbertus dictus Pypenpoy.

N^o 1385 Leefde Wilm Pypenpoy Wilhus sone in Arch. S. Gudule.

N^o 1332 Raoul Seneschal van Brabant, h. Wauter ende h. Gysbrecht Pypenpoy waren in dorloghe van Gulick.

Copie conforme.

LOUIS STROOBANT.

L'hôpital de S. Anne à Bruxelles.

En une petite rue vers la neuve ville est escript au-dessus d'une porte en pierre bleue :

A l'honneur de Dieu et de Madame Ste. Anne.

Noble dame Anne de Tserclaes étant alliée à Messire frainçois de Heynin, Chevalier Seigneur de la Bernière et de Présnelle, laditte Dame a fait bastir cet hospital, l'an 1623.

Il y a un oval des armes de Tserclaes à l'écusson sur le parti contre son mari de Heynin, à l'estoile sur la croix et un écusson à la fasce à trois hermines sur le canton dextre de l'écu.

Manuscrit N^o 230, p. 323 du Conseil héraldique, intitulé *Table des épitaphes blasons de Brabant* par Messire Antoine-Alexandre de Pitancee, Reuyer, Seigneur de Montauban, etc qui a séjourné trois ans consécutifs à Bruxelles pour les composer. Il est décédé à Valenciennes le 1 Janvier 1722.

LOUIS STROOBANT.

La rue Isabelle.

La salle d'assemblée de la compagnie bourgeoise des Arbalétriers à Bruxelles, fut bâtie en 1625 dans la rue Isabelle et elle contient à présent (XVIII^e s.) la bibliothèque publique, dit Boert (Ms. II c. 95^e p. 250 de la Bibl. Royale).

Inscription placée sur la face septentrionale de cet édifice.
Philippo III. Hispanæ Regæ, Isabella-Clara-Eugenia-Hispan. Infant. Magnæ Guldae-Regina.

Guldae fratribus -- P.

LOUIS STROOBANT.

Voir p. 287.

Inscription sur la cour de la maison occupée par feu M. Pangaert sur le *Marché au blé*.

Qui me erexit accurate dixit.

LOUIS STROOBANT.

Miettes d'histoire et de folklore bruxellois.

Les Bruxellois, dit Gantier, le conducteur dans Bruxelles, (1824), sont doux, francs, sincères, courageux et entreprenans ; ils aiment et recherchent le luxe et les plaisirs ; dans les cabarets, les cafés, et dans l'intérieur des familles règne une gaieté cordiale. Les Bruxellois sont hospitaliers et bienfaisans ; aucune ville de royaume n'a possédé autant d'établissmens de charité que Bruxelles. Dans cette ville on conçoit facilement et l'ouvrier exécute bien ce qu'il entreprend ; il travaille avec goût et tâche de perfectionner son ouvrage. Les arts et les sciences sont cultivés, mérités et récompensés à Bruxelles ; le mérite y trouve sa Gantier n'a pas connu le chômage.

La Gazette de Bruxelles parut à Bruxelles le 3 janv. Ce journal en français, paraissait deux fois par l'autorisation de l'archiduc Léopold alors Bas. Il était imprimé chez Guillaume place.

Les luthériens étaient appelés à Martin Luther fondateur de la secte. Plus vintistes ils avaient permis aux religieux, d'entendre la messe dans l'église par un mur. Les sermons de une des maisons dites *Schoters*.

À Bruxelles on appelait les troupes écossaises y casernées en 1579 *de broeck quilles* parcequ'ils n'avaient point de culottes.

La *Vieille Halle aux Blés* à Bruxelles dont son nom a un vaste bâtiment qu'on éleva vers 1352 près de l'église S. Jean, au Marais. Ce bâtiment devait servir de magasin aux grains à distribuer au peuple en temps de disette. Il s'élevait sur la place actuelle dite *Vieille halle au blés*.

aux *Augustins de Bruxelles* on conservait une dent de Ste. Appoline qui avait la vertu de guérir du mal de dents en s'en frottant la bouche. A l'octave de la Sainte, les pèlerins se rendaient en foule à cette église.

S. *Jean den Krifter* (S. Jean le pleureur) était honoré dans la même église. Il y était figuré dans l'huile bouillante sur un tableau devant lequel les mères, dont les enfants pleuraient beaucoup venaient faire réciter par un Augustin l'évangile de S. Jean sur la tête des mourants.

À l'église des *Minimes de Bruxelles* existait une Confrérie dont personne ne pouvait être membre, à moins d'avoir fait le voyage de Lorette. Le jour de la nativité de la Vierge se faisait une procession dans laquelle les confrères portaient en main une petite lanterne en papier avec l'effigie de la chapelle de Lorette.

Le *Jour de Saint* on voyait dans les églises de Bruxelles (avant le XVIII^e s.) des hommes armés de casques et de cuirasses et une lance à la main, se tenant immobiles pendant des heures à côté du S. Sepulchre. C'était une pénitence dont l'origine serait très ancienne.

La *tour de l'église S. Nicolas* à Bruxelles, qui passa pour avoir été le beffroy de la ville servait le 1^{er} Octobre à une coutume singulière. Suivant une antique fondation, ce jour après la célébration d'une messe solennelle, un homme montait à la tour et de là jetait à la rue plusieurs sacs de noix. Cette coutume prit fin en 1760 et fut remplacée par une distribution d'argent aux pauvres.

C'est à cette même église que les agents de change et des dames d'un certain monde, font brûler des cierges pour la réussite de leur commerce.

Les *Bruxellois se rendant en pèlerinage* au village de Carloo lez Uccle le jour de la fête de S. Job. On y voyait un tableau de S. Job sur le fumier à côté duquel se tenait sa femme avec un habit troué. Au retour du pèlerinage les enfants jetaient de petits morceaux d'étoffe rouge embaillés de poix sur les jupes des femmes en criant *van Sint Job*. Cela avait lieu entre la Porte de Hal et la Vieille Halle au Blé.

Les *dentellières de Bruxelles* se rendaient le 4 août en pèlerinage à l'église N. D. aux Neiges. Elles priaient la Sainte Vierge pour que leur ouvrage put conserver sa blancheur.

Sous la domination française la chapelle fut vendue et démolie. Pendant qu'on procédait à cette démolition, la populace vint assaillir les ouvriers, et il fallut un détachement de troupes pour les protéger.

À l'hôpital S. Pierre à Bruxelles on déposait jadis devant la porte de grandes cuves remplies d'eau. Les dévots, croyant que cette eau avait la vertu de préserver de la coqueluche, en venaient boire en foule, la classe aisée ou bourgeoise dans des verres et les gens du peuple dans des cornes de bœuf.

Dans la *cour du musée à Bruxelles*, ancien palais des gouverneurs généraux existait au XVIII^e s. une fontaine surmontée d'une statue de la Vierge, autour de laquelle, pour être guéris de la fièvre, les hommes faisaient faire sept tours par sept garçons et les femmes neuf tours par neuf jeunes filles. Cette idée superstitieuse attachée au nombre sept et neuf vient des anciens.

À l'église de *Coudenberg à Bruxelles* un particulier fit placer, au XVII^e s., sur son tombeau, une petite figure de l'enfant Jésus. Le peuple prit le *bambino* en affection et allait prier devant cette image pour obtenir de beaux enfants. En 1784 le fils du conseiller de Brabant Cornet réclama la statuette comme appartenant à un tombeau de famille. Un curé de Coudenberg étant parvenu à la récupérer fit replacer en 1809 l'image dans sa niche.

L. S. d'après A. G. B. S.

Les Statues d'Argent de Modave.

M. Abel Lurkin rappelle, dans *l'Express*, une légende associée à celle des statues d'argent du parc de Modave :

En 1792, la grande voix de la Révolution portait jusqu'aux bords du Hoyoux et les carcasses d'émigrés ferrailaient nuit et jour sur les routes ardennaises et condruziennes. Le dernier des Montmorency, possesseur du château, prit peur pour certaines richesses amassées à Modave. Il tenait particulièrement, raconte l'histoire locale, à une douzaine de statues d'argent représentant les Heures, non point statuette médiocres, chétives de taille et mesquines d'apparence, mais robustes et massives admirablement ciselés.

Or, de temps immémorial, que fait-on en période de troubles ou de guerre ? On recommence le geste des premiers conquérants de ce sol, on exécute ce qui fut accompli une fois de plus en 1914, on enterre, on cache au pied d'un arbre ou sous une roche ce que l'on possède de plus précieux.

Une nuit de 1792, M. de Montmorency, accompagné de quatre hommes sûrs du village de Bonne, près Modave, s'en fut donc dans les profondeurs boisées de son parc immense de cent que traverse le Hoyoux, et y enfouit les dites statues. Or, le trésor n'a jamais été repris à la terre et son secret.

Montmorency est mort sans avoir fait savoir où il s'est passé à Modave pour les statues. Il est arrivé en Mayenne pour le flambeau du dit Jean Chouan.

Jean Chouan, le héros vendéen, expira en forêt auprès de quelques compagnons et ceux-ci l'enterrèrent sous bois en un trou où ils s'engagèrent à ne jamais révéler. Quand le dernier survivant de la troupe fut sur le point de mourir, en 1856, on le supplia de parler et de révéler où était la tombe de son chef. Mais le moribond se mit debout sur son lit et cria d'une voix terrible qu'il ne trahirait pas sa parole.

La mort prit, l'un après l'autre, les ouvriers nocturnes de Montmorency. Aucun des trois premiers ne voulut parler. Et quand le dernier fut à son lit de mort, vers 1850, lui aussi, on le pressa de découvrir le secret de la cachette. Mais il se tourna du côté du mur en disant :

— Les aut's sont mwrts sins rien dire. Dji n'dirai rien non plus.

Il y a, dans ce silence, une grandeur devant laquelle on doit s'incliner. Seuls, les arbres centenaires du parc de Modave chuchotent furtivement le mystère des statues d'argent massif.

ANDRÉ LURKIN.

Le tremblement de terre.

Or donc les 11 et 12 juin derniers la terre trembla en Belgique, secouant à la fois le sol, nos meubles et nos esprits.

Quelques minutes à peine après le météore, l'Institut météorologique, par la voie des postes d'émission radiophonique lançait à tous un appel pour qu'on lui envoie le plus de détails possibles concernant le séisme. Où les secousses ont-elles été ressenties, quels sont les arrachements ou déplacements qu'elles occasionnèrent à nos maisons, nos meubles, cadres ou bibelots ?

Cet appel fut répété par tous les journaux.

Cet Institut a consciencieusement rempli sa mission scientifique.

On nous a donné des renseignements également sur la façon dont se sont comportés les animaux : chiens, chats, bestiaux et dans nos ménageries lions, tigres et chameaux. Nous savons que les félins manifestèrent une vive agitation, mais que les ours et les singes restèrent indifférents. Il n'en fut pas de même des cousins de ces derniers, les hommes.

Mais qui s'est soucié de recueillir des renseignements sur la façon dont ils se comportèrent ?

On s'est préoccupé des cheminées et des tuiles de nos habitations, des animaux qui y ont leur domicile et de l'homme, qui ne s'inquiéta. C'est vraiment incroyable. Quand l'homme se rendra-t-il compte qu'il est lui-même objet d'observation ? Que nous n'arriverons jamais à le comprendre si nous continuons à nous contenter de dissertations académiques sur sa psychologie et son comportement social ?

N'y aurait-il pas dû, en même temps que l'appel météorologique, y avoir un appel psycho-sociologique ? Que de documents n'ent-on pas recueillis sur l'attitude de cet animal « raisonné »

qu'on appelle l'homme ? On dirait vraiment que l'homme a peur de s'étudier. Qu'il ait, après un événement de ce genre quelque honte à se rappeler la façon dont il a réagi, nous le comprenons. Mais qu'il n'y ait eu aucune institution scientifique, laboratoire de psychologie ou de Sociologie qui ait alerté le public et se soit efforcé de recueillir des informations, cela nous paraît inconcevable. Que diront de cette carence nos descendants ?

Il y avait lieu cependant à rassembler des documents de deux ordres :

1^o Les idées qui vinrent à l'esprit de chacun quand les secousses se produisirent. Les actes qu'ils accomplirent. Le passage de la perception à l'émotion, à l'inquiétude, à l'effroi. Le retour à l'apaisement. Les réactions interindividuelles qui se produisirent là où des hommes étaient rassemblés, concertations, suggestions, entraînement, panique. Le rôle des suggestionneurs, dans le sens de la panique ou dans le sens du sang-froid. C'est à dire tout un ensemble de renseignements psycho-sociologique de la plus haute portée scientifique.

2^o Quelles furent les explications que donnèrent les hommes, gens de villes, gens des campagnes du phénomène dont ils venaient d'être les témoins effrayés. Que de détails curieux on eût réunis sur les conceptions que se font bien des êtres humains de la terre, du sol, des mouvements de terrains, du centre de la terre, de son feu intérieur, des catastrophes sismiques du passé. Et combien les historiens de la science n'y eussent-ils pas trouvé à glaner sur l'état des connaissances de « l'homme de la rue » et sur le mécanisme de sa pensée.

Cette indifférence des hommes, des savants en la matière, leur incompréhension même de l'intérêt de ces observations, nous permet de conclure cette notice en disant que les sciences de l'homme sont encore tout à fait dans l'enfance. Nous ne sommes en ce domaine, nulle part.

Peut-être, dans un mois ou deux des appels seront lancés par l'une ou l'autre revue. Ce sera trop tard. Les hommes auront raisonné leurs impressions, arrangé leurs explications et leurs récits seront dépourvus de leur principal intérêt.

C'est instantanément que l'appel est dû être adressé aux populations en même temps que celui de l'Observatoire.

ALBERT

Bibliographie.

(Belgique).

ALBERT MARINUS. *Le Folklore Belge* 3 vol. Bruxelles. Les éditions historiques, 43, rue de Neuchatel.

Ce n'est pas sans quelque hésitation que je parlerai aux abonnés de Folklore Brahançon de cette œuvre importante du Secrétaire de la Revue. Dire tout le bien que j'en pense semblerait être une réclame pro domo et cependant il faut que j'en parle avec franchise et loyauté. Aussi je n'hésite pas à dire que l'œuvre est excellente et qu'elle aura beaucoup d'écho en Belgique et à l'Étranger.

Que de chapitres intéressants qui nous décrivent des manifestations folkloriques de grande importance et peu connues des Belges eux-mêmes, que de collections folkloriques d'un intérêt primordial qu'on ne visite guère et que l'on étudie moins encore; que d'éléments anciens qui sont presque toujours passés sous silence mais aussi que de faits tout à fait contemporains qui sont signalés à l'attention du touriste, de l'ethnographe ou de l'artiste.

L'ouvrage est écrit pour le public, tel est le but exprès de l'auteur. Cependant pour le folkloriste averti il constitue un ensemble de données vues avec exactitude, analysées avec science et décrites avec entrain, et, presque malgré lui, l'auteur laisse fugitivement apparaître une pensée profonde de théoricien solide. Peut-être en voudrait-on davantage mais toute réflexion faite, il vaut mieux que l'auteur se soit limité en cette matière pour ne pas enlever à l'œuvre le caractère descriptif et le plaisir que l'on a à la parcourir ou à la consulter. Sans doute, M. Marinus passera-t-il un jour à l'expression de son tempérament et verrons nous paraître un volume d'analyses psychologiques et sociologiques des multiples documents qu'il a réunis avec une telle abondance. Cette œuvre là sera certes accueillie par les folkloristes avec autant de faveur que les volumes du Folklore Belge qui viennent de paraître.

Ces-ci constituent vraiment un recueil de promenades folkloriques à travers le pays sous la conduite d'un homme de science amusant et plein d'entrain. Lorsqu'on lit un chapitre on est sous le charme d'un guide qui sait conter et qui fait voir. Par la lecture de l'ouvrage le Belge apprendra à connaître son pays et ses coutumes originelles et il en sentira la poésie, l'étranger plus encore sera frappé de la richesse folklorique de nos régions, richesses qui n'ont pas été suffisamment signalées et étudiées et qui trop souvent par ignorance et indifférence ont laissé tomber dans

l'oubli. Espérons que l'ouvrage de M. Marinus montrera à tous ceux qui peuvent exercer une action en cette matière que le patrimoine folklorique est un trésor et une force pour un peuple et qu'il importe de la conserver comme on le fait pour les monuments ou les œuvres d'art.

Un phénomène folklorique est une vraie création du peuple qui révèle son esprit et son originalité et qui, actuellement encore, comme dans le passé, à un rôle psychologique et social considérable.

Que de réflexions l'ouvrage de M. Marinus ne suscitera-t-il pas dans l'esprit de ceux qui le liront avec attention. La matière est énorme et l'auteur fait penser.

Terminons par un aperçu sur la présentation. Les « Editions Historiques » ont bien fait les choses, elles présentent de beaux volumes d'un aspect distingué. La typographie et l'iconographie sont très soignées, comme il convient d'ailleurs à des ouvrages de cette nature.

P. H.

PAUL M. E. LEVY. *Le théâtre des marionnettes et son intérêt sociologique.*

Dans la Revue de l'Institut de Sociologie, Levy donne une étude sur les marionnettes de Belgique, dans laquelle il procède à une comparaison sur la technique des différentes marionnettes du pays. Il la fait suivre d'une étude sur la mentalité des spectateurs des théâtres de marionnettes, mentalité qui dicte le choix des sujets et des personnages.

BONNEFANT PAUL. *Inventaire des Archives de l'Assistance publique de Bruxelles*, 28 p., 1938.

L'auteur continue à publier l'inventaire qu'il a entrepris au dépôt des archives de l'Assistance publique à Bruxelles. Cette brochure contient le fonds de la suprême charité.

XIV^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique. VI^e Assemblée générale de l'Institut International d'Anthropologie. 1162 p. illustrées. Imprimerie médicale et scientifique. Bruxelles 1936.

Ces deux organismes qui sans avoir l'intention pour organiser leurs Congrès en commun potage avec assez compréhensible étant donné l'importance du compte-rendu de leur Congrès tenu à Bruxelles en

Parmi les communications faites au sein des folkloristes, signalons : Minnaert, G. Cauvent, le nom des Belges ; Baudouin, deus et ses relations avec l'Atlantide ; pulare portugaise ; Suterjo Bedr-KI

kurile ; Colette, le labret ; Herber, tatouage et droiterie au Maroc, Talles, magie et remèdes des Pygmées ; Van Wulflen Koro, une maladie imaginaire et une phobie orientale ; Pelseneer, questionnaire de Folklore pour servir à l'histoire de la pensée scientifique ; Nikitine, Essai de classification du folklore à l'aide d'un inventaire social-économique ; Marinus, Que peut-on attendre de la cartographie folklorique ; Laport, les guênes en wallonie ; Collette, les rites de l'eau dans le néolithique congolais ; De Vane-Philipau, les esprits des eaux dans les légendes slaves, et le rôle des eaux dans les légendes et coutumes des Serbes de Lusac ; dos Santos Junior, contribution à l'étude du jet de la dent au Portugal ; Florent Mortier, le rôle du sang dans le folklore chinois.

Oostvlaamsche Zanten, Gent, Januari-April 1938.

Prof. Dr de Keyser, *De Folklore als wetenschap en als toegepaste wetenschap*. Plaidoyer pour l'admission du folklore parmi les sciences. Dr K. C. Peeters, *Folklore en Psychologie, Traité de l'anthropopsychologie, de la paléontheologie psychologique, de la démopsychologie* (démopsychologie). Cite Saintyves et son Manuel de Folklore, Lazarus et Steinthal, la naissance de la *Volkerpsychologie*, et d'autres étiquettes qui recouvrent l'étude de l'homme et de ses mœurs.

Dr H. Nowe, *Geschiedenis en Folklore*. Traité de la légende Napoléonienne à Gand. Cite des vers de circonstance, des chansons et des souvenirs des grognards de la grande épopée à Gand.

Dr Mev. A. F. C. van Schevensteen, *Geneeskunde en Folklore*. Bonne étude sur la médecine populaire, les médecins, les médecins-castres, les remèdes et les pharmaciens.

Prof. Dr A. J. J. vande Velde, *Natuurwetenschap en Folklore*. Traité de l'ouvrage de J. B. van Helmont, intitulé *Dageraad, oft nieuwe opkomst der geneeskunst, in verborgen grondgelegten der Natuere, door den Edelen, wyl-vermaerden, en Hoogh-geleerden Geneesheer, Joan Baptista Van Helmont, Heer van Merode, Royenburgh, Oorschot, Pellincs, etc. Nooyt int licht gesten, en van den auteur selve in 't Nederduyts beschreven*.

Cet ouvrage publié d'abord par Van Helmont est aujourd'hui introuvable dans son édition princeps. Il faut se contenter d'une réédition posthume due au fils Mercure Van Helmont (V. Th. Dehaegel, *Folkl. Brabanten*, XIII^e, p. 179).

L. S.

Chansons populaires Condruziennes, recueillies par L. SIMON et M. DENÉE. Gand, 1937.

Chansons notées avec paroles et commentaires aux environs de Huy. Chansons locales, religieuses, chansons de circonstance, de métiers, narratives, d'amour, satiriques et comiques, jeux et rondes d'enfants.

L. S.

Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. N^o janvier-avril 1938.

Jacques Breuer donne un article sur des tumuli qui existent à Tirlemont au boulevard reine Astrid, à un endroit où on a découvert récemment des poteries romaines.

Le comte J. de Borchgrave d'Altena étudie les stalles de l'église Saint Sulpice de Diest et fait des hypothèses concernant les artistes qui y travaillèrent. Cet article est abondamment illustré.

Annales Internationales de Médecine physique et de physio-biologie. N^o 3, 1937.

Dans ce fascicule le Dr Laignel-Lavastine publie d'intéressants documents sur les idées que l'on se faisait de la Goutte à Byzance, les remèdes employés et les résultats obtenus.

Les dialectes belgo-romans. T. II, n^o I, 1938.

Dans le fascicule n^o 1 de la deuxième année de cette publication les folkloristes pourront lire un article de L. Michel sur le concave rythmique du « P'tit Rôsi » d'Henri Simon dans la chanson populaire française.

Nous signalons aussi à nos lecteurs la bibliographie contenue dans chacun des fascicules.

Taxandria. N^o 1-2, 1938.

Dans ce double fascicule, J. H. Jansen donne la fin de son étude détaillée sur la Chambre de Rhétorique Sainte Apoline à Turnhout.

CH. DUBOIS, *Le vicus romain de Vertunum* (Vieux-Virton, Majerou).

Ce fascicule inaugure une série des bulletins consacrés à l'étude du Pays Gaumais. C'est une fort bonne monographie de village romain (disparu) de Majerou où on a trouvé quantité d'objets romains ainsi que des silex polis et des monnaies celtiques. Majerou = *Macerlae* = Maiseroy, vicus qui a livré des vestiges funéraires en haut-relief, colonnes et autres objets lapidaires dont plusieurs bases de colonnes au grès, des monnaies conservées aux Musées Royaux à Bruxelles, et d'autres dans la collection Lambinet à Virton, du nature de statues, Maus de Rolley. Cette dernière quantité d'objets en bronze, en verre, en fer, ainsi que des céramiques provenant de

Quand aux monnaies romaines de Majerou et dont M. Dubois donne la liste, on peut les compter. La

ferme des monnaies gauloises des Lingons, des Rèmes, des Amiens, des Nerviens, des Carnutes, des Trévires, des Catalanni, etc.

Cette notice se termine par une histoire sommaire du vicus basée sur les documents archéologiques. Les monnaies postérieures au IV^e s. trouvées à Majeron sont rares. La bourgade aurait disparu définitivement dans la grande invasion des barbares de 406.

LOUIS STROOBANT.

LE PARCHEMIN, *Bulletin Belge d'entraide et de documentation héraldique, généalogique et onomastique*. Mai 1938.

Contient le Compte-rendu du premier congrès de généalogie et d'héraldique présidé par M. G. Dansaert. A. de Streef, *Les Souvenirs de Famille, et le Droll choll*. Des questions et réponses du courrier de l'Entraide. Louis Robyns de Schneidauer, *Un portrait inconnu de la famille della Faille* (planche). Octave le Maire, *La grande Pitié de nos anciens Monuments Funéraires*, plaidoyer éloquent contre l'enlèvement récent des pierres tombales à l'église S. Rombaut, à Malines.

L. S.

LIMBURG, *Maandschrift gewijd aan geschiedenis, oudheidkunde, kunst, folklore en letterkunde*. Maeseveek, Mai 1938.

Doumen, *W'elenswaardigheden over de kerk van Rollem*; A. J. Mendris, *De families Morren uit de Kempen, Haspengouw en Brabant*. J. Coenen, *Limburgsche oorkonden*, deel IV.

L. S.

(Etranger).

Sociologie Romanesca. Revue de l'Institut de Sociologie roumain. n° 5-6, 1937.

Dans ce numéro, Al Dima consacre une étude au point de vue sociologique dans le folklore et il donne concernant l'orientation donnée dans certains travaux du Folklore Brabançon, les appréciations ci-dessous :

« A) Présentant ainsi les choses, nous nous trouvons, de fait, devant la méthode sociologique de l'importance de laquelle nous nous proposons de parler ici présentant quelques uns des étrangers qui ont contribué à apporter du nouveau dans cette direction. Nous parlerons notamment des études et communications méthodologiques d'Albert Marinus, Chef du Service de recherches historiques et folkloriques du Brabant et Directeur de la Revue

« Folklore Brabançon », de même qu'au sujet de la direction que représente en Allemagne le professeur Dr J. Schwieters (je signale à titre d'information, que Monsieur Al. Marinus est connu par le public roumain auquel il a exposé, il y a quelques années, à l'Union Intellectuelle de Bucarest, ses idées sur « l'importance sociologique du folklore »).

Dans un nombre appréciable de brochures contenant des extraits de la revue qu'il dirige et des communications développées devant des cercles compétents de Bruxelles, Berlin, Prague, etc. Albert Marinus apparaît comme un vrai militant en l'orientation sociologique du folklore. L'opposition obstinée que sa thèse rencontre en Belgique de même que de la part de folkloristes historiques, le conduisent parfois à des discussions polémiques qui donnent ainsi à son écrit scientifique, une note de vivacité qui réchauffe les idées et les lecteurs. Ses nombreuses études poursuivent en premier lieu, la délivrance du folklore de l'étroitesse de l'histoire et de l'archéologie. Les faits folkloriques ne sont pas à reconstituer comme des éléments morts d'une époque disparue. Si parfois cette considération peut être justifiée, la plupart du temps elle est fondamentalement fautive. Les faits folkloriques ont encore une vie qu'un seul regard du dehors cache. Albert Marinus écrit dans la série de thèses qu'il a présentées à la section folklorique du Congrès International d'Anthropologie de Bruxelles : « Les faits folkloriques sont des faits sociaux et doivent être étudiés comme le sont tous les autres faits sociaux », etc. etc.

B) Jusqu'à la réalisation de ces objectifs plus éloignés, les recherches actuelles folkloristiques entreprises selon la méthode ci-dessus, ont conduit aux résultats suivants : a) le folklore est encore vivant dans toutes les classes sociales ; b) il existe un dépôt mental des peuples, une masse amorphe d'idées et d'images dont les peuples se nourrissent lorsque se modifient les conditions de vie individuelles ou sociales, et c) une ressemblance entre les faits n'implique pas, nécessairement, une transmission d'un peuple à un autre, mais une similitude de stade psychologique ou social qui a permis des productions similaires. Ces essentielles vues et résultats sont exposés dans la série d'études et communications mentionnées, dont nous citons... etc. etc.

La lutte menée par Albert Marinus pour la méthode sociologique que dans le folklore est certainement d'une importance qui ne pourrait être suffisamment soulignée. Sa contribution sociologique doit donc être connue et diffusée afin de former à nous l'objet d'une discussion aussi approfondie que n'y a pas lieu ici de l'éprouver longuement. Nous voulons donc observer, en passant, que le « sociologue » poursuivant la découverte de la « mentalité » folkloriques », semble l'orienter plutôt vers une méthode comme celle de Lévy Bruhl.

Nous sommes d'accord avec Al Dima et nous donnons à nos travaux une

pensons en effet que le problème sociologique gagnera à prendre un contact plus étroit avec les phénomènes de psychologie collective, mais nous ne pensons pas que les idées psycho-sociologiques que nous avons émises puissent être comparées à celles de Lévy-Brahl que nous avons au contraire rencontrées à diverses reprises. Si Al Dana faisait une comparaison plus approfondie des deux conceptions il s'apercevrait qu'elles divergent très fortement.

A. M.

Arkiva. 13^e année 1936.

Le volume publié par l'Institut social roumain sous les directives de D. Gusti contient parmi les études à signaler aux folkloristes, celles de J. Peritea, sur l'habitation humaine en rapport avec les structures rurales et urbaines et celle de Traian Herseni sur un cabaret roumain.

Chaque volume de l'Institut contient également des études de psychologie et de sociologie d'un intérêt général.

DIGEN VOLK, Haarlem, Mei 1938.

C. van Liere, écrit *veenus volk in zeventse dracht*, ou il décrit un office dans une église de l'île. Les hommes bronzés comme des figures de Toorop dans le costume Zélandais sur des bancs de chaque côté du vaisseau de l'église. Les femmes en coiffures blanches, aux spirales et bijoux d'or, avec des colliers rouges en corail, leurs vêtements chatoyants, telles des princesses d'un lointain orient. Leur allure fière et raide, leurs yeux et leurs cheveux noirs, leur cou de couleur cuivrée s'harmonisant étonnamment avec ces costumes. Le soleil passant par les vitraux, répandant sur toute l'assemblée la magie de sa beauté.

Plus loin l'auteur déplore l'afflux touristique qui tend à enlever à Walcheren sa personnalité vestimentaire et son originalité de mœurs.

De grandes ouvertures existent dans les digues folkloriques de Walcheren et le flux est violent. Mais les armes de la Zélande connaissent depuis des siècles cet état de choses. *Luctor et emergit*

Cunen. *Het Gransryden of Ganstrekken*. Signale la disparition progressive du jeu de l'oise qui s'exécutait jadis au carnaval. Les participants à cheval, devaient étant au galop, arracher la tête de l'oise suspendue par les pattes entre deux arbres.

D' H. C. Prinsen Geerligs, *De Kapel te Noord-Ammonum*, chapelle fondée en 1318 en l'honneur d'une statue de S. Cosme rapportée de Damas par le comte Guillaume I.

Thijs Mol, *Nat van waltischbalein gemaakt werd*, parle des boîtes à chapeaux, tabatières, foyers, corsets, boîtes à priser, parapluies, colliers et autres objets fabriqués jadis à l'aide de véritables baleines à l'époque de la pêche à la baleine.

A. W. Francken, *De historische en de legendarische St. Gertruidis-Aguur*. La fille de Pepin de Landen, décedée en 694, fut

canonisée en 1198-1216. Elle serait née à Landen et alla résider à son cousin de Nivelles avec sa mère Itta. Elle fut la première comtesse du pays de Stryen auquel appartenait Geertruidenberg (Mont-St-Gertrude).

Gertrude signifierait d'après l'auteur « de jonckvrouw met de Saer » la damoiselle à la Saer, et a des analogies avec Freya la déesse nordique de l'amour et du printemps. La croce et la souris, ses attributs, plaident pour cette assimilation. Elle conduisit les morts à leur destination avec en mains sa croce ou Saer et était suivie d'une souris, symbole de l'âme du décedé. Cette souris qui accompagne aussi *frau Holle* rouge dans la légende, le fil dès que paraît le printemps. Le rouet était alors remis pour la reprise des travaux agricoles. D'autres légendes relatives aux attributs de Ste. Gertrude complètent cet article.

Swierstra, *Ellenbankjes* (planche) Espèce de champignon plat et circulaire qui croît sur le tronc d'arbres. Traite des danses nocturnes des elfes qui avaient une influence magique.

LOUIS STROOBANT.

De Volksdansmare. 6^e année, n° 3, 1938.

Comme article de fond, ce numéro contient un article de van der Ven sur les chansons populaires anglaises. On lit aussi un article sur les danses des Indes Néerlandaises. En supplément l'annotation musicale de Rozemaryn, Meilboesem, de Pinksterblom, Asschepoester, de Zomerkoning, Gerstennat, Het Vossenhol, Jan Plezier, huit contredanses anglaises de 1650-1728.

LOUIS REAU. *Lexique polyglotte des termes d'Art et d'Archéologie*.

Le Centre International des Instituts d'Archéologie et l'histoire de l'Art, de l'Institut International de Coopération Intellectuelle publie polygraphié un lexique destiné à rendre de grands services aux archéologues et historiens de l'art. Les laboratoires y trouveront mentionnés de nombreuses expressions communes à leur science et à celles envisagées par l'auteur.

Le Courrier Graphique, N° 12, 1938, 3, l'Arioste, Paris.

Cette revue consacre un numéro spécial à l'art graphique. Il contient : Guy Arnque images de tailleurs d'image et l'imagerie populaire, le bois en Pologne, en Russie, les affiches de l'icongraphie et l'étude des sentiments publicitaires, etc...

Arduenna. 1^{re} année, n° 1, 1938.

Sous ce titre vient de paraître une nouvelle revue concernant la linguistique et le folklore du Grand Duché de Luxembourg. La lecture du premier fascicule fait apparaître, peut-être à l'insu des collaborateurs la nécessité de plus en plus grande pour les linguistes, de prendre contact avec le folklore d'une région quand il veulent comprendre les particularités du langage d'une contrée.

DANITZA YANKOVITCH. (La femme dans les danses populaires Yougo-Slaves). 20 p. Musée d'Ethnographie de Belgrade, 1937.

Le Musée Ethnographique de Belgrade publie une étude sur la femme dans les danses populaires. Cette étude envisage le problème à différents points de vue : les danses des femmes comme un groupe spécial des danses yougo-slaves, les femmes dans les danses mixtes, les femmes comme danseuses, l'influence psychologique de la femme comme stimulus sur les dispositions des hommes à la danse, les chansons dont les femmes accompagnent leurs danses.

JAKOVITCH DANITZE. *Danses populaires* (Yougo-Slaves), 192 p. Belgrade 1937.

Après quelques considérations d'ordre théorique, les auteurs exposent un projet pour la conservation des danses populaires. Il leur est notamment valoir l'intérêt touristique de cette conservation.

Ils s'attachent ensuite à décrire les danses de diverses régions : Kosovo, Prizren, Métohija.

L'annotation musicale de 70 musiques accompagnant les danses est donnée à la fin de l'ouvrage.

Bulletin du Musée Ethnographique de Belgrade. T. XII, 1937, 240 p. illustrées.

Parmi la série d'études que contient ce volume signalons celles de Vukmanović sur la fabrication des toiles, à Brnjenica, de Rudmila Catic sur le costume masculin dans la Macva, de Marković sur le métier de potier dans la Serbie du Sud, de Vukmanović sur la confection des pots et la cuisson du pain dans le Montenegro, de Milosevic sur la fabrication des pots au village Malaconja.

BAUYS J. *Is Mazosios Liétuvos laulosakos*.

Le volume VIII, partie 3, 1937 des études folkloriques des archives du Folklore Lithuanien, publie une étude de J. Bauys sur le folklore de la Lithuanie mineure. Elle contient des chapitres sur les charmes et les superstitions, sur la médecine populaire, sur les coutumes, sur les contes, les légendes, les antiques et les chansons.

SIGURD ERIXON. *Forme primitive constructions Folklore*. 1937, n° 2-3, Stockholm.

L'auteur compare des cabanes habitées du Latium, de Finlande, de Laponie, d'Andalousie, les unes en matériaux dur, les autres en matières végétales et montre l'influence que ce genre de construction a exercé sur les constructions rurales dans lesquelles on retrouve encore des traditions empruntées à ces habitats primitifs.

R. POIDMAE et H. TAMPERE. *Põhnik eesti rahvatantsu*. 188 p. illustrées, 1938.

Volume consacré aux danses estoniennes. La description de chaque danse par des figurines indiquant les mouvements des danseurs est accompagnée de la musique appropriée, d'illustrations anciennes et modernes reproduisant ces danses.

ANDERSON WALTER. *Kellenbriefe in Estland. Eesti Rahvaluule arhiivi toimetused*. Tartu, 1937.

Il s'agit d'une étude sur les lettres-chaines contenant des vœux. L'auteur s'est efforcé de déterminer la zone de propagation de certaines d'entre elles, dont il donne le texte et le temps mis à leur cheminement à travers le monde.

LOORITS OSKAR. *Some notes on the repertoire of the estonian folk tale. Eesti rahvaluule arhiivi toimetused*. Tartu, 1937.

Les lecteurs qui s'intéressent aux mythes, à leur diffusion, à leur transformation liront avec intérêt cette brochure d'une trentaine de pages où l'auteur, étudiant certaines expressions du langage populaire estonien, montre leur relation avec certains thèmes de diverses mythologies.

Opetatud eesti seltsi aastaraamat. Tartu, 1937, 408 p., illustrations et cartes.

Les républiques slaves de l'Europe centrale manifestent une activité extraordinaire dans le domaine de toutes les recherches relatives à l'homme, anthropologie, folklore, archéologie, graphie, etc. La Société esthonienne des sciences dans ce de ses annales publie d'importantes études de Anderson sur le fonds monétaire de Vaabina, de Toomse sur le de l'Est, de Aul sur l'Anthropologie des occidentaux, de Steinitz sur les vocalismes de Miorra sur les objets en bronze et en fer de Linnus sur le matériel ethnographique Moyen-Age.

ARNOLD VAN GENNEP. *Manuel de Folklore Français* (4 vol. de 500 p. environ). Paris. Éditions Auguste Picard, 82, rue Bonaparte.

Les tomes III et IV ont été publiés les premiers parce qu'ils servent de base à l'exposé suivi des théories générales et des faits de détail, qui constitue les tomes I et II.

Comme le Folklore français y est traité dans tous ses aspects, ce manuel sera d'un grand intérêt et d'une véritable utilité pour tous les spécialistes : médecins, ecclésiastiques, sociologues, occultistes, poètes et littérateurs, sportifs et scouts, éducateurs, psychologues, historiens et géographes, artistes et artisans.

La variété des sujets traités suggère une image complète de la vie du peuple français dans ses manifestations psychiques et esthétiques les plus complexes et les plus diverses. Toutes les provinces de France y apparaissent dans leurs coutumes spéciales.

Ces deux volumes qui comptent ensemble 1078 pp. du savant folkloriste français sont divisés par chapitres (du berceau à la tombe, cérémonies périodiques, etc.). Ils sont classés par provinces et comprennent une bibliographie analytique de 6500 numéros. Ce travail de bénédictin consacre la réputation de M. van Gennep.

Nous reparlerons de cet ouvrage

L. S.

ROMULUS VUIA, *Le village Roumain de Transylvanie et du Banat*, Bucarest, 1937.

Le directeur du Musée Ethnographique de Transylvanie, M. Vuia étudie le village roumain et donne la figuration cartographique des types de villages de route, de villages géométriques, de villages agglomérés, de villages concentrés avec la distribution des bâtiments dans les cours et les enclos. De nombreuses illustrations font connaître les *Vaisseillers* (*blidare* et *fogare*), les *Tâil* ou couvercles sous lesquels on fait cuire le pain. Disons que chez nous ils ont disparu mais nous en avons trouvé des tessons dans nos fouilles en campine. La pâte de farine était placée sur la pierre brûlante de l'âtre et recouverte d'un couvercle bombé en pierre ou en terre cuite que l'on recouvrait de cendres. M. Vuia décrit minutieusement la manière dont étaient construites les maisons en bois, en terre battue, en bois trituré avec de la paille, en lattes entrelacées, en clayonnage, en pierres non taillées avec les zones de répartition sur des cartes de la contrée.

C'est une fort bonne contribution à l'étude ethnographique de cette contrée encore peu connue.

L. STROOBANT

RASCH J. *Nederlandsche Folklore*, 112 p. Edit. Kluwer, Deventer. Prix : 21 fr. 25.

On voit que les folkloristes s'efforcent de toutes les manières de donner à leurs travaux une présentation destinée à les rendre utilisables. Jusqu'à présent chaque auteur, pour publier amoncelle-

ment de ses documents avait recours à une classification qui répondait à ses propres conceptions. La conception de l'un n'étant pas celle de l'autre, l'utilisation de ces ouvrages était difficile. On vient aussi efforcé de donner aux ouvrages une présentation inspirée par la localisation des faits. L'ouvrage que nous signalons ici a recours lui à un classement alphabétique. C'est sous forme de dictionnaire qu'il nous présente le folklore néerlandais. La forme est pratique, mais ne seinde-t-elle pas les manifestations en plusieurs éléments ? Toutes ces tentatives témoignent de la grande activité qui règne dans le monde des folkloristes.

FOLKLORE. Bulletin du Groupe Audois d'études folkloriques. (Carcassonne).

Un groupe vient de se constituer à Carcassonne pour recueillir le folklore de la région Audoise. La totalité du folklore comme dit l'article de présentation du n° 1 du Bulletin de ce groupe. La lecture des cinq premiers fascicules parus manifeste l'intention des organisateurs de marquer l'accent sur l'aspect sociologique des faits.

Le Mouvement Folklorique.

Inauguration du Sterckshof.

Le Musée de la culture flamande a été inauguré le 21 mai dernier par le Gouverneur de la Province d'Anvers, dans le château du Sterckshof restauré. Il est situé Hooftvunderlei, à Deurne, près Anvers et touche au Rivierenhof.

A notre grand étonnement, le jour de l'inauguration le Musée était en grande partie garni. Une fois de plus constatons que si on veut avoir un Musée, il faut mettre un local à la disposition des organisateurs et non attendre que des collections soient réunies pour donner un local.

Admirons aussi l'esprit qui anime la population anversoise en la matière. Dès que l'on fait appel à la population de la Métropole en faveur des musées, de collections, de Bibliothèques, on trouve des mécènes pour réunir les fonds, offrir le matériel d'exposition telles que des vitrines et mettre des collections en dépôt.

Il convient que nous adressions de particulières félicitations pour la belle réalisation anversoise à M. le Greffier de la Province d'Anvers qui s'est attaché à la restauration du bâtiment et à M. De Beer qui s'est préoccupé de l'organisation du Musée.

Exposition artisanale de Namur et Congrès International.

Rappelons que l'exposition des métiers et artisans d'art aura lieu à Namur du 23 juillet au 5 septembre 1938.

Pendant l'exposition il y aura du 6 au 12 août un congrès international des artisans et métiers d'art.

Si nous signalons ici et insistons en faveur de ces deux initiatives c'est parce que les organisateurs ont compris l'utilisation qui pourrait être faite du folklore dans ces différents domaines d'activité. C'est une confirmation de ce que nous avons maintes fois préconisé dans cette revue : l'utilisation pratique du folklore, son accommodation aux exigences de la vie contemporaine.

On peut se procurer tous les renseignements concernant l'exposition et le congrès en s'adressant au secrétariat, 28, rue Pépin, Namur.

Commission nationale de Folklore.

Nous avons annoncé en février, en nous en réjouissant, la constitution d'une Commission Nationale de Folklore. Des lecteurs nous demandent de bien vouloir rendre compte de l'activité de cet organisme. Ce compte rendu se résume en ce moment en une phrase assez laconique : la Commission n'a pas encore été con-

Les tumuli de Grimde.

On connaît les trois grands tumuli de Grimde qui sont fixés dans quantité d'ouvrages au milieu de plaines verdoyantes et couverts d'arbres qui figurent comme un cimier altier.

Actuellement les trois tumuli sont enclos dans des constructions rurales très rapprochées qui ne permettent leur vue que par des interstices de maisons.

Nous rendant au pèlerinage de Russon, par Tirlemont, nous avons constaté que les arbres qui surmontaient les tumuli avaient été coupés à blanc étoc. Les troncs gisaient sur la pente de ces élévations, ce qui fait supposer que cet acte de vandalisme est récent.

Nous nous permettons d'appeler l'attention de la commission royale des monuments sur cet état de choses.

La Société d'Anthropologie de Bruxelles dans sa séance de Mai a déjà voté un vœu pour que des mesures de protection plus sérieuses soient prises.

L. S.

Musée de Folklore à Tirlemont.

L'administration communale de Tirlemont à l'intention d'affecter à un Musée de Folklore l'immeuble qu'elle possède Place Toron et qui est occupé par l'École de Musique. Le soin d'annexer le Musée serait confié au cercle Thimias, de la publication duquel nous rendons compte régulièrement dans notre Bibliographie et le conservateur en serait M. Jan Wauters.

Béguinages.

Tout le monde connaît et admire le charme du béguinage de Bruges. Le béguinage de Dixmude détruit pendant la guerre était l'un des plus beaux de notre Flandre. Celui de Courtrai est pittoresque et bien conservé. Ceux de Hasselt, de Diest, de Liège, d'Alst, de Gand, sont moins connus quoique très intéressants. Celui d'Anvers est gâté par de malencontreuses « restaurations ». Mais le béguinage de Liège a conservé tout son caractère et est visité par une foule de touristes. On démolit celui d'Artois, etc. etc.

Ne pourrait-on intéresser à la conservation de ces intéressantes institutions, aujourd'hui à l'abandon, les commissions de folklore. A peu de frais on pourrait en faire de beaux musées locaux, comme à Diest, à Hasselt et à St-Trond.

L. S.

Lavaux Ste.

On connaît le succès obtenu par la restauration de Beersel. Les animateurs artistiques de cette Belgique de Bigard et Van Haelen d'Uccle. L'antique château des d'Andigné à Lavaux.

depuis des années qui a fait l'objet de ses travaux. Avec une conscience et une persévérance des plus louables, M. Pelgrims de Bigard a racheté aux antiquaires les cheminées, les rampes et balustrades des escaliers du château. Cette grosse dépense a été supportée par la baronne Lemoumier née Julia Mineur, native de Namur dont la générosité est proverbiale. Les amis des monuments se sont rendus le 18 juillet à Namur, et à Noville-les-Bois on existe le château médiéval de Bernelmont également restauré par M. M. Pelgrims de Bigard, baron Carton de Wiart, Moretus de Bouchout, de Pierpont de Rivière et autres esthètes. Le fameux castel de Lavaux servit pendant la guerre de prison à des soldats anglais qui y ont laissé de curieuses inscriptions. Les excursionnistes parmi lesquels se trouvaient la comtesse d'Outremont, la baronne de Vincke de Winnezerle, de Schaezzen, ainsi que des membres de la Commission Royale des monuments ont été reçus par Madame la baronne Lemoumier dans son charmant pied-à-terre de Lavaux Ste. Anne.

L. S.

Cercle Anversois de l'image.

La septième exposition du cercle Anversois de l'image, ouverte à Anvers le 25 mai, dans la salle Akos était consacrée aux saints qui ont illustré l'Église de Belgique. Elle a réuni de nombreuses pièces précieuses, les unes artistiques, les autres populaires et a obtenu son habituel succès de la part de collectionneurs et amateurs de petites estampes.

Centre international de synthèse.

Les milieux scientifiques commencent à s'apercevoir des dangers que présentent pour la science la spécialisation à outrance. Celle-ci forme d'excellents techniciens dans une discipline particulière, mais limite étroitement les horizons de l'esprit. Aussi une réaction se produit et, à la fois, vers une formation générale plus étendue des spécialistes et vers l'organisation d'un effort de synthèse entre spécialités voisines.

Ce centre de synthèse a organisé à Paris du 20 au 25 juin des journées de synthèse historique avec comme sujet de discussion : le peuplement de l'Europe.

Nous constatons que les grandes idées générales se vérifient ou se retrouvent de plus en plus par la comparaison des constatations faites dans des domaines en apparence tout à fait élémentaires, notamment les modes d'attelage, la façon de limiter les propriétés comme éléments susceptibles de reconstituer l'histoire du peuplement du sol. Voici quel était le schéma des Journées de synthèse historique :

1. *Les Indo-Européens.* — Par quelles voies a eu lieu l'extension des langues indo-européennes, et combien de vagues successives peut-on imaginer ?

2. *Age du Bronze.* — a) *Les facteurs climatiques.* Leur influence dans le peuplement de l'Europe ; b) *L'agriculture et l'industrie linéaires.* Continuité avec les établissements néolithiques ; modes d'habitat décelés par les fouilles et des photos d'avion ; survivances contemporaines.

3. *Problèmes de peuplement dans un cadre déterminé.* — Signaler les régions qui vous semblent pouvoir être étudiées avec le plus de profit, grâce aux témoignages archéologiques, toponymiques, linguistiques, juridiques et folkloriques, à l'étude des formes de terroirs, mesures agraires, formes et modalités architecturales de la maison, aux documents écrits. Signalez, à cette occasion, quelles régions semblent avoir présenté des décalages dans la succession chronologique des outillages par rapport à d'autres régions européennes.

Exemples proposés : a) *Un peuplement d'invasion.* Le peuplement scandinave dans la Normandie Française et les points de comparaison étrangers ; b) *Peuplements dans le cadre régional.* Beauce, Région marnaise. Comparaisons avec d'autres régions de typologie en France ou à l'étranger.

4. *Problèmes Particuliers.* — a) *Habitat.* L'habitat dispersé et les haies dans les régions bocagères, notamment en rapport avec la structure familiale et la culture temporaire ; b) *Outillage.* Les modes d'attelage dans leurs rapports avec les différentes vagues de peuplement.

Musée d'Art Populaire de Rouen.

On vient d'inaugurer à Rouen, dans le cloître Saint Maclon du XVI^e siècle, dont la conservation sera en même temps assurée, un musée d'art populaire normand.

On y voit des souvenirs archéologiques de cette région ; des modèles de barques Vikings, des moulages de façades scandinaves, comme on en a construit en Normandie après la conquête, etc.

Les « Heimatmuseen » en Allemagne.

L'Allemagne a inauguré deux nouveaux Heimatmuseen ou musées régionalistes. Celui de Reutlingen installé dans l'ancienne Königsbrunner-Hof, construite en 1537 pour servir d'hôtellerie au monastère cistercien. Le Musée est consacré surtout aux industries locales : vignobles, textiles et imprimeries. Une salle spéciale est réservée aux expositions temporaires.

Le deuxième Heimatmuseen a été installé dans l'ancienne église du monastère de Ratibor, construite au XIII^e siècle. Il est consacré aux particularités de la Silésie.

Bureau Néerlandais d'Art

La section de Folklore du Bureau Néerlandais d'Art a tenu son « folkloredag » le 26 mars à l'Amsterdam.

Voir le compte rendu de cette séance d'après le Bulletin du N. N. Bureau voor Anthropologie.

Le président de la section M. D. J. van der Ven dans ses souhaits de bienvenue a adressé un salut chaleureux aux délégués étrangers présents à cette journée et a excusé le Prince Bernhard, empêché d'assister à la séance.

L'orateur attira l'attention de l'assistance sur le fait que les conférenciers l'un Belge et l'autre Allemand ont mis tous deux à la base de leurs travaux que l'étude du folklore était une science de faits vivants. Trop souvent le folklore a été considéré comme un innocent travail d'amateurs, de dilettantes, qui se complaisent uniquement dans des considérations retrospectives du passé et de survivances quelque fois originales qui s'intéressent dans la vie populaire actuelle et finalement s'y perdent.

Le Professeur Dr Adolf Spamer, professeur de Folklore à l'Université de Berlin fit une conférence sur « Forschungsziel und Zielsetzungen der deutschen Volkskunde ». Il donna un aperçu du développement du Folklore en Allemagne, il s'étendit sur la grande influence qu'ont exercé les frères Grimm mais surtout Wilhelm et Heinrich Richl sur la valeur scientifique du Folklore, qui en Allemagne eut tant de peine à s'affirmer comme science positive.

Sans se perdre en considérations retrospectives « Antiquitätenklüberei » et sans se baser sur des anciennes périodes de culture le Folklore Allemand veut, tout en prenant en considération les faits que nous ont laissés le passé, regarder le présent et la vie sociale actuelle.

L'orateur attira l'attention sur le fait que les Folkloristes Allemands s'occupent de l'Homme, parce qu'ils s'occupent de sociologie et non d'archéologie ni de linguistique.

M. Marinus, directeur du Service de Recherches Historiques et Folklorique du Brabant, fit à son tour une causerie sur le Folklore science de faits vivants. Il apporta une grande quantité d'exemples empruntés au folklore en Belgique. Il signala par exemple que le fait d'être affilié à une des deux anciennes sociétés de l'irs de Bruxelles élève dans l'estime des habitants de son quartier ou d'un certain milieu social. Dans ce même ordre d'idée il nous montra qu'à Visé, ville proche de la frontière Néerlandaise, il existe deux Gildes, la rouge et la bleue. Lors des élections communales tous les membres de la gilde dont il fait partie, les parents et les amis d'un membre de la gilde bleue ou rouge voteront pour lui, sans s'inquiéter de la couleur politique de la liste sur laquelle il figure. La fonction folklorique est mieux estimée que les convictions politiques et religieuses.

A Binche « faire le Gille » est non seulement une manifestation folklorique, mais cela présente de nombreux aspects sociaux. Pour être « Gille » il faut jouir d'une certaine aisance, le costume est très coûteux et on se doit de ne boire que du champagne pendant les trois jours de carnaval.

Par des projections lumineuses de vues prises à Bruxelles, à Mons et dans d'autres villes belges l'orateur donna l'explication sociologique de faits folkloriques des genres les plus divers, il nous démontra que ces faits sont plus que des survivances du passé.

Comme troisième orateur l'on entendit le Dr J. B. de la Halle de La Gravenhage (La Haye) faire une communication au sujet des costumes du Sud de la Yougo Slavie (Macédoine).

A la séance de l'après-midi le Dr J. Waterink, professeur à l'Université libre d'Amsterdam traita le sujet « La méthode du Folklore religieux. Pour être aussi objectif que possible il ne faut pas tirer des conclusions tendancieuses de faits provenant de régions diverses. Une coutume identique, qui à première vue est parallèle, peut avoir pour les pratiquants une autre signification selon qu'ils sont des provinces d'Overysel ou de Zélande, de Brise ou du Luxembourg. Généraliser est un grand danger, surtout si celui qui mène l'enquête ne prend que des faits pouvant étayer sa thèse. Nous pourrions avoir alors une sorte de folklore dogmatique qui n'a rien à voir avec la science.

Après ces conférences on assista à la projection du film « Folklore vivant à Asselt sur Meuse » film qui fut réalisé et commenté par M. D. J. van der Ven. On peut lire des passages de ce commentaire et des illustrations dans *Brabantische Folklore*, XVII, n° 101.

Costumes historiques.

On est généralement adversaire dans nos musées de la présentation de mannequins. Il est cependant difficile de s'en abstenir dans un musée de folklore, d'abord parce que il est avéré que les mannequins attirent vivement le grand public et que les musées de folklore sont avant tout faits pour la foule et non pour quelques érudits. Ensuite parce que le costume est un des éléments importants du domaine folklorique et qu'il est impossible de mettre ceux-ci en valeur étalés dans des vitrines. Ils demandent à être montrés sur mannequins.

Dès lors les efforts de réalisation, les expériences faites sont susceptibles d'intéresser les folkloristes. C'est pourquoi nous citerons les expériences faites par M. Jean C. Stevens de Musée de Salisbury et dont il a rendu compte dans *The Museums Journal* de décembre 1937.

Nos Excursions.

Rappelons à nos lecteurs la quatrième et dernière excursion organisée cette année par notre service :

28 Août. — Il y aura cette année à Namur une grande exposition artisanale, où toutes les industries d'art témoigneront des efforts qui sont faits pour leur rendre leur splendeur. La vallée de la Meuse se signala toujours par un développement particulier de ces industries (cuivre, orfèvrerie, boissellerie, grès, céramique, verres et cristaux). Une section spéciale sera réservée aux arts populaires.

La visite de cette exposition sera complétée par celle de l'abbaye de Marédsous où les ateliers d'art sont considérés comme particulièrement novateurs en la matière.

Itinéraire. Départ de Bruxelles à 8 heures. A Namur, visite de l'Hôtel de Groesbeek de Croix, de l'Exposition artisanale et de l'Eglise Saint-Loup. Dîner. De Namur à Marédsous par le plateau (St-Gérard, Marédret). Visite de l'abbaye de Marédsous, retour à Bruxelles par les vallées de la Mollignée (visite des ruines de Montaigle) et de la Meuse.

Prix de l'excursion comprenant le transport en auto-car, le dîner (boisson non comprise), les entrées et les pourboires : 83 francs.

Le point de départ de l'excursion est toujours fixé au coin de la rue de la Loi et de la rue du Commerce. Le départ a toujours lieu strictement à l'heure indiquée.

Les adhésions doivent toujours nous être parvenues quatre jours précis avant la date de l'excursion et la somme doit être versée au compte chèque postal de Marinus Albert, Bruxelles (142.118) avant le jour du départ.

Nous rappelons que pour faciliter notre tâche et assurer à nos excursions la meilleure organisation il importe que les adhésions nous parviennent le plus tôt possible. Assurés d'un nombre suffisant de participants, nous pouvons améliorer de nombreux détails.

Les prix sont faits sous réserve de modifications qui devraient y être apportées par suite de variations dans le cours de la monnaie.

Nécrologie.

Nous annonçons, avec un vif regret, le décès de M. Emmanuel Despret, le 27 mai dernier à Nivelles à l'âge de 82 ans. Il fut fait partie de la Commission historique et folklorique du Brabant depuis la fondation de notre Service. Il avait collaboré avec entrain à l'exposition que nous avons organisée à Nivelles en 1926. Il avait de sa ville et des environs une connaissance très approfondie. Nul ne connaissait mieux les vieux usages de cette contrée, les vieilles croyances, les vieilles expressions. Il était dans ce domaine une véritable encyclopédie. Sa conversation était intarissable et nous éprouvons le regret que ces connaissances n'aient pu être par lui consignées par écrit. Avec lui disparaîtront bien des souvenirs qui méritaient d'être évoqués.

Nous présentons à sa famille les condoléances de notre Revue.

FONDS DE RESISTANCE.

Reçu de M. J. N. pour le fonds de résistance, la somme de 100 francs. Merci.

TABLES

XVII^e année. — Août 1937 - Juin 1938.
N^{os} 97 à 102.

Table des Illustrations.

L'entrée de la ferme de Beaumont à Incourt bâtie sur l'emplacement de la villa de Brombais ou moine Saint Ragenusse	16
Façade de la ferme de Beaumont à Incourt	17
Vue extérieure de la ferme de Beaumont à Incourt	18
Statue de Sainte Ragenusse dans la procession à Incourt	34
La statue de Sainte Ragenusse le jour de la Fête-Dieu	35
La procession de Sainte Ragenusse ; le curé et les chantres	36
L'entrée de la fontaine Sainte Ragenusse à Incourt	37-45
La fontaine Sainte Ragenusse, le jour du pèlerinage	38
L'ancien reliquaire de Sainte Ragenusse	44
La piscine de la fontaine de Ste Ragenusse	46
Plan de la fontaine de Ste Ragenusse d'après les Acta Sanctorum	47
Mur extérieur de la fontaine de Ste Ragenusse	48
Ancien drapelet de Sainte Ragenusse	53
L'escalier de l'île Saint-Géry dessiné par Borremans en 1834	184
Plan de la propriété Brinck en 1838 où se trouvait l'escalier de Saint Géry	185
Nicolas de Dusleyden	194
Gilles de Dusleyden, tableau de M. Coxcie	198
L'usine Pelseneer reconstruite en 1847 à l'île Saint Géry	199
L'île Saint Géry d'après le plan de Popp-Chibert	200
Rue Jules Van Praet à Bruxelles en 1937, emplacement où devait se trouver l'escalier de Saint-Géry	201
Saint Servais d'après un scœnu en ivoire qui paraît avoir servi à l'église de Maestricht	211
Saint Servais, statue dans l'église d'Erbsœul	216
Carte de Raine où mourut le général Legros	222
Soldat du régiment de Murray	223
Li tchèstya à Corbais, ferme des Legros	224
Le château de Nil-Saint-Martin. Entrée	225
Le château de Nil-Saint-Martin. Façade de la partie ancienne	226
Les armes des Legros	227
Tirant en fer forgé de la sonnette du château de Nil	228
Acte de baptême d'un fils du général Legros à l'église de Nil-Saint-Martin avec la signature du général	232
Acte de baptême d'un enfant du fermier Pels avec la signature de la femme du général	
Le joyeux forgeron	
La chanson du joyeux forgeron	
Bannières armoriées du Grand Serment Royal et Arbalétriers de Bruxelles	
Blasons funéraires sur des immeubles de	

Blason porté lors des funérailles du comte l'Kint de Roodenbeke à Oudonck	341
Cabinet d'armes de Nicolas de Schietere (XVII ^e s.) à Bruges	343
Catafalque orné de blasons lors de l'enterrement d'un personnage noble	348
Menus de mariages ornés de blasons	356-357
Blason académique de J. J. Valeriane (1780)	358
Heurtoir de porte orné de décors héraldiques	360
Panneau de commerçant fournisseur d'une famille noble	361
Vitrail des combattants nobles de la guerre 1914-1918 dans l'Eglise du Sablon	363
Vitrail armorié au château de Saives	364
Sceaux de communes portant les armoiries des anciennes familles seigneuriales	365
Table de cheminée armoriée	366
Ex libris de familles nobles	367
Per de reliure armorié	368
Boutons armoriés des livrées de la Noblesse	369
Livrées de familles nobles ornées d'armoiries	370
Voiture ornée d'armoiries	372
Pages enluminées du registre de la Gilde Saint Sébastien de Linkebeek	380-381
L'Eglise de Linkebeek sous la neige	382
L'Eglise de Rhode-Saint-Genèse	386
Chemin creux à Rhode-Saint-Genèse	387
Le château de Beersel vers le milieu du XIX ^e s. d'après un dessin	388
Pierre tombale du sire de Withem et de son épouse dans l'église de Beersel	390
Entrée du château de Beersel en 1835, dessin	392
Intérieur des ruines du château, 1835, dessin	393
La grande salle du château de Beersel en 1835, dessin	394
Escalier dans le château de Beersel en 1835, dessin	395
Stèle qui se serait trouvée dans le château de Beersel en 1835, dessin	396
L'Eglise d'Alseberg	397-398
Grille en fer forgé (1770) dans l'Eglise d'Alseberg	399
Yn confessionnel dans l'Eglise d'Alseberg	401
La chaire de vérité, par J. B. Van Mool, dans l'église d'Alseberg	402
L'étang des Sept Fontaines	404
Le chêne des Sept Fontaines	405
Le Linkebeek	409
Escalier, vallon des artistes à Linkebeek	410
Jeux d'enfants. Boutique à no sou	459
Jeux de lancement	461
Jeux d'ingéniosité	463
Jeux en papier	464
Jeux, idée de mouvement	465

Jeux, mécanismes à levier	167
Jeux : Le Cheval	469
Jeux : bruiteurs	471
Jeux : Jacquemart	473
Plan de Vilvorde	478
Chapelle à l'emplacement de l'ancien couvent de la Consolation à Vilvorde	479
Signature de Van Candiessche de Vilvorde (XVI ^e s.)	486
Signature de A. De Rycke, secrétaire de Vilvorde (XVI ^e s.)	488
Plan concernant la défense de Vilvorde communiqué à Don Juan d'Autriche par De Rycke (XVI ^e s.)	501
Plan de la Grand Place de Nivelles au XVIII ^e s. avec l'emplacement de toutes les maisons	504
Le supplice de la marne, d'après une miséricorde d'Hoogstraeten	524

Table des Auteurs.

AL DIMA. — Le Point de vue sociologique dans le Folklore	542
BOURGUIGNON E. — Corbais, étude toponymique	114
" — Le sel renversé	268
DOVY ALBERT. — Les vieux chemins du roman pays de Brabant (Nécrologie)	311
BRINCK WILHELM. — L'escalier de l'île Saint-Géry à Bruxelles	183
BRULÉ AIME. — Enseignes nivelloises	82-240-504
" — Règlement des chirurgiens à Nivelles	105
" — Fête de Pâques à Nivelles	110
CANTILLON A. — Le marchand de graines	105
CHOISIS — Les tombes d'Avernas	113
CHOISY MARYSE — Magie israhélite	518
CLOSSON ERNEST. — Notes recueillies à Samois	103
CRICK LUCIEN. — Le drapelet de N. D. au Bois à Braine-le-Château	115
DESPRET EMMANUEL. — (Nécrologie)	557
DEWERT JULES. — Un calendrier hennuyer du XIV ^e s.	77
DEXTERS G. H. — La coccinelle	523
FONCKE ROBERT — Poème satirique sur Jean Spelleken	278
FRÈRE JULES. — (Nécrologie)	130
GEYER. — La coccinelle	103
HENRY HUBERT. — Quelques particularités du régime pagnol dans les Pays-Bas Linkebeek et ses environs passé	
HERMANT PAUL. — La sagesse populaire	
HEUPGEN PAUL. — Locutions anciennes	
HOLVOET, Baron. — L'étude de l'lore dans la	

LURKIN ABEL — Les statues d'argent de Modave	535
MARINUS ALBERT — Les symboles dans les arts populaires et leur importance sociologique	5
Le miroir brisé	100
La superstition à la loterie	101
Sabots et échasses	104
Erasmus a joué à la soule	105
Wellerismes	110
Superstition moderne	114
Un préjugé populaire provençal	267
Le Fouji-Yama	267
Erasmus et le palio	270
Statues qui bougent	275
A l'instar d'Isabelle	275
Rouge comme une pitangne	276
Le tremblement de terre de Bruxelles	536
MINNE A. — Vilain moineau	266
MORTIER ADOLPHE — Le général Legros	220
Li Rossette	517
Peinture des Atres	518
MORTIER FLORENT — Ming Son, coutumes populaires chinoises	122
MOUREAU PAUL — Une petite sainte de chez nous : Sainte Ragenulle d'Incourt	13
La Coccinelle	268
NAUWELAERS J. — Une affaire de trahison au XVI ^e siècle	474
PEETERS CH. — Le coussin des trépassés	104
PELLEGRIN A. — Jeux et jouets d'enfants	456
ROBYNS DE SCHNEIDAUER. — Folklore nobiliaire	313
SCARNIERE LOUISE. — La Sainte Catherine à Gilly	100
Louvy (lieu-dit)	110
SNAPPE RENÉ. — Les anciennes mesures à Dion-le-Val	526
SIROOBANT LOUIS. — La baronnie de Noirmont	111
Liste d'érections en Brabant au XVIII ^e s.	112
Les hauts toits des Deydaels	112
Vieux Bruxelles	114
Rotselaer	235
Marguerite d'Autriche	278
Armouries	279
Sainte Alène à Forest	516
Ostronde de clous à Diest	517
Le Poeltje à Bruxelles	517
Chatelains d'Ath	530
La famille Pipenpoy	532
L'hôpital Ste Anne à Bruxelles	533
La rue Isabelle à Bruxelles	533
Miettes d'histoire et de folklore bruxellois	533

TRAPPENIERS PIERRE. — (Nécrologie)	311
VAN BOXMEEER PH. — Art, Archéologie et Folklore	57
La jonction et la collégiale Ste Gudule	528
VANDERREUSE JULES. — Les trésors cachés	141
La promenade infamante sur un âne	271
Hanneton, Coccinelle et taon	521
VANDERGETEN. — Coutumes du mariage	104
VAN HAUDENARD MAURICE. — La légende de Saint-Servais et son culte en Hainaut	203
VAN WERVEKE. — Le supplice de la manne	523

Table des Lieux Brabançons cités.

Aerschot, 118, 134, 437, 496	Corbais, 114, 221, 224, 228
Affligem, 83, 279, 328, 379, 514	Cortenbergh, 117, 236, 238
Alsemberg, 377, 384, 389, 397 à 402	Cortil, 151
Anderlecht, 418, 419	Cour-Saint-Etienne, 266
Assche, 235	Diest, 38, 39, 236, 283, 306, 437, 496, 517, 541, 551
Basse-Wavre, 17, 227, 412	Dilbeek, 516
Beauvechain, 25	Dion-le-Val, 526
Beersel, 377, 382, 385, 388 à 397, 551	Dongelberg, 45, 48
Bois-Seigneur Isnac, 245, 247, 514	Duysbourg, 418
Boulez, 39, 183, 186	Elewytt, 485
Borgh, 157	Eppeghem, 474, 482, 483, 484, 485, 493
Bousval, 112	Everberg, 236
Braine-l'Alleud, 236, 404	Forest, 118, 377, 379, 516
Braine-le-Château, 115	Gaesbeek, 118
Brombais, 18, 18, 19, 20	Genappe, 229
Bruxelles, 111, 113, 114, 117, 183, 223, 232, 234, 235, 250, 281, 276, 316, 317, 321, 322, 345, 362, 379, 384, 389, 398, 411, 476, 477, 487, 490, 502, 517, 528, 532, 533, 534, 535, 538, 554	Gossoucourt, 17
Campenhout, 492, 498	Goyck, 307
	Grez-Doiceau, 233
	Grimberge, 112, 118, 193, 491, 498, 499
	Grimde, 551
	Groenendael, 379
	Hal, 216, 285, 389, 499

Hamme-Mille, 527	Ontignies, 112, 234
Haren, 306	Overyssche, 476
Herbas, 268	Pellaines, 540
Heverlé, 235	Pellenberg, 117
Hongaerde, 113	Perck, 112, 492
Houthem, 492, 493, 494, 499	Penthy, 492
Huldenberg, 112	Querbs, 481
Humbek, 112	Rhode Saint-Genève, 377, 378, 385, 386, 387, 389, 403, 407
Humelghem, 331	Rotselaer, 235
Incourt, 13 à 56, 222	Roux-Miroir, 17, 19
Itre, 84	Ruchaux, 518
Jette-Saint-Pierre, 112	Saintes, 103
Judoigne, 15, 38, 46, 112, 237, 269, 269, 480	Saventhem, 118
Laeken, 389	Scumpst, 483, 484
Léau, 39, 104, 250	Sichen, 236
Leeuw-Saint-Pierre, 389	Steenockerzeel, 331
Limal, 112	Tervuren, 476
Linkebeek, 377, 378, 380, 381, 382, 389, 408, 409	Tirlemont, 118, 211, 268, 480, 541, 551
Longpré, 16	Tourinne la Grosse, 527
Loth, 389	Tourinnes les Ourdons, 140, 151, 167
Louvain, 40, 41, 43, 56, 117, 133, 145, 235, 358, 406, 411, 480, 481, 484, 485, 488, 489, 493, 500	Tourneffe, 389
Machelen, 112	Uccle, 197, 377, 383, 411, 434, 551
Malèves, 348	Villeroux, 224, 226
Meerdael (Forêt), 411	Villers, 30, 168, 514
Meldert, 25	Vilvorde, 277, 379, 416, 474, 478, 501
Mont-Saint-Guibert, 226, 227	Watermael, 189, 193
Mortebeek, 516	Wauthier-Braine, 17
Neerysche, 112	Wavre, 112, 227, 304, 411
Nil-Saint-Martin, 223, 225, 226, 232, 233	Werchter, 235
Nivelles, 33, 50, 82, 89, 105, 109, 138, 162, 240, 269, 504, 545, 557	Wezemaal, 235, 239
Noirhat, 99	Wilre, 492
Noirmont, 111	Woluwe, 389
Notre-Dame au Bois, 115	Yssbe (Over), 476
Op-Heylisse, 473	
Opwyck, 286, 418	

Table Analytique.

S. B. — Les matières sont rangées dans cette table d'après le plan de l'enquête folklorique permanente publié, t. 1, p. 4 du Folklore Liégeois.

Articles généraux.

Les symboles dans les Arts Populaires et leur importance sociologique	5
La sagesse populaire	441
Art, Archéologie, Folklore (Musées)	57
L'étude de l'histoire locale et du folklore dans la Province d'Anvers	91
Le Folklore Belge	280-538
Folklore au point de vue sociologique	542
Commission Nationale de Folklore	297-550
Commission Internationale des Arts Populaires	300
Bibliographie du Folklore français	348
Centre International de synthèse	352

A. — Croyances Populaires.

1. — Folklore du Culte.

1. — Images, croyances et légendes populaires relatives à la religion ou au culte.

Sainte Ragense d'Incourt	13
Saint Servais dans le Hainaut	203
La Sainte Catherine à Jumet	100
Wilgefortiana	428
Histoire et légende de Ste Gertrude	544
Sainte Alène à Forest	518
Saints contre la maladie	397
Eglise d'Aisemberg	397 à
Garde du Saint Sépulture comme pénitence à Bruxelles au XVIII ^e s.	
Conte antique au XVIII ^e s. à l'église St- Bruxelles : lancement de noix	
Offrande de clous à Diest	
Drapelet de St-Ragense d'Incourt	
Drapelet de N. D. au Bois à Bruine-le-Château	

2. — Processions et pèlerinages locaux.

Procession de Ste Ragense à Incourt	
Procession de N. D. de Lorette à Bruxelles	

Pèlerinage à St. Apoline aux Augustins à Bruxelles	534
Marche de St-Pierre à Florennes	305
Pèlerinage à St-Servais de Stamburges	217
Pèlerinage à St-Jean le Pleureur à Bruxelles	534
Pèlerinage de dentellières à N. D. aux Neiges à Bruxelles	534
Pèlerinage au bambino de St. Jacques à Bruxelles pour avoir de beaux enfants (XVII ^e s.)	535
Pèlerinage à St. Job, Uccle	534
Fête du Jésus de Pirapora (Brésil)	424
3. — Chapelles et rites qui s'y rattachent	
Chapelles au pays de Waes	421
Chapelles standardisées	99
4. — Sources, pierres, arbres miraculeux, etc.	
La fontaine de Ste Ragenulle d'Incourt	44
Source St-Roch au Poeltje à Bruxelles	517
Cierges pascoux pour trouver des trésors	162
II. — Démonologie.	
Le diable et les trésors cachés	142-146-160-163-166-171-175-178
Peinture des âtres contre le démon	518
III. — Sorcellerie.	
1. — Formules et rituels magiques.	
2. — Actions, assemblées de sorciers et de sorcières.	
Li Rossette	512
IV. — Les esprits.	
1. — De l'air.	
Les revenants et les trésors cachés	153-163
Les fées et les trésors cachés	169
2. — De l'eau.	
3. — Du feu.	
Fens follets gardant des trésors	161-167
4. — De la terre.	
Les trésors cachés et la chèvre d'or	141
Nains gardant des trésors	160
Les Nutons	413
Les Nutons verts	291
B. — Vie Populaire.	
I. — Superstitions.	
Mngie israélite	518
Superstitions de guerre des soldats italiens	424

Un préjugé populaire provençal	267
Les statues qui bougent	275
1. — Idées superstitieuses concernant le corps humain.	
Quand un mort ne se refroidit pas vite	103
Pourquoi doit-on tenir la droite plutôt que la gauche	108
2. — Présages de bonheur ou de malheur.	
Le miroir brisé	100
La superstition à la loterie	101
Le sel renversé	266
Le baptême d'un navire	520
Oracles chez les Mayas Quichés	420
3. — Superstitions concernant les animaux, les plantes, les minéraux.	
La coccinelle	103-269-523
Le hanneton	521
Le taon	523
Les sauterelles à Saintes	103
La chèvre d'or	141
Enquête sur le noyer	433
Enquête sur la cueillette	433
Les violons de Stradivarius (érable)	520
Mégalithes et usages populaires	427-430
II. — Folklore de l'amour.	
Envoutement d'amour	519
Une Cour d'amour	133
III. — Folklore des Rêves.	
IV. — Folklore des Mœurs et Usages.	
Folklore de la vie humaine	413
Folklore nobiliaire, usages de la noblesse belge	313
1. — Coutumes relatives à la famille, la naissance, le mariage, la mort.	
Peinture des âtres	518
Rite d'entrée dans une maison	519
La fête des mères aux Etats Unis	104
Coutumes de mariage	104
Coutumes de mariage dans la noblesse	356
Pierres à marier	427-430
Mariages et noces entre Loire et Rhone	424
Le cousin des trépassés	
Usages mortuaires de la Noblesse :	
Les blasons	
Paille dans les églises et les rues	
Cabinets d'armes	

Catafalque	345
Enterrement des armoiries	347
Lettre de part	374
Le rite funéraire de la décollation	289
Changement de nom des agonisants	518
2. — <i>Fêtes populaires, kermesses, foires, carîeges, jeux.</i>	
Drapeau du Grand Serment Royal et Noble des Arbalétriers de Bruxelles	317
Registre de la Gilde St-Sébastien de Linkebeek	380-381
Gilde St-Sébastien de Beersel	391
Serment de St-Sébastien de Basse-Wavre	412
La noblesse et les fêtes publiques	329
Pietjesbak, jeu gantois	418
Folklore des Eaux en Wallonie	126
Sabots et échasses	104
Erasmus a joué à la soule	105
Erasmus et le Pullin	270
La fête des louches à Comines	
3. — <i>Éléments et Parures.</i>	
Livrées dans la noblesse	369-370
4. — <i>Décoration des rues et maisons aux jours de fête.</i>	
5. — <i>Usages spéciaux à chaque métier.</i>	
Le joyeux chaudronnier	272
Le marchand de Gruines	105
La ferme en Campine	281
La fête des marins de Moissac	107
6. — <i>Folklore juridique et administratif.</i>	
Nes anciennes « coutumes »	323
La promenade infamante sur un âne	271
La peine de la manne	523
Scènes de communes armoriées	385
7. — <i>Usages commerciaux.</i>	
Renseignements nivelloises	82-240-504
Anciennes mesures à Dion-le-Val	526
Poème satirique sur Jean Spellekens	278
8. — <i>Usages de la table et de l'alimentation.</i>	
Iaartjes van Ro ou Iaartjes vrouwen	385
Menus armoriés	358
Requête sur la boisson	435
V. — <i>Folklore de l'Enfance.</i>	
Jeux et jouets d'enfants	456
Rituelles concernant la coccinelle	288-513

Enfantine concernant le hanneton

La nuit des feux en Bretagne

La Ste Catherine à Jumet

VI. — *Folklore du Calendrier.*

Calendrier henmuyer au XIV^e s.

Le Jeudi Saint à Bruxelles au XVIII^e a., Péchés
armes

La fête de Pâques judis à Nivelles

La fête traditionnelle des marins de Moissac

C. — *Fantaisie Populaire.*

I. — *Contes Populaires.*

Contes wallons sur les nutons

II. — *Légendes.*

Les légendes de la chèvre d'or

Légendes du veau d'or

Légendes de la poule d'or

Légendes du lion et du cheval d'or

À l'instar d'Isabelle

Folklore des eaux en Wallonie

Mantes constructions bâties sur des peaux de bœuf

Les statues d'argent de Modave

III. — *Anecdotes.*

IV. — *Proverbes et dictans.*

La sagesse populaire

Dictans relatifs à la coccinelle

D. — *Sciences et Arts Populaires.*

I. — *Linguistique (Prononciations, argot, éplaphé,
étymologie, blason, sobriquets, lieux dits).*

Expressions populaires recueillies à Saintes
Wellerismes

Rouge comme une pitangue

Vilain nuineau

Noms de la coccinelle

Noms du hanneton

Noms du taon

Locutions anciennes

Ste Ragenosse (onomastique)

Moeliedervers, sobriquet de Linke

Bessembinders, sobriquet de Ro-le

Boterstoters, sobriquet de

Peetermannen, sobriquet des

Enseignes nivelloises

Toponymie d'Alsemberg

Toponymie de Corbais

Toponymie de Linkebeek	377
Louvy, toponymie populaire	110
Toponymie de Rhode-St-Génèse	385-387

II — *Histoire et Géographie.*

Lectures historiques	412
Particularités sur le régime espagnol dans les Pays-Bas	249
Histoire d'Opwyck	418
Histoire d'Anderlecht	418-419
Linkebeek	378
Le prieuré des Sept Fontaines	403
Une affaire de trahison à Vilvorde au XVI ^e siècle	474
Incendie du Palais de Bruxelles en 1731	111
La « Gazette de Bruxelles » journal du XVII ^e s.	533
Martinistes Luthériens à Bruxelles	533
Les tombes d'Avernas	113
Les tumuli de Grimde	551
Charlemagne créateur des bornes cadastrales	108
Marguerite d'Autriche	278
A l'instar d'Isabelle	275
Le général Legros	220
Pièce satirique sur Jean Spelleken	276
Liste des érections enregistrées par le roi d'Armes en Brabant	112
Les hauts faits des Beynacs	112
La terre et les seigneurs de Rotselaer	235
La baronnie de Noirmont	111
Chatelains d'Ath	530
La famille Pipenpoy	532
L'hôpital Ste Anne à Bruxelles, inscription et armoirie	532
Armoiries	278
Coutumes héraldiques et féodales de la noblesse belge	313
Le décor héraldique : Menus	357
Blasons académiques	358
Henroirs	360
Panneaux de fournisseurs	361
Vitreaux	363
Sceaux des communes	365
Tiqués de cheminées	365
Rex libris	367
Bers de reliure	368
Livrées	369-370
Equipages	372
Le règlement des chirurgiens à Nivelles	105
Benseignes nivelloises	82-240-504
La rue Isabelle à Bruxelles	533
Le Poeltje à Bruxelles	517
Vieille Halle au Blé à Bruxelles	534
L'escalier de l'île St-Géry	183

L'hôtel des Mercemers à Bruxelles	
Le château de Beersel	114
Le puits de Philippeville	388
	390

III — *Médecine Populaire.*

Rau contre la coqueluche à l'Hôpital St-Pierre à Bruxelles jadis	
Guérison de la fièvre par la fontaine de la Place du Musée à Bruxelles au XVIII ^e s.	535
Le règlement des chirurgiens à Nivelles	535
Un préjugé populaire Provençal	106
La goutte à Byzance	267
	541

IV. — *Sciences populaires, astronomie, météorologie.*

Astrologie populaire	423
Calendrier hennuyer au XIV ^e s.	77
Dictons météorologiques	414
Le tremblement de terre à Bruxelles 1838	530
Le Fouji-Yama, symbole de la pureté	267

V — *Arts Populaires.*

Les symboles dans les arts populaires	5
La chanson du joyeux chandronnier	273
Chansons populaires condruziennes	540
Luthistes et guitaristes de Belgique	279
Fête du bon Jésus de Pirapora au Brésil	424
L'intérêt sociologique des marionnettes	530
Tirant de sonnette en fer forgé	228
Tapis de la Prusse orientale	

Table Systématique.

N^{os} 97-98 — Août-Octobre 1937

Les symboles dans les Arts populaires et sociologique. — <i>Albert Marinus</i>
Une petite sainte de chez nous : Sainte — <i>Paul Mourou</i>
Art, archéologie et folklore. — <i>Philippe</i>
Un calendrier hennuyer du XIV ^e s.
Benseignes nivelloises. — <i>Aimé Brulé</i>
De l'étude de l'histoire locale et du d'Anvers. — <i>Baron Holvoet</i>
Menus faits

Bibliographie	110
Le Mouvement folklorique	129
Nos excursions	138
Nécrologie	139
Fonds de résistance	140

N° 99-100. — Décembre 1937-Janvier 1938.

Les trésors cachés. — <i>Jules Vanderense</i>	141
L'escalier de l'île Saint-Géry à Bruxelles. — <i>Wilhelm Brinck</i>	183
La légende de Saint-Servais et son culte en Hainaut. — <i>Maurice Van Handenard</i>	203
Le général Legros. — <i>Adolphe Mortier</i>	220
Rotselaer. — <i>Louis Strubant</i>	235
Enseignes nivelloises. — <i>Aimé Boulé</i>	240
Quelques particularités sur le régime espagnol en Belgique. — <i>Hubert Henry</i>	249
Menus Faits	266
Bibliographie	280
Le Mouvement folklorique	297
Nos excursions	309
Nécrologie	311

N° 101. — Avril 1938.

Folklore nobiliaire. Coutumes héraldiques et féodales belges. — <i>Louis Robyns de Schneidauer</i>	313
Linkebeek et ses environs dans le passé. — <i>Hubert Henry</i>	377
Bibliographie	412
Le Mouvement folklorique	432
Nos excursions	439

N° 102. — Juin 1938.

La Sagesse populaire. — <i>Paul Hermant</i>	441
Jeux et Jouets d'Enfants. — <i>Arnand Pellegrin</i>	456
Une affaire de trahison au XVI ^e siècle. — <i>J. Nauwelaers</i>	474
Enseignes nivelloises. — <i>Aimé Boulé</i>	504
Menus faits	516
Bibliographie	538
Le Mouvement folklorique	550
Nos excursions	558
Nécrologie	557
Tables. Table des Illustrations	561
Table des Auteurs	568
Table des Lieux cités	595
Table Analytique	567
Table Systématique	573

Chemins de Fer du Nord-Belge.

Le Réseau Nord-Belge dessert des REGIONS TOURISTIQUES du plus grand intérêt.

LA VALLÉE DE LA MEUSE

Ses Villes historiques :

LIÈGE, la Cathédrale et son trésor — Le Palais des Princes Evêques — les églises de style roman, gothique et renaissance — les Musées — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée — Seraing — Tilleur.

HUY, la Collégiale, une des plus belles églises du pays — le château-fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermitte — le vieux pont.

ANDENNE, l'église renaissance — tombeau et chasse de Sainte Begge.

NAMUR, la Cathédrale et son trésor — le Musée Archéologique — le ravissant circuit de la Citadelle — le Théâtre d'été et le stade de jeux.

DINANT, la Ville Martyre — la Collégiale au clocher bulbeux — l'antique Citadelle — les grottes — les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve,

Ses Anciennes Abbayes, ses Ruines de Bouvignes, de Poilvache,

Ses Grottes de Dinant et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigne, de Furfooz, de Goyet et Trou-Manto.

Ses chaînes de rochers à MARCHE-les-DAMES, Phénes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES, au départ de DINANT.

LA VALLEE DE LA SAMBRE :

Ses vieilles villes de THUIN et de LOBBES — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulnois.

Prière de lire attentivement.

Avec ce fascicule se termine la dix septième année de notre Revue. Ceux qui depuis sa fondation en ont suivi le développement auront pu constater ses progrès constants.

Les articles que nous avons en portefeuille nous permettent dès à présent de garantir à nos fidèles abonnés, une dix huitième année très intéressante.

Nous engageons instamment nos lecteurs à effectuer le renouvellement de leur abonnement par versement ou virement de la somme de 35 francs au compte-chèque n° 255.94 (Le Folklore Brahamçon).

Afin de nous éviter de la besogne et de s'épargner à eux des frais de recouvrement, nous insistons pour qu'ils aient recours sans tarder à ce mode de paiement. Ils s'éviteront ainsi le risque de recevoir avec retard les fascicules suivants. Nous les remercions de l'intérêt qu'ils portent à notre publication et comptons sur leur précieuse fidélité

LA RÉDACTION.